

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nrs) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN Octobre - Novembre
Decembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin Juillet - Août - Septembre

TEXTES
OFFICIELS

Page 4

N° 191

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MARS 1966

Quand les nombres chantent...

Il est bien vrai, comme l'a dit en son temps l'illustre mathématicien et philosophe Leibnitz, que « la musique est un exercice inconscient d'arithmétique ». Cela revient à dire que lorsqu'un compositeur écrit sur sa partition ses accords et ses contrepoints selon son inspiration, quand il crée de la musique, il fait — sans même y penser un instant — chanter les nombres. Il en est de même pour l'instrumentiste qui improvise librement, qui prélude pour son propre plaisir en suivant simplement la fantaisie de son instinct musical. Qu'il le veuille ou non — même s'il est nul en mathématiques — dès qu'il esquisse la plus simple mélodie, dès que celle-ci jaillit de son engin sonore, les chiffres chantent. Mais entendons-nous bien car si, en musique, « les mathématiques n'ont aucun droit au pouvoir suprême », comme l'a si bien dit Jules Combarieu dans son remarquable ouvrage : La Musique, ses lois, son évolution (1) « elles ont des titres sérieux à la reconnaissance des musiciens. Elles servent d'abord — et c'est là un service infiniment précieux — à traduire en clair langage ce que l'instinct musical a créé ».

Rien ne serait plus vain et décevant que de vouloir créer ce qu'on appelle « de la musique » uniquement avec des procédés d'ingénieur, en se soumettant servilement à la froide logique des mathématiques et en méprisant ce qui compte précisément le plus dans l'art des sons, comme d'ailleurs dans tous les arts : l'inspiration, la fantaisie et le sentiment esthétique qui précèdent encore davantage du cœur que de l'intelligence. Selon la belle parole de Beethoven, la musique doit naître au plus profond d'un cœur pour aller toucher d'autres cœurs. Voilà ce qui est essentiel et ce qu'on semble oublier de plus en plus aujourd'hui. Nous savons trop ce que donnent les doctrines et les systèmes d'art répudiant toute sensibilité. Mais ce que l'on sait aussi, c'est que les plus grands chefs-d'œuvre de la musique comme les plus simples des mélodies populaires sont construits sur des bases mathématiques bien définies et nées de lois élémentaires régissant tout notre univers. L'artiste crée par la vertu de son seul instinct mais, en musique surtout, le mathématicien peut vérifier ensuite sur l'œuvre même, par des calculs précis, que celle-ci est bien bâtie selon la logique de ces calculs et il peut expliquer par des chiffres pourquoi une telle musique sonne bien. Deux arts sont essentiellement liés : la musique et l'architecture. Peut-on concevoir un monument construit en dehors de toute loi mathématique ? Celui-ci ne tiendrait pas longtemps debout ! De même, la musique ne peut échapper aux lois de l'acoustique basées sur de pures mathématiques. Il est bien certain qu'un Monteverdi, un Bach, un Mozart ou un Beethoven n'ont pas eu besoin de se livrer à des calculs compliqués avant d'établir leurs partitions, mais il est non moins certain qu'en dehors même de l'admirable sentiment esthétique qui se dégage de leurs œuvres, tout ce qu'ils ont écrit répond naturellement à des lois éternelles que l'on peut chiffrer et justifier mathématiquement. En réalisant leurs œuvres, ils ont, par leur seul génie et sans même y penser, résolu bien des équations sonores. Bien sûr, avant de se livrer à la composition, ils avaient fait des études d'harmonie, de contrepoint et de fugue. Les règles des traités d'écriture — qu'ils transgressaient parfois volontiers quand elles s'opposaient trop étroitement à l'expression parfaite de leur pensée géniale — avaient été établies pour une bonne part, et souvent empiriquement, sur des bases qui n'en étaient pas moins mathématiques. Il est indéniable, en effet, que tous les musiciens compositeurs ont appris au moins un rudiment de mathématiques élémentaires quand ils ont étudié la théorie de la formation des accords basée sur les sons harmoniques issus d'un son fondamental unique. Un étudiant musicien ne peut ignorer que l'accord parfait, ce premier « jet de la nature », comme l'appelait notre Jean-Philippe Rameau, est constitué par les tout premiers sons harmoniques d'une corde à vide ou de la colonne d'air d'un tuyau sonore qui entre en vibrations. Je mets à dessein le mot « vibrations » au pluriel car tout son audible est toujours formé de multiples vibrations.

(Suite page 3)

PIERRE MEYLAN

René MORAX et Arthur HONEGGER au Théâtre de Jorat

Un ouvrage remarquable, clair et direct, où une documentation considérable et en bonne partie inédite n'entrave jamais, au contraire, la marche aisée du récit. Pierre Meylan vient d'apporter ainsi aux études honéggeriennes une précieuse contribution : il situe dans leur lumière même les belles figures d'Arthur Honegger et de René Morax, et nous enrichit de précisions qui jettent une clarté nouvelle sur les œuvres nées de leur collaboration.

Celle-ci, on le sait, débuta de façon quasi-providentielle, Morax ayant achevé le texte du Roi David chercha un compositeur : son ami Gustave Doret ayant refusé, Dupérier s'étant refusé, c'est Ansermet qui mit en avant le nom d'Honegger. L'accord se fit aussitôt ; il aboutit à un chef d'œuvre dont la création en 1921, au théâtre du Jorat fut non seulement une victoire éclatante, mais le point de départ de toute une évolution. Meylan qui ressuscite toute cette belle histoire avec une minutie exemplaire, rappelle ensuite que l'affection qui s'était nouée entre Morax et Honegger permit bientôt la « mise en chantier » d'une autre grande œuvre : Judith, créée en 1925 au Jorat (avec comme protagonistes, deux grands artistes venus de Paris : la créatrice Claire Croiza, le tragédien Pierre Alcover). Puis ce fut en 1931

cette délicieuse Belle de Moudon qui souleva à son tour un enthousiasme heureux. Les années passèrent : Honegger et Morax devaient se retrouver une fois encore (en 1944) pour Charles le Téméraire. Sur tout cela, Pierre Meylan a réuni des précisions du plus grand intérêt : et il les a enchâssées dans son étude de façon si harmonieuse que celle-ci se lit comme un roman, un beau roman d'art et de musique, aussi précieux pour la connaissance du musicien et du dramaturge que pour l'approche de leurs œuvres communes.

« René Morax et Arthur Honegger, de Pierre Meylan, est paru aux éditions du Cervin, Lausanne (dépôt à Paris chez Ploix, rue St-Placide). Et ce n'est une occasion heureuse pour signaler l'effort constant et remarquable de l'édition Suisse au service de la musique. On sait de quelle façon exceptionnelle les éditions de la Bacconière ont enrichi la littérature sur les musiciens et la musique (ainsi les grands ouvrages sur Honegger, Dorez, Anselmet, etc.) ; on connaît la diffusion des monographies illustrées présentées par René Kister (Genève) ; les éditions du Cervin (Lausanne) en même temps que l'ouvrage de Meylan ont pu publier un très important volume de Constantin Régamey : Musique

MARGUERITE LONG

La grande pianiste de réputation mondiale Marguerite Long est décédée à l'âge de 92 ans.

Née à Nîmes le 13 novembre 1874 où elle commença ses études, Marguerite Long obtint à 13 ans son premier prix au Conservatoire de Paris, où, elle fut ensuite professeur pendant de nombreuses années.

Elle créa le Concerto en Sol de Ravel et fut une des plus grandes interprètes des œuvres de Gabriel Fauré et Claude Debussy.

La Maison de la Culture d'Amiens

Vieille cité provinciale redevenue capitale d'une province. Amiens prépare l'avènement de sa Maison de la Culture. Date officielle de l'inauguration : 12 février. Mais l'événement que constitue la mise en œuvre efficiente et réelle de la Maison de la Culture d'Amiens n'est déjà plus une nouveauté puisqu'en décembre 1965 elle manifestait déjà son existence et ses desseins par des concerts, des spectacles, des expositions et commençait à accueillir dans son splendide bâtiment architectural des milliers de spectateurs, de visiteurs et d'auditeurs.

Evidemment la Maison de la Culture d'Amiens n'est pas une absolue nouveauté par sa conception puisqu'elle a été précédée d'institutions du même ordre au Havre, à Caen, à Bourges et d'une certaine manière, par le Théâtre de l'Est parisien.

Mais il faut croire M. Blasini, directeur de l'action culturelle au Ministère de M. Malraux, lorsqu'il précise que parmi les cinq Maisons de la Culture existant actuellement en France, une seule, celle de Bourges, « parfaite dans sa vie et son animation » ne dispose pas comme celle d'Amiens de toutes les installations correspondant à sa fonction et que l'édifice d'Amiens est le premier à être réalisé entièrement et spécialement « pour ce que l'on veut en faire ».

(Suite page 4)

COMITÉ DE LIAISON POUR LA SAUVEGARDE DE LA MUSIQUE



du XX^e siècle, présentant avec autant d'art que de connaissance 80 œuvres modernes de musique de chambre. Enfin, de Lausanne encore nous sont parvenues les premiers tomes de la monumentale Histoire de la musique en vingt volumes éditée par « Rencontre » à laquelle à côté de Romain Goldron ont collaboré plusieurs de nos plus éminents musicologues et dont la présentation (particulièrement l'abondance et magnifique illustration) est d'une qualité rare : nous aurons à cœur d'y revenir plus longuement, mais nous devons déjà de saluer avec chaleur un tel effort et une si remarquable réussite.

Jacques FESCHOTTE.

ANDRÉ BORD

Président de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace
Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur

Nous avons appris avec un vif plaisir, la désignation de M. André Bord pour exercer les fonctions de Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

M. André Bord, né à Strasbourg en 1922, a joué un rôle actif dans la Résistance. Après son éviction d'Alsace, il fut condamné à mort par les Allemands. C'est alors qu'il se distingua très vivement au sein du réseau « Andalousie ». Puis, dans les rangs de la brigade Alsace-Lorraine et de la première Armée, il participa brillamment à la libération du Territoire.

C'est précisément son action dans la Résistance qui lui a valu son élection en 1957 comme président de l'Union départementale du Bas-Rhin de l'Union française des anciens combattants (U.F.A.C.) Titulaire de la médaille militaire,

de la croix de guerre 1939-45 et de la médaille de la Résistance, il préside avec un grand dévouement aux destinées de la Fédération des Sociétés de musique d'Alsace. Il est également président de l'Harmonie Militaire de Strasbourg et de la Fédération du folklore d'Alsace.

M. André Bord est intervenu plusieurs fois dans les débats à l'Assemblée Nationale pour défendre toutes les activités musicales et en particulier pour que soit réellement appliqué l'enseignement de la musique dans l'enseignement général.

Nous sommes heureux d'adresser à M. André Bord, avec l'expression de nos sentiments reconnaissants, nos félicitations les plus chaleureuses.

UN BEAU CONCERT D'HOMMAGE A ROMAIN ROLLAND

Dans l'après-midi du dimanche 23 janvier dernier, un émouvant hommage musical et littéraire a été rendu à la grande mémoire de Romain Rolland dans la salle Cortot, de l'Ecole Normale de Musique de Paris. Cette manifestation, hautement significative, avait été organisée par le Groupe Musical de la Pinsonnière et la Chorale Populaire de Paris, en commémoration du centenaire de naissance de l'illustre écrivain et musicologue.

J'ai déjà eu le plaisir de dire ici, dans ces colonnes et il n'y a pas si longtemps, ce qu'est ce Groupe Musical de la Pinsonnière qui se consacre essentiellement à la musique de chambre et à sa diffusion parmi les fervents amateurs désireux d'en connaître les beautés. Ce groupe, aussi désintéressé qu'il est actif, a son siège chez M. Pierre Grout, ex-artiste de la Société des Concerts du Conservatoire, qui habite au hameau de la Pinsonnière, proche de Montfort-l'Amaury, d'où son nom si chantant. M. Pierre Grout est l'infatigable animateur de ce foyer d'art car il n'entend point se confiner dans le calme de l'agréable retraite qu'il a pourtant bien gagnée sans servir encore de toutes ses forces et de tout son talent la cause de la belle musique qu'il a toujours tant aimée et qu'il est si heureux de faire goûter à autrui. Il a réuni autour de lui d'excellents artistes partageant son idéal et sa foi : Mme Geneviève Deloget, violoniste, premier prix du Conservatoire de Paris (première nommée), professeur au Conservatoire de Versailles ; M. André Buisson, pianiste, professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris ; M. Claude Pessard,

violoncelliste, petit-fils d'Emile Pessard qui fut autrefois professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris, et Mme Huvey, harpiste, qui vient de se joindre récemment à cet efficace mouvement artistique. Le groupe a trouvé un administrateur et un organisateur d'une compétence et d'un dévouement exemplaires en la personne de M. Gaston Chaumeron.

(Suite page 4)

L'HARMONICA

(II)

Au moment où disparaissait la « glass harmonica », une modeste invention allait reprendre le nom d'harmonica. Les lieux de naissance sont encore sujet à discussions pour les spécialistes : Vienne ou la Forêt Noire ? Quand à l'heureux père il s'appelle Buschmann (si on est allemand), sir Charles Wheatstone avec son « aelino » de 1829 (si on est anglais). D'autres encore avancent, pour départager, le nom du Père Johann David, lequel ayant séjourné sur notre terre de 1775 à 1852, aurait eut le temps de mettre au monde un harmonica qu'il nomma avec grâce : auro.

Mais, comme pour toutes les périodes « préhistoriques » des instruments, il est facile de mettre tout le monde d'accord en remontant plus loin ; en fait tous les instruments de musique sont issus de quelques principes de base, découverts avec les premières lueurs d'intelligence de nos premiers ancêtres. Le premier prototype de notre harmonica existait en Chine

(Suite page 3)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

(Suite)

LA FAMILLE DES COUPERIN
J'ai voulu réserver une place à part pour la famille des Couperin. Nous savons qu'à la même époque il y avait en Allemagne l'immense famille des Bach, en Italie celle bien plus restreinte des Scarlatti ; Alessandro fondateur de l'école napolitaine d'opéra et son fils Domenico qui doit sa célébrité à son talent de claveciniste et aux pièces qu'il composa pour son instrument.

La famille des Couperin est presque comparable à celle des Bach. Elle devait donner des musiciens pendant deux siècles ! avec François dit « Le Grand » sept d'entre eux occupèrent l'orgue de Saint-Gervais (à Paris) de 1655 à 1826. Les autres furent musiciens de talent et nous retrouvons la dernière de la « dynastie », Cécile, à l'orgue parisien de Saint-François, jusqu'à sa mort en 1860 !

Voulez-vous que nous abrégions l'arbre généalogique pour retenir seulement que le plus ancien membre de cette famille était organiste à l'Abbaye des Bénédictins à Chaumes-en-Brie ? Il eut huit enfants dont trois musiciens.

L'aîné, Louis, né à Chaumes vers 1625 et mort à Paris en 1661 fut organiste à Saint-Gervais et joueur de viole à la chambre du roi. Il écrivit des concertos pour violes, des Sonatas pour orchestre de chambre, des Suites de danses, des Fantaisies pour orgue. Le second (1630-1701) se prénomma François et fut surnommé l'Ancien. Organiste et claveciniste, on lui attribue des messes, des motets et des pièces pour orgue mais, n'ayant pas de preuves, il se peut que ces œuvres proviennent du second François dit le Grand.

C'est le troisième frère, Charles (1633-1679), qui fut le père de Couperin Le Grand, Violiste à la chambre du roi, successeur, à la tribune de Saint-Gervais, de son

(Suite page 2)

CHRONIQUE des DISQUES

SUITE DE LA CHRONIQUE DE FEVRIER

M.A. CHARPENTIER ET COUPERIN

Ce « Concert au Marais » fait partie de la prestigieuse collection « Château et Cathédrales ». Il commence par une sonate à huit qui suit, en gros, le plan de la suite de danses (Un Grave, vénérable introduction, est suivi de : Récit de viole, sarabande, récit de basse de violon, bourrée, gavotte, gigue, passacaille, chaconne).

Cette sonate fut retrouvée en parties séparées. Outre sa grande valeur musicale, elle offre un intérêt documentaire certain, car elle se situe à un tournant de l'histoire instrumentale. Elle oppose en effet le timbre ancien de la viole de gambe à celui du moderne violoncelle. Poésie contre puissance. Il y aurait une autre confrontation, plus difficile à distinguer, entre luth et clavecin.

De très consciencieux solistes se dégagent de l'orchestre de chambre Paillard, toujours soucieux de maintenir sa réputation. Voilà une version pétrie de noblesse et d'élégance.

En complément, une page inédite au disque : Nuit, interlude instrumental de « In nativitate Domini » : bien beau nocturne — tiré d'un motet — qui, tout enveloppé de mystère, conserve pourtant le ton de la pastorale.

Au verso, la célèbre Apothéose de Lully que Couperin écrivit en hommage à son glorieux aîné. C'est, on le sait, une sorte de symphonie descriptive (dont le programme détaillé est trop long pour être rappelé ici). Ce véritable « ballet sans chorégraphie » représente, certes, la meilleure union de la « lucubration » et des intentions extra-musicales. Un haut chef-d'œuvre.

Comment cela est-il joué ? Eh bien, des sonorités rondes ; un style soutenu. De la majesté, pas plus qu'il n'en faut. De la virtuosité, de la grâce, de l'esprit. Tout est dit, mais tout est « allégé » : bravo ! Et les violons de Hug. Fernandez et Carles se font de justes représentations.

Clarté, équilibre et fidélité de la réalisation technique sont très contrôlés. Une petite notice archéologique sur le Marais complète les notes musicales. (9)

TELEMANN

La célèbre suite d'orchestre Don Quichotte est tirée d'un de ses opéras. Fantaisie descriptive fort plaisante, elle se maintient pourtant toujours dans les limites de l'art. Après une ouverture majestueuse semblant présenter le héros, elle évoque successivement son rêve, l'attaque des moulins, ses soupirs amoureux pour Dulcinée ; après un rustique « Sancho Pança berné » elle dépeint le galop de Rossinante, celui de l'âne, pour clore par le coucher de Don Quichotte.

Le style vigoureux de l'Ensemble Rouennais fait ici merveille.

La suite L'Impériale (le titre ne paraît pas se justifier) fait suivre l'ouverture de 5 beaux mouvements parmi lesquels les extrêmes se distinguent particulièrement (Air tendre, gavotte, courante, chaconne, gracieux menuet).

Albert Beaucamp impose à ses musiciens une très sérieuse mise en place.

L'Espégle est une petite suite de danses fort bien venue, pleine de verve, d'esprit, de dynamisme (Allemande, Ballo, Giga).

La Bouffonne, autre suite, dégage un charme extrême (ouverture noble, loure nonchalant, rigaudon pétillant, menuets, entrée — pourquoi ici ? — Pastourelle délicate).

Les belles sonorités de l'orchestre de chambre de Rouen bénéficient d'une retransmission spacieuse et lisible. (10)

MUSIQUE BELGE

Ce programme belge à travers les âges commence par Grétry, dont la « Suite de danses » présentée ici est formée d'extraits symphoniques de divers ouvrages lyriques aujourd'hui assez oubliés. (Richard Cœur de Lion, Coli nette à la Cour, La Rosière de Salency, Amphitruon, L'épave villageoise, La Caravane du Caire, Le Rival confident) soit 9 danses au total.

L'ensemble compose un divertissement facile, gracieux, spirituel, adorable ; en un mot : irrésistible. Il est magnifiquement joué par « les Solistes de Liège », avec beaucoup de tact, de goût, de verve, de pétillante légèreté.

Sult Loeffel avec un concerto pour hautbois et orchestre à cordes parfaitement adapté à l'instrument destinataire. Charmant, reposant, il comprend 4 mouvements (en alternance : 2 volets larges et expressifs, 2 volets vifs et gaîs).

Antoine est bon virtuose, mais meilleur chanteur « encore ».

En la personne d'Ysaye, si le violoniste fut célèbre, le compositeur demeure inconnu. Nous l'apprécierons dans un inédit de choix : « Harmonies du soir » pour quatuor et orchestre (cordes uniquement). Cette très intéressante découverte trahit l'obédience « Schoia ». Le chromatisme est ici enrichisseur et générateur d'harmonie. Elles sont bien belles, ces pages chatoyantes et bleutées... Et généreusement interprétées (Quatuor et orchestre légeois).

La « Suite bucolique » de Absil pour orchestre à cordes, inédite également jette la note contemporaine, d'ailleurs sincère et ravissante. (Matin joyeux ; Brumes ; Libellules : insaisissables arabesques ; Légende ; Fête).

Ces pièces, très difficiles d'exécution, sont verveuses et colorées, sensibles aussi. Nos artistes en donnent une version minutieuse.

bon enregistrement, fin et fluide. (Un rien d'acidité en face 2). (11)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

GERSWHIN ET MILHAUD

Couplage opportun : « Un Américain à Paris » et « Un Français à New-York » ; ces 2 poèmes symphoniques parallèles et complémentaires !

A la vérité, l'esprit et la forme des 2 œuvres diffèrent. Celle-ci, conçue d'un seul tenant, semble conter une « histoire suivie », c'est la promenade de l'étranger dans notre capitale.

Celle-ci, écrite en tableaux séparés, sans nul lien psychologique ni thématique, évoque plutôt l'album de cartes postales, elle représente divers aspects caractéristiques de la nouvelle capitale.

Doit-on avouer aussi qu'à côté de a charmante pochade directe et sincère de Gerswhin, l'œuvre de notre compatriote, plus élaborée, n'a pas la même spontanéité... ni le même attrait ?

Un Américain à Paris : verveuse, spirituelle en diable, cette page confirme les évidents dons mélodiques de son auteur (Champs Elysées : klaxons, citation de la Matchiche ; Quais de la Seine. Nostalgie du pays : exprimée par un blues ; Rencontre d'un compatriote, traduite par un charleston : suite « ra gaillardie » de la promenade).

Un Français à New-York : porte dans les harmonies, les contrepoints, l'instrumentation, la signature du Maître. Ecriture vigoureuse, un peu cursive, parfois touffue. Les tableaux ne sont pas toujours très adéquats au sujet traité. De la couleur ; parfois une certaine agressivité inutile (Brouillard sur l'Hudson ; Cloîtres du musée ; A Central Park : fraîcheur ; Times Square : un peu bruyant — animation ? Jardins sur les toits. Base ball : l'écriture fugue convient : évolutions des joueurs, reprises...)

Sous la direction de Fiedler, le « Boston Pops » ne s'essaye nullement à affiner Milhaud ; mais, si la délicatesse n'est pas recherchée, l'efficacité est obtenue. Très bonne version du Gerswhin : du tonus ; et une certaine forme de sensibilité.

La réalisation (dynagroove) est un parfait miroir des exécutions. La fidélité est totale, et la présence incontestable. (12)

HARMONIES - FANFARES

JOUR DE FETE EN ALSACE

C'est l'orchestre champêtre « Melorhin » — direction Erbsland — dont les clarinettes sont « agiles » et les cuivres « ronds », qui présente ce programme rustique, 12 danses populaires : valse, polkas, marches et schottisches.

(Voici les titres : Matin radieux, Au bord de la Moselle, La canardière, Conte villageois, Grand maman, Kermesse mosellane, Ambiance paysanne. Soirée alsacienne, Riantes côtes, A toi grand-père, Valse tyrolienne, La trotteuse).

On pourrait dire, pour qualifier ce disque : « de la gaité avant toute chose ». En effet l'ensemble des morceaux dégage un entrain bon enfant et communicatif. Et ils sont joués avec autant de tact que de franchise.

La reproduction phonographique est excellente (il est vrai que la gravure s'étale très à l'aise). (13)

MUSIQUE ETHNIQUE

MUSIQUE DU CAMEROUN

La dominante essentielle de ces musiques, nous l'avons déjà définie : répétition inlassable, souvent obsédante, d'une même formule mélodique (parfois harmonique) rythmique.

L'Office de coopération radiophonique, toujours à l'affût d'apports valables à l'édifice culturel, fournit une preuve nouvelle de sa compétence en présentant

huit séquences recueillies sur place en 1965 dans diverses régions du Cameroun, bien enregistrées et gravées.

Il serait ridicule de les énumérer, affublées de noms aux consonances peu familières à nos oreilles. Signalons plutôt l'intérêt tout particulier qu'elles offrent du point de vue instrumental. Nous entendons divers xylophones, une harpe-cithare, un râle, une trompe, des sifflets de bambou, des percussions variées.

On notera aussi, à ce sujet, les associations de timbres offertes par diverses formations : 5 xylophones portatifs avec résonateurs, et hochets ; cloches, sonnaillles et tambours ; sifflets différemment accordés, dont le groupement rappelle l'orgue à bouche, etc...

L'ensemble des xylophones, la musique de danse chantée par soliste et chœur avec soutien de harpe-cithare, l'ensemble des sifflets et percussions, nous ont paru les exemples les plus agréables. Mais il ne faudrait pas négliger, outre le grand intérêt musical du disque, son intérêt humain : ainsi le dououreux chant de deuil.

La très intéressante notice n'est pas illustrée. Par contre, la couverture s'orne d'une photo en couleurs représentant un masque étonnant et splendide. (14)

MUSIQUE VOCALE

BRITTEN

La Cantata Misericordium fut composée (sur un texte latin) pour commémorer le centenaire de la Croix Rouge. Deux solistes — ténor et basse — ainsi que chœurs sont soutenus par l'orchestre à cordes avec harpe et piano. En gros, la structure est la suivante : un épisode central dramatique, parfois violent, est encadré de deux zones plus paisibles.

Si le langage est original, il ne répudie pas les assurances que procure un lien évident avec la tradition classique. Les lignes vocales qu'entrelace le chœur sont très souples et très pures. L'œuvre est non seulement belle, mais émouvante.

Nous avons déjà dit tout le bien qu'il fallait penser du ténor anglais Pears ; à la beauté du timbre, à la courbure large des inflexions, s'ajoute la force d'accents bouillonnants. Avec l'excellent baryton allemand Fischer-Dieskau, les Chœurs de New-York, dont le grain est très fin, et le nerveux « Philharmonia », l'ensemble étant sous la baguette de l'auteur.

Au verso, la Sinfonia da Requiem, uniquement confiée à l'orchestre symphonique — signalons au passage, que celui de Londres révèle ici des qualités de sensibilité et d'expression de premier ordre — mais suit cependant assez le plan d'un Requiem vocal (Lacrymosa, Dies Irae, Requiem). Grande est l'originalité de l'instrumentation (xylophone, cuivres bouchés ou flatterzunge, saxophone).

1 - Longue déploration des cordes. 2 - Le ton devient tragique, tout en conservant dignité et intériorité. 3 - Cet épisode animé fait oublier la douleur et renaitre l'espoir, encore que la joie y semble un peu grimaçante. C'est le moment inattendu, et sans doute le plus neuf, de l'œuvre. 4 - L'apaisement total retrouve un coin de ciel.

Pour les deux faces, la réalisation technique est délicate et très lisible. Notice en anglais. (15)

Roland CHAILLON.

- (9) Erato STE 50 249 (33-30).
 (10) Philips 235 757 LY (33-30).
 (11) Alpha CL 4 007 (33-30).
 (12) R.C.A. 645 018 (33-30).
 (13) Riviera 421 023 (33-30).
 (14) Ocora OCR 25 (33-30).
 (15) Decca SXL 6175 (33-30).

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

frère Louis, il composa certainement mais il faut redire ici ce qui vient d'être écrit pour François l'ancien.

Voici donc François COUPERIN LEGRAND. Il naquit à Paris, en novembre 1668 et y mourut en septembre 1733.

Il est pour nous l'homologue de J.-S. Bach, parce qu'il appartient à une grande famille, parce que son talent est immense, il est inutile de faire une comparaison pour la simple raison que l'un est allemand, l'autre français. Paul Landormy écrit dans son Histoire de la Musique (1) :

« Couperin a joué dans l'histoire de la musique un rôle considérable. Il prépare de loin l'âge classique l'âge des Haydn, des Mozart, des Beethoven. Il est déjà de leur famille. Il a contribué plus que tout autre à constituer cette langue musicale simple, claire, facile et nette, qui fut celle de tous les grands maîtres de la fin du XVIII^e siècle et qu'il parlait un demi-siè-

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE MARS 1966 - 1^{er} trimestre 1966

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les lundis, de 20 h. 30 à 21 h.)

7 MARS :

Nuit de Gazelle, polka pour clarinette (soliste : A. Médous), Julian Florian. Au lac d'Orédon, schottisch, F.-P. Loup ; Gais enragés, mazurka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), Léon Chic ; Rita, valse espagnole (Comsberg-Foss), F. Andrieu ; Les Misérables, quadrille, X...

14 MARS :

Simone-Yvonne, polka pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Pichonnet), L. Canivez ; Pyrénéenne, schottisch, F.-P. Loup ; Pichonnet, mazurka pour clarinette (soliste : A. Médous), F. Graffeuil ; Frou-Frou, valse, Claret ; G. Alier ; Le Mystérieux, quadrille, X...

21 MARS :

Amitié, polka pour clarinette (soliste : A. Médous), Julian Florian ; Rosalba, schottisch, Ch. Eustache ; Pluie de perles, mazurka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), F. Deydier ; Ten souviens-tu ?, valse, Victor Tournier ; La semaine infernale, quadrille, X...

28 MARS :

La lune de miel, polka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), F. Loup ; Tatiana, schottisch, F. Stougan ; Fantaisie, mazurka pour cornet (soliste : A. Médous), Ed. Avon ; Du Aragon, fandango, Basilio Alvarez ; Le trombone à piston, quadrille, E. Marie.

«... et avant que Bach ne paria jamais aussi purement que lui, qu'il n'eût pris si fermement pour modèle, la langue qui se passe de la grande danse des anciens modes, de la grande danse des rythmes et de l'harmonie apparavant en usage, qui les rend ses richesses, mais d'une unité en concision en précision et quelquefois en puissance ce qu'elle perd en diversité et en couleur. Il faut comprendre ce que Couperin prépare pour le pègre à sa juste valeur. Tout le monde s'accorde à louer son exquise élégance, sa rare finesse, sa pureté de diction inimitable. Ce n'est pas assez dire. Sous son apparence de légèreté un peu superficielle, il cache un sentiment pénétrant et profond de la beauté proprement musicale. Personne avant lui, ni même de son temps dans aucun pays, n'avait encore composé des œuvres d'une telle fermeté de dessin, d'une telle sobriété de développement, d'un charme si prenant d'une perfection si accomplie. Il y a dans Couperin une grâce coquette, une mystérieuse tendresse, une divine aisance que seul Mozart retrouvera beaucoup plus tard.

Couperin est un des miracles de l'esprit français en musique et par dessus les temps, il donne la main d'une part à nos Janneguin et nos Costeley, et de l'autre, à nos Faure et nos Debussy ».

François Couperin avait tellement manifesté le goût de l'orgue dès son enfance que son père fut son premier professeur. Jacques Thomassin lui succéda et ce grand virtuose permit à son élève de continuer l'œuvre familiale à la tribune de Saint-Gervais. Après un concours jugé par Louis XIV le voici à la chapelle du roi pour prendre la suite de Thomassin. Il composa d'abord des motets. A partir de 1690 devaient paraître des sonatas en trio dans le style déglissé (Lent-vif-lent-vif) pour deux dessus de violes et basso-chiffrière. Elles sont intitulées l'Astrée, la Visionnaire, la Superbe, la Steinkerque, la Pucelle. Après avoir pris le titre de « Claveciniste du Roy » il éditra quatre livres de pièces (1713-1717-1722-1730) et un traité sur l'Art de toucher le clavecin destiné à Louis XV. Dans cet ouvrage important on trouve non seulement des indications très précieuses sur la manière de jouer mais aussi des précisions sur le style de l'époque. Les quatorze Concerts royaux (composés pour Louis XV), l'Apothéose de Corelli, l'Apothéose de l'incomparable Lully, Les Goûts réunis, sont des ensembles instrumentaux dans lesquels l'auteur montre l'aisance de son écriture et toutes les qualités citées plus haut par Paul Landormy.

On remarquera dans la musique de François Couperin le Grand la diversité des sujets traités. Il peint des portraits, des scènes de toutes sortes et il ne manque jamais de charme, d'émotion et de tendresse. On trouvera dans les pièces de clavecin des titres qui indiquent clairement ses intentions. En voici quelques-uns : Les Barricades mystérieuses, La Babette, La Commère, L'Angélique, L'Ingénue, L'Attendant, Les Vergers fleuris, Les Trioteuses, Le Réveil matin, Tic-tac-choir, etc.

Dans une suite de cinq pièces intitulées : Les fastes de la grande et ancienne ménestrandise on rencontre des personnages tels que Notables et jurés ménestrandes, les vieillards et les gueux, les jongleurs, sauteurs et saltimbanques avec les ours et les singes, Invalides ou gens estropiés au service de la grande ménestrandise. Désordre et déroute de toute la troupe.

Les pièces pour orgue sont les premières œuvres du maître. Ce sont des réponses instrumentales au chœur des églises. Couperin y apporte sa science des ornements. Ces Versets étaient destinés à la chapelle de Versailles. Dans ses

Offertoires on trouve une imagination et des audaces qui sont en avance sur son temps.

Après avoir été trop brièvement les motifs d'univers de préciser l'histoire pueri dominum pour trois voix et instruments, les Elevations, les Legons de ténèbres écrites par les religieuses de Longueville.

Étudions la musique de Couperin. Si elle reflète une époque elle est aussi de tous les temps. Nous y trouverons tout l'intérêt et l'émotion que pouvait dispenser un homme simple. Il ne recherra pas la gloire et il sut reconnaître la valeur de ses contemporains. Songez qu'il demanda à son éditeur de retarder la parution de son second livre de pièces pour le clavecin afin de permettre la sortie du Recueil pour viole de gambe de Marin-Marais !

Connait-on, de nos jours, de tels exemples ?

« Te minons aujourd'hui sur une phrase de Couperin le Grand : « J'aime beaucoup mieux ce qui me touche que ce qui me surprend ».

(à suivre)

Pierre PAUBON

(1) P. 102 et 103, Paul Melotée, éditeur, Paris.

AVIS DE CONCOURS

BREST

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
 1) Un pianiste accompagnateur (12 heures par semaine), indice 300.
 2) Un pianiste accompagnateur, chargé de cours de déchiffrement (12 heures par semaine), indice 300-450.
 Pour tout renseignement, s'adresser à M. le maire de la ville de Brest.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS
 CUIVRE BOIS
 Nickelage - Argenture - Vernis
 FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e
 Fournisseur
 de la Garde Républicaine

CARNET DU MOIS

NECROLOGIE

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de Mine SCHRIVER, survenu subitement à l'âge de 53 ans. Nous prions M. André SCHRIVER, soliste à la Musique des Gardiens de la Paix de PARIS, son époux, ainsi que ses deux fils, de vouloir bien trouver ici, le témoignage de notre sympathie émue dans cette douloureuse épreuve, avec l'expression de nos plus vives condoléances.

1966

CONCOURS DE MARCHES

A COURTRAI, le 21 août.
 A KNOCKE, les 2-3 juillet.
 A SAINT-POI-SUR-MER, les 6-7 août.

Ces concours de marches auront lieu selon les règlements confédéraux belge et français. Des primes kilométriques sont prévues. Pour COURTRAI, s'adresser à M. Ch. VANNESTE, secrétaire de la Fédération Musicale de la Flandre Occidentale, 24, rue de Bazinge à COURTRAI (Belgique).

Pour KNOCKE, s'adresser à M. DEMARETS, secrétaire de la Commission des Fêtes, Hôtel-de-Ville à KNOCKE (Belgique).

Pour SAINT-POI-SUR-MER, s'adresser à M. E. VERMET, directeur technique du Festival, maire à SAINT-POI-SUR-MER (Nord) France.

QUAND LES NOMBRES CHANTENT

(Suite de la page 1)

Il y a d'ailleurs un fécond enseignement à découvrir dans l'étude des harmoniques, dans la synthèse acoustique qui n'est pas si difficile à comprendre qu'on pourrait le croire. Je me propose précisément d'indiquer ici, à ceux très rares de nos lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'y intéresser — et sans les rebuter par des difficultés trop grandes — quelques principes élémentaires que tout musicien doit connaître, ne serait-ce que pour la simple satisfaction de sa raison. Nos autres lecteurs déjà instruits en cette matière pourront peut-être découvrir et noter de nouvelles perspectives intéressantes. Ces principes montrent clairement combien la musique est un art logique, même dans la fantaisie, et comment les gammes et les accords les plus imprévus se forment naturellement. Rien n'est laissé au hasard, tout est basé réellement sur des chiffres dont la genèse se trouve dans l'unité. En étudiant cette théorie des harmoniques, on est vite émerveillé par sa perfection et sa naturelle simplicité et, en poussant assez loin les investigations, on ne manque pas de faire des observations extrêmement intéressantes, voire passionnantes. La synthèse acoustique nous éclaire à fond sur toutes les différentes gammes qui existent dans le monde depuis les modes de la Grèce antique jusqu'aux mélodies des folklores exotiques en passant par les échelles sonores du plain-chant médiéval et celles sur lesquelles ont été créés les plus grands chefs-d'œuvre de notre musique occidentale au cours des siècles. On voit donc qu'on ne perd pas son temps quand on veut bien se donner la peine de s'initier attentivement au chant si varié des nombres.

J'ai eu l'honneur d'écrire dans ces colonnes, en juillet 1960 (notre numéro 135), un article à la mémoire de mon vénérable ami Prudent Pruvost qui venait de disparaître quelques semaines auparavant. Cet homme, d'une rare culture, est mort à l'âge de quatre-vingt-six ans, à peu près ignoré de la grande majorité des musiciens. Et pourtant, il a écrit un livre extraordinaire intitulé : La Musique renouvelée selon la synthèse acoustique, que j'ai la chance de posséder et que l'on peut consulter heureusement à la Bibliothèque Nationale sous la cote BN. Vmb. 660 ou à la Bibliothèque du Conservatoire sous la cote 4° B 1260, l'édition originale étant épuisée. Au début de son livre passionnant, l'auteur a écrit notamment ceci dans son avertissement : « Jusqu'à présent, dans toutes nos écoles de musique, l'acoustique a été traitée en parente pauvre. C'est trop peu dire : dans maint Conservatoire elle est tout à fait inconnue. La langue musicale ignore son étymologie. C'est énorme ! » Lors de la fondation de notre Conservatoire de Musique, en 1795, un membre de la Commission d'Instruction Publique s'était tout de même risqué à proposer la création d'une chaire d'acoustique. Le Conseil, après avoir accueilli favorablement cette demande, ainsi qu'il appert au procès-verbal du 22 septembre 1795, ce fut le citoyen Portiez, de l'Oise, qui fut nommé rapporteur de ce projet. Malheureusement, l'Administration, comme la Justice, est boiteuse. Chi va piano, va sano; chi va sano, va lontano. Pendant près de cent soixante-dix ans, personne ne sut jamais ce qu'était devenu le fameux et lovable projet. Mais il faut croire que tout arrive quand on sait attendre puisqu'une excellente idée née sous la 1^{re} République a pu être enfin réalisée sous la V^e. Notre Conservatoire National Supérieur de Musique vient enfin d'être doté d'une classe d'Acoustique, laquelle a été confiée à l'éminent Dr. E. Leipp, chef du Laboratoire d'Acoustique de la Faculté des Sciences de Paris. C'est fort bien, mais il faudrait maintenant songer à étendre cet enseignement dans toutes les écoles de musique.

Qu'il me soit permis de rappeler, pour honorer la mémoire du regretté Prudent Pruvost, que son livre si substantiel, ignoré de trop nombreux musiciens, a été hautement apprécié par des spécialistes et des personnalités de qualité. Il me suffira de citer, aussi bien parmi les morts que parmi les vivants, les noms de Ch.-M. Widor, Ch. Koechlin, Amédée Gastoué, René Brancour, Alfred Mortier, Georges Migot, René Dumesnil, sans oublier Edouard Herriot. Le regretté Ch. Koechlin n'était pas seulement un musicien de grande classe, il était aussi un remarquable mathématicien sorti de Polytechnique et il savait ce que peut être le chant des nombres dans sa merveilleuse simplicité. Aussi a-t-il pu écrire de Prudent Pruvost : « M. Pruvost expose ses vues avec une éloquence d'apôtre : son lyrisme nous fait entrevoir un nouvel âge d'or pour la musique ». Et Ch.-M. Widor écrivait en 1931 à Pruvost : « Très reconnaissant, Monsieur, de l'envoi de ce très intéressant ouvrage : La Musique renouvelée que je suis en train de lire lentement. Le problème des harmoniques préoccupe à bon droit notre curiosité. La course de l'onde sonore éveille l'idée de l'Infini ».

Tout cela étant dit, nous allons maintenant entrer dans le vif de notre sujet. Et pour être très clair, j'utiliserai le plus possible les démonstrations et les présentations de Prudent Pruvost.

Faisons donc une première expérience. Sur un piano, frappons fortement et en ayant soin d'abaisser la pédale forte qui libère les étouffoirs, la touche d'un UT dans le registre grave. Nous entendrons d'abord résonner naturellement et en priorité le son fondamental UT mais, en laissant vibrer ce son, nous percevons presque aussitôt la résonance d'un SOL placé à la douzième supérieure (quinte redoublée à l'octave) de cette fondamentale. Une oreille fine percevra même peu de temps après le son MI qui se dégage à l'intervalle de dix-septième, soit la tierce deux fois redoublée à l'octave au-dessus de la fondamentale. Ces deux sons SOL et MI sont ce qu'on appelle les harmoniques 3 et 5 de la fondamentale. Si l'on ne perçoit pas les harmoniques 2 et 4, c'est tout simplement parce que ceux-ci sont respectivement le 1^{er} et le 2^e redoublements à l'octave de l'UT fondamental et qu'ils se confondent intimement avec cette note. Ils sont totalement absorbés par elle.

Pour nous faire bien comprendre, nous donnons ci-dessous (Fig. 1) la série des 16 premiers harmoniques qui se produisent naturellement par la simple émission de l'UT grave qui correspond à l'UT 1 des acousticiens, l'UT grave du violoncelle :

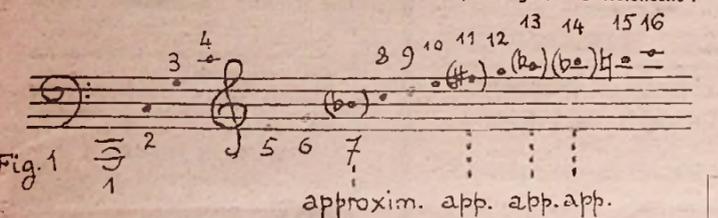


Fig. 1

N'oublions pas que les sons harmoniques produits par la nature quand un son fondamental vibre — et leur nombre est infini — sont comparables à des vitamines qui nourrissent cette fondamentale, la renforcent et contribuent à lui donner son timbre propre. Une première remarque s'impose : on observera que les tout premiers harmoniques de la fondamentale sont assez espacés puisque, jusqu'à l'harmonique 4, nous relevons d'abord un intervalle d'octave entre la fondamentale 1 et le son 2, puis une quinte entre les sons 2 et 3, une quarte entre 3 et 4. Viennent ensuite une tierce majeure entre 4 et 5, une tierce mineure entre 5 et 6. Notons en passant que la nature produit par l'harmonique 7, dans la résonance de l'UT fondamental, un SI bémol légèrement bas que nous avons placé entre parenthèses. Les sons 8, 9 et 10 sont rigoureusement justes mais le son 11 est un FA trop haut (presque un FA dièse). Le son 12 est juste (redoublement du 3 et du 6) mais le 13 est un LA un peu bas, le 14 un SI bémol un peu bas, étant le redoublement du 7. Le 15 est juste (c'est la douzième du MI, donc $5 \times 3 = 15$) et forme avec le 16 (4^e octave de la fondamentale) l'intervalle de demi-ton entre la sensible et la tonique. Nous venons donc de constater que les sons 7 (avec son redoublement 14), 11 et 13 diffèrent sensiblement en intonation du Sib, du FA et du LA que nos solfèges nous ont appris à connaître et qui sont donc devenus familiers à notre oreille. Nous ne pouvons cependant pas dire que ces sons 7, 11, 13 et 14 soient « faux » puisqu'ils nous sont donnés par la Nature. Autant vaudrait alors contester la « justesse » de telle ou telle couleur de l'arc-en-ciel. Ces sons qui dérangent un peu nos habitudes auriculaires sont donc authentiquement naturels et la gamme qui se forme toute seule par les résonances de la 4^e génération des harmoniques 8 à 16 est donc la gamme diatonique dite « naturelle ». La génération suivante (16 à 32) forme la gamme chromatique également naturelle, gamme de 12 sons plus 4 sons (23, 26, 29, 31) ou apparaissent des quarts de ton. Nous trouverons cette gamme plus loin dans le tableau Pruvost.

Nous notons donc que plus nous montons dans la série infinie des harmoniques, plus les intervalles se resserrent. C'est ce qu'on appelle la perspective

harmonique. Cette perspective sonore produit en effet à l'oreille ce que la perspective visuelle produit à l'œil. Quand on regarde sur une route l'échelonnement d'une rangée d'arbres ou de poteaux télégraphiques (plantés pourtant à des intervalles égaux entre eux) il semble que les premiers de ces arbres ou de ces poteaux sont beaucoup plus espacés les uns des autres que les suivants. Ceux-ci, au contraire, semblent être entre eux de plus en plus rapprochés. C'est une illusion d'optique, cette perspective visuelle, mais il ne faut tout de même pas la confondre avec la perspective sonore car, en fait, le nombre des harmoniques va toujours en doublant en passant d'une octave à la suivante et bien des intervalles se rétrécissent réellement (demi-ton, quart de ton, huitième de ton, etc...). Ce qu'il faut noter, en tout cas, c'est que le rapport d'octave 2/1 jalonne toujours d'une façon invariable et absolue, dans la série infinie des harmoniques, l'étendue fixe de cette octave. Comme nous le verrons plus loin, l'octave est en fait la seule consonance parfaite. Elle peut être multipliée, autant de fois que l'on voudra par elle-même sans jamais rien perdre de sa valeur acoustique intégrale. On peut donc former des cycles d'octaves jusqu'à l'infini sans jamais altérer la justesse de la note qui sert à l'origine de point de départ et qui se maintiendra strictement telle, dans le même rapport 2/1, sans un comma de différence avec l'octave précédente. Il n'en est pas de même avec les autres intervalles comme on le verra bientôt. Cela est très important à noter. Ce qu'il faut également observer dans la théorie des harmoniques — et là encore la Nature nous donne un merveilleux exemple mathématique — c'est que les nombres désignant ces harmoniques : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, etc... jusqu'à l'infini, ne sont pas seulement des numéros d'ordre dans la progression arithmétique. Ils indiquent aussi des rapports exacts dans les nombres des vibrations. Par exemple, si nous nous reportons à la Figure 1, le rapport d'octave avec une note située à ce même intervalle inférieur sera toujours le rapport initial 2/1, le rapport de quinte 3/2, celui de quarte juste 4/3, celui de tierce majeure 5/4, etc... Cela aussi est d'une importance capitale comme nous le verrons plus loin.

Je dirai aussi ultérieurement comment on a pu entendre expérimentalement de très nombreux harmoniques assez éloignés d'une fondamentale au moyen des résonateurs amplificateurs du célèbre physicien allemand Helmholtz. Quant à la division mathématique très simple d'une corde vibrante qui, dans sa longueur totale donne le son fondamental 1, elle a été magistralement démontrée il y a plus de 2500 ans par Pythagore sur son monocorde. La corde mise en vibrations et affleurée à sa moitié donne l'harmonique 2 (l'octave) ; à son tiers elle donne le son 3 (la douzième ou quinte) ; à son quart le son 4 (double octave) ; à son cinquième, le son 5 (la dixième ou tierce), etc... selon la Fig. 1 précédente. La série des harmoniques forme une interminable progression arithmétique qui commence à 1 et dont la raison est 1, donc : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, etc... jusqu'à l'infini.

Voici comment Prudent Pruvost a présenté la formation des générations successives d'harmoniques :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
UT	UT	RE	MI	FA	SOL	LA	SIB	SI	UT	UT	RE	MI	FA	SOL	LA
		dièse			dièse								app.	app.	app.

Nous avons là 5 générations, les premières, qui pourraient se poursuivre jusqu'à l'infini, chaque génération est représentée par une octave : 1 à 2, 2 à 4, 4 à 8, 8 à 16, 16 à 32, etc... avec tous les nombres entiers pouvant s'intercaler entre les deux notes extrêmes de chaque octave.

Dans son beau livre, Pruvost nous fait admirer la magnifique expérience d'acoustique qui a été réalisée par le célèbre organier Cavaillé-Coll au moyen de son ingénieux instrument : l'enregistreur harmonique. Voici comment cet instrument de démonstration avait été construit. Cavaillé-Coll avait établi une série de 32 tuyaux d'orgue de longueurs décroissantes, comme une énorme syrinx ou flûte de Pan. Le premier tuyau, le plus long, était accordé pour produire le son fondamental de la série, disons UT, par exemple, pour fixer les idées. Le second tuyau, moitié moins long, donnait le son 2, à l'octave supérieure ; le troisième, réduit au 1/3 donnait le son 3 (à la 12^e supérieure) ; le quatrième, réduit au 1/4, donnait le son 4 (la double octave supérieure), etc... selon l'échelle figurée précédemment (Fig. 1) mais la série, au lieu de s'arrêter au son 16, se poursuivait jusqu'au son 32, c'est-à-dire qu'elle donnait les 5 générations du tableau ci-dessus, donc une octave au-dessus du son 16. Quand on faisait chanter chacun de ces 32 tuyaux séparément au moyen de sa touche correspondante, on obtenait la note qui lui était propre, seule, mais si l'on appuyait sur les 32 touches simultanément — et c'est là que réside la merveille — on obtenait la note fondamentale UT dans toute sa pureté, dans sa rigoureuse justesse, avec une plénitude de son extraordinaire, nourrie de toutes les vitamines harmoniques supérieures, sans la moindre discordance. Et pourtant, dans cette série complète de 32 harmoniques, dans cet accord formidable où se superposaient un nombre important de notes conjointes (surtout dans la 5^e génération d'harmoniques) avec des demi-tons diatoniques ou chromatiques et même des quarts de ton, on pouvait s'attendre à un résultat cacophonique épouvantable. Eh bien ! non ! C'était d'une unité sonore incroyable. Mais, ce qu'il faut remarquer, c'est que toutes ces notes en apparence très dissonantes étaient des sons harmoniques naturels de la fondamentale et qu'ils se trouvaient placés loin d'elle dans l'échelle sonore. Quand on les faisait sonner toutes ensemble avec les autres notes de la série harmonique, elles se fondaient, se résorbaient comme par enchantement dans une unité idéale qui était celle de la fondamentale UT absolument juste, pure, égale et riche. La preuve était faite magistralement que chaque son fondamental est composé d'une foule de sons partiels ou concomitants, les uns en consonance, les autres plus ou moins dissonants avec lui ou entre eux mais qui assurent sa rigoureuse justesse, sa parfaite unité et son timbre. Miracle de la Nature ! Et, démonstration qui servait de corollaire : dès que l'on supprimait quelques-uns de ces harmoniques naturels, le son devenait moins plein, moins riche, plus fade et surtout moins timbré au fur et à mesure qu'on diminuait, si j'ose dire, l'appoint, « l'assaisonnement des vitamines sonores ».

(à suivre)
(1) Flammarion, Paris. André PETIOT.

L'HARMONICA

(Suite de la page 1)

quelques vingt sept siècles avant J.-C. sous le nom de « sheng ». Pourquoi ne pas voir aussi dans la Flûte de Pan le mécanisme essentiel, qui est le déplacement de petites cases devant la bouche.

Du moins, s'il n'est pas certain que Buschmann fut l'inventeur il marque une étape essentielle de l'évolution. Frédéric Buschmann était facteur d'orgues de Vienne, ce qui ne veut pas dire : (ceci pour les jeunes lecteurs), qu'il distribuait des orgues dans les boîtes aux lettres ou qu'il utilisait les fentes des tuyaux pour y glisser des lettres. Il était tout simplement fabricant d'orgues.

D'après le légende, Buschmann vérifiait, certain jour l'accord de son harmonium en les portant à la bouche. (on sait que l'harmonium est conçu de la même façon que l'harmonica, c'est-à-dire avec anches métalliques battantes). Il alligna donc les notes de la gamme, les réunir, et construisit ainsi le premier harmonica. Il est certain qu'un peu plus tard, Mathias Hohner perfectionna l'instrument et donna l'élan à la fabrique qui, implanté un Trossingen en Allemagne fournit la majeure partie des harmonicas fabriqués dans le monde entier. (80 %).

Depuis, l'instrument a reçu des modifications qui font de lui, un véritable instrument de virtuosité, qu'il soit diatonique ou, (par l'adjonction d'une petite tirette), chromatique.

Certains commencent à peine à le prendre au sérieux ; pourtant qu'elle atmosphère à la fois spirituelle, envoûtante et souvent dramatique ne peut-il apporter dans la musique de film ou encore dans les séquences radiophoniques. D'autant plus, que par les procédés d'amplification moderne, il néglige son principal défaut : le manque de puissance. Contrairement à la guitare, dite électrique, qui n'est plus qu'une planche avec des cordes, il subit une modification insignifiante de sonorité : un microphone minuscule enregistre les sons à leur sortie et dans le meilleur des vibrations.

Apparenté à l'accordéon et à l'harmonium, par ses anches battantes, il n'a pas à subir leurs difficultés du maintien de pression pneumatique, il est très économique du souffle de l'exécutant. De là aussi son succès populaire, et enfantin en particulier.

Grâce à des virtuoses comme Larry Alder, Chesney, le trio Raiser, le trio Hotcha ou Jean Wetzel ses possibilités ont été révélées à tous les publics, même celui des grandes associations symphoniques puisqu'il compte maintenant des concertos avec grand orchestre dans son répertoire. Bien sur, son terrain de prédilection reste la musique légère et le jazz, mais en avançant les noms de ces compositeurs : D. Milhaud, Vaughan Williams (romance pour harmonica et orchestre) Spinakowsky (concerto), Cerepin ; etc., on ne peut le négliger.

N'accusons pas la mode, face à l'engouement qu'il provoque. Ses qualités sont loin d'être négligeables. Il a une étendue de une à quatre octaves, et obtient ainsi jusqu'à 128 sons différents ; le plus grand modèle mesure 58,5 cm ; la maison Holner présente dans son catalogue 48 modèles différents, il y en a pour tous les goûts. Je connais un sympathique duo harmonica, qui possède 14 harmonicas à lui seul, ce qui représente 2,30 m de rampe à mordre, et quelques 640 trous à obturer par intermittence, de quoi essouffler un buile quand même !

L'harmonica est peut-être un jouet et c'est par lui que nombre d'enfants accèdent au royaume des sons. Mais n'évoque-t-il pas pour nous le petit mousse perdu au milieu de l'océan, et plongé dans une solitude nostalgique. Les chansons de marins qui l'utilisent sont légions au point de faire de lui un symbole du grand large, lui l'instrument minuscule, l'instrument de poche.

La littérature elle-même lui donne ses lettres de noblesse, écoutons Jean Glono : « Jouer de l'harmonica, c'est transformer son souffle en musique, c'est devenir musique depuis le fond de l'être jusqu'au ras des lèvres... ».

D. PAQUETTE.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

(Ordre des Musiciens)

Le 19 décembre 1965, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'Association Professionnelle de l'Enseignement Musical. La santé de M. Francell, le président, ne s'étant pas améliorée depuis l'an dernier, ce fut M. Amable Massis, inspecteur général honoraire de la Musique et président d'honneur de l'Association, qui présida et mena les débats. La réunion se tenait dans les locaux de la Confédération Musicale de France.

Une étude approfondie de la situation de la profession a été longuement étudiée. Plusieurs décisions ont été prises du plus haut intérêt, notamment l'appui juridique en cas de nécessité pour tous les membres, plusieurs mises au point ont été faites au sujet de la Caisse d'Association Vieillesse.

A l'ordre du jour figurait l'élection du tiers des membres sortants du bureau qui furent élus à l'unanimité. Le secrétaire général, M. Bécard proposa M. Ehrmann comme président provisoire, tenant

compte des lourdes charges qui lui incombent déjà. M. Massis devant l'ambiance chaleureuse de l'auditoire, demanda la transformation de cette élection en présidence définitive qui fut accordée à l'unanimité. Le président Ehrmann annonça la nomination de M. Francell élevé à la présidence d'honneur et Mme Grandfond comme vice-présidente. La séance fut levée au milieu des acclamations.

N.B. — Le Président souhaite que cette association prenne de plus en plus d'importance en apportant à l'enseignement libre un véritable statut. Il invite les professeurs à y adhérer. Pour tous renseignements s'adresser 65, rue Blomet, Paris.

Au moment de mettre en pages, nous apprenons le décès du président Fernand FRANCCELL. Nous en sommes profondément émus. Nous garderons de ce bel artiste et dévoué président, un impérissable souvenir.

CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS
ECUSSONS BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brésils mais
métré suisse

Les Brodeurs
Réunis
81, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARG. 62.50
Se recommander du journal

Un beau Concert d'Hommage à Romain Rolland

(Suite de la page 1)

La Chorale Populaire de Paris compte déjà derrière elle trente années d'existence et de féconde activité. Dès l'année même de sa fondation, elle s'attira la profonde sympathie de Romain Rolland qui fut toujours, on le sait, passionné de musique et qui ne cessa d'encourager le développement de cet art sublime parmi les masses laborieuses. D'autres grands artistes, comme Albert Roussel, C. Kœchlin, Honegger, Désormières — pour ne citer que des disparus — soutinrent eux aussi, ardemment, les efforts de la Chorale Populaire de Paris. Louis Durey est l'actuel président de cette société qui est supérieurement dirigée par M. René Mégret. La Chorale a tenu naturellement à témoigner toute sa gratitude à Romain Rolland pour la glorification de son centenaire et elle s'est jointe spontanément au Groupe Musical de la Pinsonnière dès qu'il fut question d'organiser cette manifestation du souvenir.

On sait le culte qu'avait voué Romain Rolland à l'immortel Beethoven. Il était donc tout indiqué d'ouvrir le concert par l'exécution d'un chef-d'œuvre du maître de Bonn. Et ce fut le Quatuor en mi b avec piano qui nous fut offert dans une exécution absolument remarquable. De chaleureux applaudissements récompensèrent comme ils le méritaient ces parfaits interprètes : Mme Deloget, MM. Pierre Grout, Claude Pessard et André Buisson.

Après cet émouvant exorde musical, M. G. Chaumeron prit la parole pour bien préciser le sens de cette cérémonie et aussitôt après avoir remercié toutes les personnes présentes de l'intérêt qu'elles y attachaient, il exprima les profonds regrets de quelques personnalités — notamment Mme Romain Rolland et M. Pierre Abraham, directeur de la revue « Europe » — qui avaient été empêchées de venir par suite de circonstances indépendantes de leur volonté. Nous fumes ainsi privés d'entendre M. P. Abraham prononcer l'allocution qu'il avait préparée sur « Romain Rolland, écrivain et homme de paix ». Ce fut l'un de ses amis et collaborateurs de la revue « Europe », M. Roger Chateaneu qui, au dernier moment, écrivit en manière d'improvisation un texte de qualité qu'il nous lut avec beaucoup d'émotion. Dans ce texte, M. Chateaneu s'attachait tout d'abord à nous convaincre que l'ardent désir de communier en la pensée d'un homme toujours aussi actuel que Romain Rolland était encore plus nécessaire et essentiel que de « commémorer » l'écrivain disparu. Dans notre esprit, en effet, Romain Rolland n'est pas mort, il est toujours présent et agissant, il est toujours là pour nous inspirer par son exemple inoubliable, pour nous rappeler ce qu'il devrait être pour chacun de nous la suprême loi humaine : l'amour du prochain et le respect absolu de la Justice et de la Vérité. Ce discours fut fort applaudi car, tout au long, il nous avait mis réellement en communion avec l'esprit du grand citoyen du monde qu'était et que demeure au-delà du trépas Romain Rolland.

La partie musicale fut reprise tout de suite après ce discours. Nous entendimes interpréter par la Chorale Populaire de Paris un choix excellent et très varié de chants, tous « a cappella », qui s'étendaient du Moyen-Age à notre époque. L'ordre chronologique ne fut pas strictement respecté car ce furent d'abord deux exquises pièces de notre Renaissance qui nous furent offertes : « Ce mois de May, de Janequin, et Pourquoi donc ne boirions-nous pas ? » de Costeley ; virent ensuite plusieurs chants folkloriques très caractéristiques : « J'm'en vas chantant, riant (harmonisation de Guy Ropartz) ». Le cornemuseux, amusante pièce imitative (harmonisation Barbaud) et le célèbre, émouvant et historique chant languedocien Le Bouvier (« Lou Bouié », en langue d'oc). Cette admirable mélodie est un simple chant de labour qui remonte au début du XIII^e siècle, à la sombre époque de la croisade contre les Albigeois, mais il fut aussi pour les Cathares, ceux qui se disaient les « parfaits fidèles d'amour » et que le fanatisme romain avait voués à une sauvage extermination, un chant de ralliement et de reconnaissance. Nous eûmes ensuite l'exécution du beau chœur russe Aux condamnés, de Chostakowitch, et le fameux Chant des partisans français, ce chant de la Résistance, de J. Kessel et A. Marly, dont le premier transcripteur fut le capitaine-chef de musique Félix Boyer qui était présent au concert. Tous ces chants furent interprétés d'une façon remarquable par cette chorale qui possède vraiment les qualités majeures : beauté des voix, style, articulation et intelligence des tex-

tes dont on ne perd pas un mot, le tout obéissant fidèlement à la direction d'un chef qualifié qui sait imposer à l'ensemble une souple mais sûre discipline. Pour un meilleur équilibre dans la structure de cette chorale mixte, on souhaiterait peut-être quelques voix supplémentaires du côté masculin. Cela n'est qu'une simple remarque et non une critique car, du point de vue de l'interprétation, on ne peut vraiment demander mieux.

Pour ouvrir la seconde partie du concert, nous eûmes la très grande joie d'entendre, jouer par deux artistes du Groupe Musical de la Pinsonnière, Mme G. Deloget et M. André Buisson, ce pur chef-d'œuvre qu'est la Sonate en fa majeur, dite le « Printemps », pour violon et piano, de Beethoven. Cette exécution fut parfaite, elle traduisit dans le style le plus simple mais aussi le plus beau, la pureté et la fraîcheur des sentiments que Beethoven nous a laissés dans cette œuvre d'amour. L'audition de l'adagio, en particulier, fut un véritable enchantement et, quand la sonate s'acheva dans la juvénile alacrité du rondo, les deux excellents protagonistes furent salués comme ils le méritaient par une enthousiaste ovation.

Après la musique de Beethoven, si chère au cœur de Romain Rolland, il nous était salubre de pénétrer au plus profond de l'éthique du grand écrivain. L'acteur Jean Michaux vint nous lire d'admirables pages d'« Au-dessus de la mêlée », cette œuvre que les hommes, à quelque nation qu'ils appartiennent, ne méditeront jamais assez car Romain Rolland nous livre dans ce message bouleversant ce que le mot « guerre » contient d'horreur et d'absurdité révoltantes. C'est un devoir humain que de diffuser de telles pages parmi les peuples encore trop portés, à notre époque dite à tort civilisée, à se soumettre passivement à la psychose guerrière. Cette lecture fut faite avec autant de grandeur que de simplicité par Jean Michaux dont le légitime succès donna la mesure de l'intérêt suscité chez les auditeurs.

La musique reprit ses droits avec la Chorale Populaire de Paris : une charmante pièce de Costeley « Là, je n'rai plus », puis deux chœurs sur des poèmes de Lorca, harmonisés par Louis Durey, des chants de la Révolution française et d'inspiration sociale nous furent donnés avec une grande intensité d'expression. Nous mentionnons particulièrement le Chant de l'Amitié de Beethoven, sur des paroles de Goethe, et le très beau Chant des mineurs de Serge Nigg.

Enfin, cette magnifique manifestation artistique, placée sous l'invocation de Romain Rolland, se termina dans l'euphorie des charmantes Variations pastorales sur un vieux Noël, pour harpe, de Marcel Samuel-Rousseau, transcrites avec accompagnement de quatuor à cordes par Marcel Tournier. La soliste, Mme Huvey, nous fit admirer son beau et gracieux talent et elle partagea son très grand succès avec ses valeureux accompagnateurs : Mme Geneviève Deloget, premier violon, MM. Michel Deloget, deuxième violon, Pierre Grout, alto, et Claude Pessard, violoncelliste.

Ce fut une très belle réussite dont il faut sincèrement féliciter les artistes et les organisateurs. Les auditeurs se séparèrent enchantés d'avoir pu assister à cette manifestation solennelle dans le grand souvenir de Romain Rolland. Beaucoup d'entre eux ne manqueront pas de concrétiser ce souvenir en acquérant au foyer de l'Ecole Normale de Musique le fort intéressant et substantiel numéro de la revue « Europe », paru tout récemment et qui est intégralement consacré à l'auteur de « Jean-Christophe ».

André PETIOT.

ASSOCIATION DES CONCERTS DE CHAMBRE DE PARIS

Orchestre Fernand Oubradous
Concert tous les dimanches, à 17 h. 45, salle Gaveau, 33-35, rue La Boétie, Paris.
6 mars : Colette Herzog, cantatrice ; Shizuko Ishii, Sylvie Gazeau, Patricia Fontanarosa, Antoine Gouillard, violonistes ; Pierre Pierot, hautboïste. Sous le patronage du Concours M. Long J. Thibaud, les premiers prix des Grands Concours Internationaux : Paris (Y. Thibaud) ; Londres (C. Flesch) ; Rio de Janeiro. Cantate numéro 22 : « Weichet nur, betrübte Schatten », J.-S. Bach ; « Concerto en mi majeur pour violon », J.-S. Bach ; « Concerto pour violon et hautbois », J.-S. Bach ; « Concerto pour 4 violons et orchestre », Locatelli ; « Concerto grosso en la majeur », A. Vivaldi. Direction : Joseph Calvet.
13 mars : Yvonne Lefebvre, pianiste ; Jean-Pierre Rampal, flûtiste ; « Symphonie concertante K. 297 », W.-A. Mozart ; « Concerto pour piano en ré mineur », K. 496, W.-A. Mozart ; « Concerto pour la Flûte », K. 314, W.-A. Mozart ; Diverissement « Les Postes d'Hebé », J.-P. Rameau. Direction : Fernand Oubradous.

Pour le local de la C.M.F.

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES
23.796,82 F

M. Louis-Richard Haegy, Kaisersberg (Haut-Rhin), 28 F ; M. Gusmann Antoine, Boaugency (Loiret), 6 F ; Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne, 48 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :
23.878,82 F

TEXTES OFFICIELS

AUCH

Concours de musique du 26 juin
Le comité d'organisation du Congrès d'été de la C.M.F. et du concours international de musique du 26 juin 1966, organisé à Auch, à l'occasion du centenaire de l'harmonie Auscitaine, demande aux sociétés qui ont l'intention d'y participer, de bien vouloir adresser leur demande d'inscription avant le 15 avril 1966.

Pour permettre une organisation rationnelle de ces manifestations il est de l'intérêt même des sociétés qui veulent se rendre à Auch, de se faire connaître le plus tôt possible.

Adresser toute correspondance, à Comité d'organisation du concours de musique, syndicat d'initiative, boîte postale numéro 6, 32 (Auch).

OMISSION

Dans la liste des adresses éditeurs concernant les œuvres à choisir pour les concours C.M.F. (Journal de janvier 1966) !
Editions françaises de musique - O.R.T.F. - Bureau 6.709 - 116, Avenue du Président Kennedy, Paris, XVI^e - BAGatelle 37-43.

BEZIERS

La ville de Béziers organise durant la deuxième quinzaine de juillet de grandes manifestations musicales et théâtrales. Le comité d'organisation serait désireux de prendre contact avec les sociétés musicales, harmonies, fanfares, sociétés d'accordéon, groupes folkloriques qui désireraient participer à ces festivités.

Pour tous renseignements, adresser la correspondance à : Festivals 1966, mairie de Béziers - 34 - (Hérault).

CAYEUX-SUR-MER

La ville de Cayeux-sur-Mer (Somme) accueillera chaque dimanche du 19 juin au 11 septembre 1966, les sociétés musicales qui en feront la demande.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le maire de Cayeux-sur-Mer.

YONNE

Congrès fédéral du 20 mars, à Aillant-sur-Tholon. Chaque société doit être représentée par deux délégués. Tout musicien muni de sa carte fédérale peut assister au congrès. Tous les vœux ou propositions doivent être adressés au président. Letourneau quinze jours avant le congrès.



G. GUERULT
J. GUERULT Fils et Cie, Succ
FABRICANT - EDEUR

TOUS LES INSIGNES

METAL, METAL ÉMAILLÉ, BRODERIE
COUPES, MÉDAILLES, BROQUES
(ETUDE DE TOUS PROJETS)

DRAPEAUX DE SOCIÉTÉS, BRASSARDS

119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}

Tél. 236.47.33 - Tarif et album illustré franco

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

« L'UNION MUSICALE » de CHATEAU-THIERRY (Aisne) susceptible de procurer, avec logement, emploi de mécanicien motoriste agricole Essence DIESEL à musicien d'Harmonie ou Batterie-fantasia. Envoyer demande de renseignements à M. GODVILLON, 31, village Saint-Martin - CHATEAU-THIERRY.

Chef-lieu de canton, 4.000 h., centre-ouest, cherche chef de musique pour remonter société. Importants groupes scolaires. Possibilités de leçons particulières. Ecrire au journal numéro 410.

OFFRE SPÉCIALE

PARIS COTE D'AZUR :

1^{er} jour : Départ de Paris, dans la soirée, par le train.

2^e jour : Arrivée à Nice. Excursion de la Grande Corniche et Menton la Turbie, Toquebrune Saint-Martin, Menton, Monte-Carlo, Monaco, Beaulieu.

3^e jour : Excursion à Cannes et les Iles de Lerins. Visite de l'île Sainte-Marguerite (forteresse et cellule du « Masque de Fer ») et l'île Saint-Honorat. Le soir, départ par le train, pour Paris

4^e jour : Arrivée à Paris, le matin.
Prix comprenant voyage chemin de fer 2^e classe (prix de groupe), pension complète et excursions : au départ de Paris : 230 F par personne. au départ de Lyon : 170 F par personne.

CALAIS - LONDRES, par bateau et autocar :

deux jours dans la capitale britannique : 150 F par personne (Groupe de 25 personnes minimum).

BEAUVAIS - LONDRES, par avion :

Deux jours : 195 F (25 personnes minimum).

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France

34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : 522 83.37

Maison de la Culture d'Amiens

(Suite de la page 1)

Dans son vaste domaine la M.C.A., qui a déjà son sigle, ignore les murs et répudie les grilles. Elle constitue en fait une vaste enceinte de verre dominée par une sorte de donjon qui abrite les superstructures de son grand théâtre. Car dans ce prodigieux quadrilatère de glaces s'incrustent avec aisance, ampleur et confort ce grand théâtre de onze cents places machiné à l'extrême, un petit théâtre de six cents places ; des salles d'audition de musique enregistrée, de lecture, de conférence ; des studios, bibliothèque et bibliothèque, des halls d'exposition, une cafétéria-snack-bar avec cuisine organisée. Et, en sous-sol, un parking pour 300 voitures.

Avec tout ce que l'on a réussi à loger dans ce palais de verre on en aurait nagère construit plusieurs, encadrés de colonnes ioniques ou doriques, de frontons, d'arcs et d'archivoltes. A la Maison de la Culture d'Amiens ne domine, quant à présent, que le pratique, non sans élégance et la ligne droite, autant qu'elle le peut. Mais le dernier mot n'est pas dit. Le travail d'équipement continue et le travail d'ornementation est commencé.

Voilà pour le cadre ! En même temps qu'il s'achève on met au point le « train de vie » de cette institution qui — disait aussi M. Biasini — doit avoir un certain côté Café du Commerce ou de midi à minuit l'on trouve des livres, des disques, l'on parle avec des amis, où se nouent des relations... Ne dirait-on pas mieux que la

MCA devra être aussi un club intellectuel ? D'ores et déjà c'est l'orientation qu'entendent lui donner son directeur, M. Philippe Tiry et le conseil d'administration dans lequel siègent bien entendu des personnalités amiénoises qualifiées. Au surplus il est entendu déjà que la Maison de la Culture d'Amiens sera le domaine d'une association d'usagers et, dès maintenant, des bulletins d'adhésions sont diffusés qui vont permettre aux Amiénois, bien sûr, mais aussi à tous les Picards d'être membres de cette association moyennant une cotisation fixée provisoirement à un franc par mois.

C'est en principe cette association qui reçoit en charge la M.C.A., financée à 50% par la ville et par l'Etat pour son fonctionnement.

C'est du reste la proposition qui a été adoptée pour la construction de l'édifice avec cette précision que la part de la ville d'Amiens était représentée par les dommages de guerre afférents à la destruction de son théâtre municipal qu'elle n'avait pas reconstruit.

La filiation est donc certaine entre le Grand Théâtre de la M.C.A. — déjà jugé trop petit avec ses onze cents places — et l'ancien théâtre municipal qui en contenait 1.400. Or Amiens qui comptait alors quatre-vingt-dix mille habitants en a maintenant 130.000.

Le théâtre municipal d'Amiens — le plus vieux théâtre de France — a été détruit en 1940 par un incendie systématique allumé au moyen de produits incendiaires. Il est bien entendu que la période des reproches et des rancunes est révolue. Mais la ville d'Amiens s'é-

■ COMMUNE DE SASSENAGE (Isère) (près GRENOBLE) recrute employé pour assurer selon besoins, fonction de Guide des Grottes « Les Caves » ou travaux divers, dont conduite véhicules automobiles communaux. Emploi réservé à musicien. Traitement OP2 selon barème communal. Logement de 3 pièces à titre onéreux. Adresser cand. à M. le maire de SASSENAGE (Isère).

DEMANDES D'EMPLOI

■ Trompettiste cherche place orchestre de danse. Ecrire au journal numéro 412.

■ Violoncelliste premier prix du Conservatoire de Versailles, cherche place de professeur dans une école de musique ou formation musicale. Ecrire journal numéro 413.

■ Contrebassiste prix du Conservatoire de Versailles, cherche place de professeur dans une école de musique ou formation musicale. S'adresser au journal numéro 414.

OCCASIONS

■ Particulier vend trompette Couesnon « Monopole Conservatoire » verni doré avec coulisse d'accord au troisième piston, deux clés d'eau, pistons suspendus et recouverts. Etat neuf, avec étui fibroïne marron. Prix 300 F. Ecrire Journal numéro 415.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

Manifestations 1966-1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
20, 21 et 22 mai 1966	VICHY (Allier).	CONCOURS Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. La société désignée sera choisie parmi celles ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années)	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e
Pentecôte 29-30 mai 1966	GANNAT (Allier)	Concours de musique - Fête fédérale et congrès de la Fédération musicale du Centre.	Mairie de Gannat (Allier)
29 mai 1966	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant C.I.S.P.M. réservé aux chorales ayant obtenu dans les trois dernières années un 1 ^{er} prix dans la division d'honneur ou d'excellence.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, à Luchon. M. Rouault, La Mesle-sur-Sarthe (Orne). M. Jean Philippe, secrétaire, à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher)
12 juin 1966	LUCHON (Hte-Garonne)	Concours batteries-fanfares.	M. Pierre Jacquet, 11, rue Neuve, Florange (57). Syndicat d'Initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers) Chambre de Commerce, Macon. B.P. 125.
19 juin 1966	LE MESLE-SUR-SARTHE (Orne)	Concours international de musique Toutes sociétés fédérées.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
19 juin 1966	JUZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)	Concours de musique (Harmonies - Fanfares - Batteries, toutes divisions).	Dr Ir Wintgens, président, Stichtingsbestuur Wereldmuziekconcorso, à Kerkrade (Hollande). M. Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord) M. Dairon, maire de Tours (Indre-et-Loire). Mairie de Besançon.
19 juin 1966	FLORANGE (Moselle)	Concours international de musique, toutes divisions.	Syndicat d'Initiative, B.P. n° 6, Auch (Gers). 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e . M. Dorizon 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire).
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales, tambours et clairons, trompettes, cors, trompes. Formation juniors.	
2 et 3 juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours C.I.S.P.M. réservé à une harmonie ayant obtenu dans les trois dernières années un premier prix dans la division d'honneur ou d'excellence.	
9 et 10 juillet 1966	VARALLO-SESIA (Italie)	5 ^e concours mondial de musique pour fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à plectres. Concours de marche	
Entre 15 juillet et 15 août 1966	KERKRADE (Pays-Bas)	Concours international de musique.	
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	Concours international de musique.	
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)		
9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)		
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	CONGRES Congrès d'été de la C.M.F.	
20-21-22 et 23 octobre 1966	PARIS	Congrès d'hiver C.M.F. - Concert - Concours d'excellence.	
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1 ^{er} mai 1966	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	FESTIVALS Festival de musique.	
7 et 8 mai 1966	LYON (Rhône)	Manifestation populaire d'accordéon	
15 mai 1966	TRIE-SUR-BAISE (Htes-Pyrénées)	Festival de musique.	M. le Président de la Société. Président du jury, M. Brun, et conseiller technique, M. Max Francy, président de l'Accordéon-Club de France, 17, rue d'Hauteville, Paris-10 ^e . Mairie de Trie-sur-Baise (Hautes-Pyrénées). M. Jean Fischer, route de Saint-Avoid, à Boulay. M. Mallet, à Villeu (Ain). M. Mathé, « L'Etoile », Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).
15 mai 1966	BOULAY (Moselle)	Festival de musique.	
15 mai 1966	CHALAMONT (Ain)	Festival de la Fédération musicale des bords de l'Ain.	
19 mai 1966	ROCHEFORT-SUR-MER (Ch.-Mme)	Festival de musique.	
Du 20 mai au 10 juillet 1966	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	Festival permanent réservé aux Sociétés françaises et étrangères classées en Division supérieure (Excellence et Honneur) Indemnité prévue.	
22 mai 1966	ST-PIERRE-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival de musique, avec la participation de l'Harmonie départementale.	
22 mai 1966	COMMERCY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie municipale de Commercy.	
22 mai 1966	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3 ^e Canton à Reims.	
22 mai 1966	AMPLEPUIIS (Rhône)	Festival de l'Union départemental du Rhône.	
22 mai 1966	VEIGY (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Chablais.	
25 mai 1966	Amphithéâtre de la SORBONNE, PARIS-V ^e	Festival de chant choral.	
28, 29 et 30 mai 1966	NEERPELT (Prov. de Liège) Belgique.	Festival de musique pour la Jeunesse réservé aux ensembles vocaux. Délai d'inscription: 1 ^{er} mars 1966.	
29 mai 1966	PATAY (Loiret)	Festival de musique.	
29 et 30 mai 1966	CORNY (Moselle)	Festival de musique.	
29 mai 1966	PONT-A-MOUSSON (M.-et-M.)	Festival de musique.	
5 juin 1966	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	
5 juin 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festivals de chants.	
5 juin 1966	SEYSSSEL (Ain)	Congrès et festival de l'Union départementale de l'Ain.	
5 juin 1966	NERE (Charente-Maritime)	Festival de musique.	
5 juin 1966	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)	Festival de musique.	
5 juin 1966	FRONTON (Hte-Garonne)	Festival départemental.	
5 juin 1966	NOMENY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de la « Renaissance de la Selle ».	
5 juin 1966	BUSSIERES (Loire)	Festival de musique et concours de batteries.	
11 et 12 juin 1966	POMPEY (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	
12 juin 1966	SEDAN (Ardennes)	47 ^e Congrès, festival de la Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.	
12 juin 1966	CRUSNES (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	
12 juin 1966	TOURNON (Ardèche)	Festival départemental de l'Ardèche.	
12 juin 1966	SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)	Festival international.	
12 juin 1966	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	
18 et 19 juin 1966	STIRING-WENDEL (Moselle)	Concours festival de chorales.	
10 juin 1966	PERIGNY (Charente-Maritime)	Festival - Fête annuelle de la Batterie-Fanfare « La Joyeuse ».	
19 juin 1966	ST-PIERRE-DE-BEUF (Loire)	Festival de musique.	
19 juin 1966	AILLANT-SUR-THOLON (Yonne)	Festival fédéral.	
19 juin 1966	LEMPDES (Haute-Loire)	Festival de musique ouvert aux sociétés de la région de Brioude (Puy-de-Dôme et Cantal).	
19 juin 1966	SAINT-MARD (près Surgères) Ch.-M.	Festival de musique.	
19 juin 1966	FLORANGE (Moselle)	Concours-Festival de musique	
25 et 26 juin 1966	CHAMBERY (Savoie)	Festival interdépartemental de musique et congrès de la Fédération musicale du Sud-Est.	
25 juin 1966	ST-MAURICE-DE-LIGNON (Hte-Loire)	Festival de musique.	
26 juin 1966	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	
26 juin 1966	PONTOY (Moselle)	Festival de musique.	
26 juin 1966	VILLERUPT (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	
3 juillet 1966	TANNINGES (Hte-Savoie)	Festival de la Fédération de Fancigny.	
3 juillet 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	
3 juillet 1966	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	
3 juillet 1966	ROUILLAC (Charente)	Festival de musique.	
3 juillet 1966	AU GRAND-PRESSIGNY (I.-et-Loire)	Festival-Concours réservé aux Sociétés de la Fédération.	
10 juillet 1966	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	
10 juillet 1966	ST-AULAYE-S-DRONNE (Dordogne)	Festival national (pour harmonies, fanfares, chorales, accordéons, batteries-fanfares).	
24 juillet 1966	CHEVERNY (Loir-et-Cher)	Festival de musique dans le cadre et sur la pièce d'eau du château de Cheverny (L.-et-C.).	
31 juillet 1966	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	
31 juillet 1966	PT-L'ABBE-D'ARNOULT (Ch.-Mme)	Festival de musique.	
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	Festival international.	
15 août 1966	LE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile-de-Ré.	
11 septembre 1966	FRANGY (Hte-Savoie)	Festival de la région Ancoy - Saint-Julien.	
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	

Fédérations Régionales

ALSACE

CHORALES

Le 18^e concours de chant scolaire des Chorales d'Alsace aura lieu à Mulhouse pour le Haut-Rhin.

Comme tous les ans l'Association des chorales d'Alsace, avec l'approbation de M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg, organise dans le ressort des Inspections Académiques du Bas-Rhin, et du Haut-Rhin à Mulhouse, jeudi le 12 mai 1966. Les chorales qui désirent y prendre part doivent se faire inscrire, à l'adresse suivante: M. Rodolphe Pflimlin, président de l'Association, 1, rue du Col du Ling, Mulhouse, (pour le règlement du concours, consulter le bulletin N° 17 des « Chorales d'Alsace »).

CHEURS IMPOSES

Premier groupe: voix égales à l'unisson. — « Au joli mois de mai » (régions du Sud), 3 couplets, recueil de chants N° 1 - Brochure N° 132 EP, Centre régional de documentation pédagogique, 5, quai Zorn, Strasbourg.

Deuxième groupe: deux voix égales (écoles primaires). « Le réveil des oiseaux », C. Reysz, 3 couplets. (Association, 93, rue du Vieux Muhlbach, Colmar).

Troisième groupe: trois voix égales (écoles primaires). « Mon cœur vole » Harmonisation Lucien Jann-Baptiste — 4 couplets. Collection « Monde qui chante » à voix égales, édition Fleurus, 31-33, rue de Fleurus, Paris 6^e.

Quatrième groupe: trois voix mixtes (écoles primaires et collèges). « Le trente et un du mois d'août », Bretagne. Collection « Sur trois portées », Georges Aubanel, Fascicule

A. Edition Heugel, 2 bis, rue Vivienne, Paris 2^e.

Cinquième groupe: trois voix égales (collèges et lycées). « Le coq de Nantes » (Vendée) - 3 couplets. Harmonisation Georges Favre. Extrait de: Exercice de solfège, quatrième et troisième éditions Durand.

Sixième groupe: quatre voix mixtes (collèges et lycées). « La fille du Maréchal de France », couplets 1, 2, 3 et 5. (Mention solo ou quelques voix). Harmonisation Georges Aubanel, extrait de collection « Sur quatre portées ». 2^e fascicule. Consortium musical, éditions Philippe, 24, Boulevard Poissonnière, Paris 9^e.

Septième groupe: écoles normales d'institutrices. « Allons, brebis » (Béarn). Harmonisation Guy Delamorière. Editions Alphonse Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}.

Huitième groupe: écoles normales d'instituteurs. « La chanson de Fortunio », J.-M. Erb. éditions Delrieu, 45, avenue de la Victoire, Nice.

Nous retrouvons toujours en tête les anciens: MM. Raymond Besseyre, Ernest Bruhat, Noël Itier, Arthur Lassagne, de Javauques, et MM. Vergne, Boudet, Chassignard, Morel, de Blesle. Grand est leur mérite de maintenir malgré toutes les difficultés leur activité musicale.

Cette traditionnelle journée débuta par une messe dite par l'abbé Bruhat, curé de Javauques, à la mémoire de l'abbé Chassignard des morceaux de circonstance furent exécutés par la musique et par la chorale.

Après l'apéritif un banquet réunit les musiciens.

LEMPDES

La société « L'Echo de l'Allagnon » prépare avec entrain un festival ouvert à toutes les sociétés musicales, de la région de Brioude (Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme).

Ce festival aura lieu le 19 Juin, et nous sommes assurés d'avance de son grand succès car les organisateurs ne reculent devant aucun sacrifice et ne comptent pas leur peine.

BRIOUDE

Sainte-Cécile

Toujours dans la meilleure ambiance, les musiciens de Javauques ont fêté leur patronne avec leurs camarades de la fanfare de Blesle. Cette vieille liaison amicale des fanfares de Blesle et de Javauques fut réalisée en 1931 par le regretté abbé Chassignard, originaire de Blesle, qui desservait également Javauques.

Depuis chaque année, les musiciens de Javauques se rendent à Blesle et ceux de Blesle viennent à Javauques participer à une fête bien amicale.

Actuellement les effectifs des deux sociétés sont si réduits que leur réunion est maintenant indispensable pour une présentation convenable.

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

Harmonie Municipale

Le 14 décembre courant, nous étions conviés au premier concert de la saison 1965-66, de l'orchestre symphonique S.N.C.F. de Marseille, sous la direction d'Achille Santil.

Les œuvres, d'inspiration très diverse, inscrites au programme rapprochaient les noms de Haydn, Gluck, de Chabrier et Massenet. L'orchestre fit entendre, en première partie, l'ouverture d'Inghilgène en Andante, de Gluck; Les scènes pittoresques, de Massenet; La Bourrée Fantastique, d'Emmanuel Chabrier.

Ces divers chefs-d'œuvre ont bénéficié d'une excellente interprétation des musiciens, attentifs à la baguette dynamique de leur chef Achille Santil, respectant ici le style classique de Gluck avec Inghilgène, enlevant là avec brio les divers morceaux descriptifs des scènes pittoresques, de Massenet, emportés enfin par la fougue de la truculence du style de Chabrier dans sa Bourrée fantastique.

L'auditoire n'a pas ménagé ses bravos et encouragements à l'orchestre et à son chef.

La deuxième partie du concert était consacrée à l'audition de la symphonie l'Horloge, de Haydn.

Les différents mouvements de l'un

des difficiles chefs-d'œuvre du père de la symphonie ont été interprétés dans l'ensemble avec le respect des nuances et du rythme. Les intentions imitatives de l'Andante (tic-tac de l'horloge) ont notamment été traduites avec justesse et précision, comme il se devait!

La fin du concert a été marquée, par une ovation des auditeurs à tout l'orchestre.

Les diverses œuvres, du programme ont été présentées par M. Sigaud, violoniste.

En conclusion, très bon concert tout à l'honneur de ses dirigeants de ses musiciens et de leur chef Achille Santil. Nous avons noté la présence, aux côtés de M. Joffroy, président de l'orchestre, de divers hauts fonctionnaires de la S. N. C. F., dont M. Vieuille, chef des services sociaux, et M. Vidal, ingénieur principal honoraire; des présidents de sociétés U.A.I.C.F. de Marseille: M. Kling, président de l'harmonie des cheminots S.N.C.F. de Marseille; M. Saetonne, président de l'association artistique des cheminots de Marseille.

M. Nacey, président administratif de l'U.A.I.C.F. (région Méditerranée) représentait M. Caulet, président régional, et M. Cassan, avocat, représentait M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône.

CENTRE

CREUSE

Festival-concours départemental

La municipalité et le comité des fêtes d'Aubusson ont décidé pour fêter la rénovation de la Lyre Aubussonnaise, harmonie et batterie, sous la direction de M. Bourges, d'organiser le 17 juillet 1966, le festival-concours départemental où seront mis en compétition, entre les sociétés fédérées de la Creuse, les deux challenges dits « de la Creuse »: le premier, pour les harmonies et fanfares, le second, pour les batteries.

Réunion des Membres du Comité Fédéral

La réunion des membres du comité fédéral représentant le département de la Creuse, est prévue dans le courant du mois de février, à Aubusson.

Tous les présidents et directeurs

des sociétés du département doivent y être conviés.

Dates des examens d'élèves pour 1966
Dimanche 1er mai, à la Souterraine, pour les sociétés de la Souterraine, Dun-le-Palestel et Bussières-Dunoise.

Dimanche 8 mai, à Genouillat: pour les sociétés de Moutier-Malcard, Bonnat Roches et Jarnages.
Jeudi 19 mai, à Aubusson: pour les sociétés d'Aubusson et de Lavavex.

Mercredi 18 mai à 16 h. 30 à Felletin: pour les sociétés de Felletin.

Dimanche 22 mai, Guéret: pour les sociétés de Guéret et de Saint-Vaury.

Les sociétés de Bourgneuf, Bousac et Evaux étant éloignées des centres désignés ci-dessus, voudront bien s'entendre avec le vice-président départemental afin de fixer une date.

Les sociétés doivent envoyer au vice-président, quinze jours avant la date fixée, la liste des candidats par catégorie.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Les musiciens de l'Avenir, ont fêté dimanche 14 novembre, Sainte-Cécile.

Cette fois, nous changeons de saison... Chacun peut le constater d'une façon sensible: il fait froid, et nous avons fêté dimanche la première Sainte-Cécile. Ce sont deux signes qui ne trompent pas!

Cette première Sainte-Cécile a été celle de l'Avenir, qui avait choisi cette année l'église de Pierry pour célébrer la sainte patronne des musiciens. Pourquoi Pierry? Parce que l'amicale de Pierry a fusionné, il y a quelque temps, avec la société de musique populaire d'Epernay et que la société, maintenant unique, compte de nombreux membres bien-faiteurs à Pierry. Au programme plusieurs œuvres dont l'Arlésienne de Bizet.

C'est donc l'abbé Viellard, curé de Pierry, qui a célébré l'office, tandis que les musiciens apportaient une brillante participation musicale. A la sortie de l'église, bannière en tête, ils se formaient en cortège et se rendaient au cimetière de Pierry, pour déposer une gerbe au monument aux morts. Après cette brève, mais émouvante cérémonie, les musiciens revenaient vers le centre de l'agglomération et se dirigeaient vers la salle des fêtes où fut servi le traditionnel repas de Sainte-Cécile.

Aux côtés de M. Bessez, président de la société, on remarquait M. Lebarbier, adjoint au maire d'Epernay, représentant M. Menu; M. Bernost, maire de Pierry; M. Fernand Bouché, vice-président de la fédération Champagne-et-Meuse, et de nombreux directeurs ou responsables de sociétés musicales invités en cette grande occasion.

Après un excellent repas vécu dans la plus agréable des ambiances, le moment du dessert, fut aussi celui des discours. On entendit tout d'abord M. Houllmont, sous-directeur, qui salua les deux maires, et M. Thil, directeur de la musique, qui déclara: «Je vous remercie, chers amis, de l'assiduité qui est la vôtre, et qui fait à l'avenir un avenir prospère. Il trouvera sa récompense dans des temps encore encore meilleurs, s'il poursuit comme cette année qui fut bonne pour tous... et pour notre cause.»

«C'est une excellente idée, dira ensuite M. Lebarbier, d'avoir jumelé la Sainte-Cécile, de l'avenir avec celle de Pierry. A l'heure où l'on parle de district il faut se grouper pour ne plus être seul». Et le représentant du maire d'Epernay, demanda une minute de silence à la mémoire de M. Abel, Rogé, fondateur de la société.

M. Bernost, maire de Pierry, remercia pour sa part les musiciens d'avoir choisi sa commune pour fêter Sainte-Cécile. «Longue vie à votre société, dit-il, et je n'en doute pas en voyant autant de jeunesse dans vos rangs.»

C'est enfin M. Jean Bessez, qui prit la parole. Il se félicita de la bonne marche et du dynamisme de la musique l'Avenir, qui reste

une société populaire fidèle à sa vocation et qui anime chaque année le retraite aux flambeaux et la fête d'Epernay (au total une dizaine de sorties en 1965).

Les musiciens de l'Harmonie Municipale ont fêté Sainte-Cécile.

Après l'Avenir, qui a célébré la Sainte patronne des musiciens le 14, à Pierry, c'était dimanche le tour de l'Harmonie municipale. Et d'ici les premiers jours de décembre, d'autres sociétés sparnaciennes célébreront, en même temps que la fin de la saison des concerts la même patronne.

En grande tenue, les musiciens de l'Harmonie Municipale avaient pris place dimanche, dans le chœur de l'église Notre-Dame pour la messe de 11 h., et apportèrent une très brillante participation musicale à la célébration de l'office en exécutant Salve Regina, transcrite par son directeur M.R. Lamarie. La gloire de Dieu dans la nature, le célèbre Larghetto de Beethoven, et pour terminer un chœur avec la chorale de la paroisse.

Après la messe, ils se rendirent à l'hôtel de la Pomme d'Or, pour l'apéritif, tout d'abord, puis pour le repas.

Le moment du dessert fut aussi celui des discours. Après avoir salué les personnalités présentes et excusé les absents, M. Lamarie directeur de la société, dressa un rapide bilan de la saison 1964-1965. «J'ai l'habitude dit-il de parler de la saison écoulée; cette année, je ne m'étendrais pas sur nos services, appelés pas certains intentionnellement corvées, je ne rappellerai que notre concert de la Libération, qui était très réussi et qui a eu son succès habituel. Nous avions demandé, de prêter leur concours, ce qu'ils ont fait spontanément et gracieusement. Je remercie donc M. Carteret, M. Sella, M. Jacques Lebrun, Mme Moura qui nous est fidèle depuis 20 ans et Mlle Marie-Claude Rabat, qui en l'absence de sa sœur Françoise, a présenté notre programme au pied-levé.»

Si nous n'avons pas eu, cette année, de deuil à déplorer, nous avons cependant perdu deux bons musiciens. Excellent sociétaire et parfait camarade, le fils aîné de notre sous-directeur, M. Maurice Husson, élève de notre société, nous quitte pour des raisons professionnelles. Nous lui exprimons tous nos regrets de le voir partir d'Epernay, et bien sûr, nous le félicitons pour sa promotion et nous lui souhaitons le succès qu'il mérite.

Il y a longtemps que M. David, n'avait fait part de ses inquiétudes. Il espérait toujours une amélioration impossible. Il a tenu jusqu'au bout, et c'est contraint par la maladie qu'il a été obligé de cesser complètement toutes activités musicales. M. David est entré jeune à l'Harmonie Municipale — le 6 novembre 1905 — il y gravit tous les échelons: élève, musicien, professeur, sous-directeur et

directeur. Toute sa vie a été consacrée à la musique et en particulier à notre société qu'il aime et qu'il a défendue ardemment. Je ne pourrais pas vous donner le nombre de ses élèves. Nous lui devons tous quelque chose, soit directement soit indirectement. Combien de musiciens oublient leurs débuts et critiquent même parfois ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes. Je suis fier de proclamer ici que c'est grâce à lui si j'ai appris le solfège qu'il m'a toujours engagé de continuer à travailler cet art si difficile, mais combien passionnant. Nous aurions aimé lui prouver notre reconnaissance, nous ne voulons pas contrarier ses désirs, mais je ne pouvais pas, si modeste dut-elle en souffrir, laisser passer ce jour de fête, sans lui témoigner toute la reconnaissance que nous lui devons.

«Nous avons la chance, dit ensuite M. Dricot, de posséder à Epernay, de nombreuses sociétés et de nombreux musiciens. La musique est pour nous une poésie, mais quel art difficile! Je vous félicite et vous remercie de tout ce que vous avez fait dans nos cérémonies et dans nos défilés.»

C'est enfin M. Félicien Foret, à qui venait de rendre un public hommage, M. Dricot prit la parole. S'adressant aux musiciens, il déclara: «Je vous ai entendu jouer dans une église. Vous avez été brillants et je vous en félicite, car je sais que vous cherchez des techniques et non des succès. Je suis votre activité avec toute l'émotion d'un vieux camarade, qui se réjouit de tout ce qui peut vous arriver d'heureux.»

Plusieurs médailles furent ensuite remises par M. Lamarie, et les personnalités présentes, et par M. Fernand Bouché, vice-président de la fédération musicale Champagne-et-Meuse. En voici le détail: Médaille officielle des sociétés musicales et chorales: M. Gaëtan Coaquet, flûtiste, qui totalise plus de 50 années de présence à diverses sociétés, dont deux de notre ville l'Harmonie municipale, et l'Harmonie des chemins de fer; M. Eugène Guichon, ancien clarinetiste, et qui maintenant nous rend de grands services à la contre-basse à cordes. Il totalise 45 années de présence à l'Harmonie municipale et à l'Harmonie des chemins de fer; M. Raoul Sarrazin, clarinetiste, qui totalise 37 années de services dans diverses sociétés musicales et a obtenu un premier prix au conservatoire d'Alger en 1933; M. Robert Schilling, contrebassiste, qui totalise 36 années, de service dans diverses sociétés musicales, et rend de grands services à toutes les sociétés de notre ville.

Médaille d'honneur de la fédération musicale de Champagne-et-Meuse: M. Jean Debossu, membre de l'Harmonie Municipale, de l'Harmonie S.N.C.F., de l'Avenir-Musique et de l'Amicale de Pierry, pour 28 années de services. Déjà titulaire de la médaille officielle.

Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France: M. Marcel Brouland, totalisant 30 années de service dans diverses sociétés. Déjà titulaire de la médaille d'honneur de la fédération de Champagne-et-Meuse;

Médaille argentée de la Confédération Musicale de France: M. André Veis, pour plus de 40 années de services dans diverses sociétés. Déjà titulaire de la médaille officielle, et du premier degré de la médaille d'honneur de la confédération. M. Raymond Heurteux, clarinetiste et secrétaire de l'Harmonie municipale, 40 années de services. Déjà titulaire des palmes académiques, de la médaille officielle, de la médaille de la Fédération de Champagne, et du premier degré de la médaille d'honneur de la Confédération.

Médaille des vétérans de la confédération musicale de France: M. Gaëtan Coaquet, pour près de 50 années de services dans diverses sociétés M. Coaquet, était déjà titulaire de la médaille officielle des deux degrés de la médaille d'honneur confédérale, et de l'étoile fédérale de la fédération musicale de Champagne-et-Meuse.

Les personnalités: M.M. René Dricot, maire-adjoint; Lebarbier, adjoint au maire; Jacques Féron adjoint; Moineaux, architecte de la ville; Fernand Bouché, vice-président de la fédération musicale de Champagne-et-Meuse; Félicien Foret, directeur artistique de la société philharmonique de Champagne; Jean Jung, vice-président de la fanfare des tonneliers; Claude Février, vice-président de l'Harmonie des Chemins de Fer; Georges Forêt, maire et président d'honneur de l'Harmonie de Magenta; Maurice nlr; Eugène Carteret, directeur de Gerould, vice-président de l'Avenir chorale, ainsi que de nombreux responsables de sociétés musicales.

Dimanche 28 novembre, à Boursault, puis à Epernay, le Club des Accordeonistes et Guitaristes Champenois a fêté Sainte-Cécile.

Le Club, comme son nom l'indique, ne limite pas ses activités à la ville d'Epernay, et c'est par lui une tradition que de fêter sainte Cécile, chaque année, dans une commune différente. Cette fois on avait choisi Boursault, car c'est aussi la commune d'un des membres M. Cuchet.

A 10 h. 45 donc, les membres du club, qui avaient rallié Boursault, en voitures, s'étaient retrouvés sur le parvis de l'église pour la messe de Sainte-Cécile que célébra l'abbé Loiseau, curé de la paroisse. Les musiciens apportèrent une brillante participation à la célébration de l'office en exécutant en particulier l'Ave Maria de Schubert. Après la messe, un vin d'honneur fut servi et les membres gagnèrent ensuite

Epernay où les attendait le repas. On s'achemina tout doucement et dans la plus sympathique des ambiances, vers le moment des traditionnels discours. Il revenait à M. Morange, président du club de prendre le premier la parole. Il salua les personnalités, excusa les absents, dressa un rapide compte-rendu d'activité et laissa la parole à M. Chapellier, secrétaire.

On assista alors à un intermède comique, puisque l'orateur laissa tout d'abord passer un disque d'un grand fantaisiste, avant de passer aux choses plus sérieuses.

M. Chapellier, rappela alors que le club disposait de finances saines et d'un effectif d'une trentaine d'élèves et qu'il attend le retour prochain de deux militaires. Les élèves travaillent avec assiduité sous la direction de M. Magnien, à qui il adressa ses félicitations pour les brillants résultats remportés lors de la coupe d'Europe d'accordéon à Bruxelles. Il évoqua ensuite le voyage à Ettingen, en septembre, qui avait connu un grand succès, et le retour dans le cadre du jumelage le 21 mai prochain. Il fit, à cette occasion, appel aux bonnes volontés pour assurer à Epernay l'hébergement de nos amis allemands. S'adressant enfin à M. Riou directeur de la Maison des Jeunes, il souhaita que les liens déjà étroits se renforcent et que viennent aux clubs des guitaristes, nombreux à la M.J.C. mais qui font défaut au club. Rappelant la dizaine de sorties effectuées par les musiciens au cours de l'année, il déclara pour conclure, qu'une éducation musicale et artistique ne soit pas plus développée dans les programmes de l'enseignement. Cette dernière phrase souleva les applaudissements de l'assistance.

Prenant ensuite la parole, M. Féron, adjoint au maire, renouvela les excuses de M. Menu, et insista sur l'action efficace que joue le Club des Accordeonistes et Guitaristes, dans le resserrement des liens entre Epernay et Ettingen.

Les personnalités: M. Féron, adjoint au maire, représentant M. Menu; M. Bénard, maire de Boursault; M. Forêt, curé de Boursault; M. l'abbé Loiseau, curé de Boursault; M. Fernand Bouché, représentant la fédération Champagne-et-Meuse; M. Lamarie, directeur de l'Harmonie municipale; M. Baicyr, représentant la fanfare des tonneliers; Lesure, représentant la musique municipale de Magenta; M. Houllmont, représentant la musique l'Avenir; M. Sergent, représentant l'Harmonie des Chemins de Fer; M. Riou, directeur de la Maison des Jeunes; M. Havrez, président d'honneur du club; M. Michel Morange, président; M. Magnien, directeur, etc.

Les musiciens de la Musique Municipale de Magenta ont dignement célébré Sainte-Cécile.

A 11 h. la Musique Municipale au grand complet, et en grande tenue, prenait place dans l'église de Magenta où elle devait apporter une brillante participation à l'office. Elle exécuta au cours de la messe, tout d'abord La Marche Nuptiale du songe d'une nuit d'été de Mendelssohn, suivie de Nous chanterons pour toi, Seigneur, par l'Harmonie et les choristes de la maîtrise réunis, puis le quatuor de saxophones dirigé par M. René Sergent, interpréta Jed de Mendelssohn, avec beaucoup de sensibilité. L'audition se termina par l'invocation de R. Gillet, par l'Harmonie, et se termina par Je veux chanter interprété par l'Harmonie et les choristes.

Les nombreux auditeurs ont particulièrement apprécié la justesse, le respect des nuances tant par l'Harmonie que par le quatuor de saxophones et l'union parfaite avec la chorale, et n'ont pas ménagé leurs félicitations et compliments au directeur Roger Sébille qui avait lui-même procédé à la transposition et à l'arrangement des morceaux.

A l'issue de l'office, une gerbe était déposée au monument aux morts par M. Forêt, maire, et Roger Sébille, directeur, pendant que la batterie-fanfare, dirigée par Serge Faroux, exécutait les sonneries réglementaires.

Un apéritif d'honneur réunissait ensuite les musiciens et leurs invités à la salle des fêtes de Magenta. M. Raoul Marin, secrétaire-administrateur de la société, prit la parole pour féliciter toutes les personnalités présentes: M. Forêt, maire; Mme Vaxelaire, et M. Féron, adjoints au maire d'Epernay; M. Brunot, maire de Dizy; Mme Guillemin, présidente; M. Chiquet, vice-président d'honneur; ainsi que les représentants des sociétés musicales, les conseillers municipaux, MM. le curé et le vicaire et les choristes de la maîtrise et l'ensemble des invités.

Les musiciens et leurs amis prennent ensuite le chemin d'Epernay où les attendait, le banquet de Sainte-Cécile.

Au dessert, M. Raoul Marin, prit la parole pour saluer les personnalités présentes et dresser le bilan des activités d'une année. Depuis la dernière Sainte-Cécile 1964, l'activité de la société ne s'est pas ralentie, comme le montre le bilan ci-dessous: 21 janvier, fête de Saint-Vincent à Dizy; 9 mai, fête de Saint-Martin à Fère-en-Tardenois; 13 mai, concert à Magenta; 21 mai, concert à Dizy; 19 juin, concert à La Villa; 20 juin, fête de Saint-Jean à Epernay; 3 juillet, retraite aux flambeaux à Magenta; 4 juillet, retraite et concert à la Grotte de Magenta; 8 juillet, concert à Magenta; 17 juillet, retraite aux flambeaux de Dizy; 18 juillet, défilé et concert pour la fête de Dizy; 11 novembre, défilé et concert à Magenta et La Villa. A toutes ces manifestations, il faut encore ajouter une douzaine de sorties de la section batterie-fanfare.

Et M. Marin poursuivit: «Tous ces concerts et manifestations représen-

tent un travail très important d'études et de mise au point pour obtenir des exécutions réussies qui donnent satisfaction aux auditeurs, toujours très nombreux à nos manifestations musicales. Les résultats obtenus sont le fait de chacun et tous sont à féliciter: directeur et ses adjoints, directeur du quatuor de saxophones chef et sous-chef de la batterie-fanfare, professeurs et moniteurs des cours de solfège et instrumentaux, ainsi que l'ensemble des sociétaires des différentes sections. Il est réconfortant de constater la présence de nombreux jeunes dans nos rangs. Nous avons compris depuis longtemps que le seul espoir de survie d'une société musicale, et de la musique populaire en général, était la formation et l'intéressement des jeunes à cet art. Cette formation, n'est pas sans aléas et il faut une volonté farouche de la part des professeurs et moniteurs pour mener cette tâche à bien qui certes, comporte des satisfactions mais également bien des déceptions. Malgré les cours de solfège et la distribution périodique d'instruments l'on constate que les nécessités d'apprentissage d'un métier, la poursuite des études, le découragement de certains, et bien d'autres motifs (sport, loisirs, vacances) font que le résultat final obtenu est toujours plus maigre.»

A la suite de M. Marin, plusieurs personnalités prirent la parole. L'abbé Lanes, curé de Magenta, félicita les musiciens de leur participation à la messe et le dynamique Roger Sébille.

M. Brunot, maire de Dizy, remercia la société de ses concerts et manifestations dans sa commune. M. Forêt, maire de Magenta, s'associait aux louanges, tint à apporter le témoignage de sympathie de la municipalité.

M. Sébille, enfin, s'adressant aux musiciens, leur demanda d'être assidus aux répétitions. Il procéda ensuite à l'appel des noms des jeunes lauréats des cours de solfège et des élèves de la batterie-fanfare, qui reçurent un instrument des mains des différentes personnalités présentes.

La Sainte-Cécile, de la Musique Municipale, de Magenta s'est ensuite terminée par une sauterie dans la plus sympathique des ambiances, tandis que de charmantes quêtes passèrent parmi l'assistance à l'intention des sociétaires actuellement sous les drapeaux.

Les personnalités: Outre celles citées plus haut: M. Thomas, président de l'Harmonie S.N.C.F.; M. Jubréaux, directeur; M. Jean Bouché, directeur-adjoint de la fanfare des Tonneliers; M. Magnien, directeur du C.A.G.C.; M. Georges Thil, directeur de l'Avenir Musique; M. Lemoine, directeur-adjoint de l'Avant-Garde; M. Rapeneau, conseiller municipal; délégué du comité; et M. Fernand Bouché vice-président de la fédération Champagne-et-Meuse.

Elèves ayant reçu un instrument: Pierre D., clarinette, Séville A., saxo-alto, Cagnard M., flûte, Roualet, saxo-alto, Hallet L., trompette, Locardel M., clairon, Locardel C., clairon, Locardel G., tambour, Reinhardt C., clairon, Parsly Y., clairon, Favre J.-P., clairon, Favre M., clairon, Décourty R., clairon, Leduc P., clairon, Wilpart, clairon.

Les musiciens et amis de l'Harmonie des Chemins de Fer ont fêté Sainte-Cécile.

La messe de Sainte-Cécile fut célébrée à 11 h. à l'église Saint-Pierre Saint-Paul devant une assistance nombreuse. Les musiciens avaient pris place dans le chœur, et apportèrent une très brillante participation musicale au déroulement de l'Office.

Le programme, était composé uniquement de musique ancienne dont M. Jubréaux, avait assuré plusieurs arrangements et l'on remarqua particulièrement les excellentes interprétations de l'Adagio d'Albinoni et du Trompet Volontary de Purcell.

A l'issue de la messe, les musiciens et leurs invités gagnèrent la salle de l'U.A.I.C.F. Au dessert on entendit tout d'abord M. Maurice Thomas, incréteur principal adjoint, représentant M. Seguin, ingénieur principal des ateliers, qui remercia les personnalités présentes et excusa quelques absents.

«J'ai écouté vos morceaux religieusement, déclarait-il, ensuite, et je les ai appréciés, mais je laisse à d'autres, aux auditeurs neutres, le soin de dire ce qu'ils en pensent. Ce que je sais bien c'est qu'ils sont le fruit d'un long travail en commun qui fait une excellente réclame à notre société. Je félicite donc vivement tous les musiciens et musiciennes qui ont travaillé, se sont entraînés et ont œuvré pour la réussite de cette messe en musique. Je félicite aussi vivement leur chef, le talentueux directeur et ami Jubréaux, qui a mis sur pied un programme de valeur ajusté à votre mesure. On doit reconnaître que le choix de cette musique du XVIII^e siècle, comme sa réalisation méritent tous les éloges.»

M. Thomas, dressa encore un rapide bilan de la saison écoulée, au cours de laquelle la société donna plusieurs concerts, et entreprit deux déplacements. Notre équipement s'est amélioré considérablement grâce à l'aide apportée par l'U.A.I.C.F. M. Thomas, terminait en s'adressant aux musiciens pour leur demander de poursuivre cette année les répétitions avec la même ponctualité que par le passé.

M. Bergeron, secrétaire régional de l'U.A.I.C.F., représentant M. Burlin, président national, prit la parole à son tour. Il remercia les musiciens de l'excellente audition du matin et précisa qu'Epernay pouvait compter sur le concours de l'Union artistique et intellectuelle des Chemins de Fer.

M. Lebarbier, adjoint, représen-

tant M. Menu, sénateur-maire, félicités directeur et musiciens.

Après une courte période de déconfortement, votre société retrouve sa pleine vitalité grâce à une importante relève par les jeunes...

M. Lebarbier termina son allocution en adressant aux musiciens ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Les personnalités : M. Lebarbier, adjoint au maire; M. Bouché, vice-président de la Fédération...

Les musiciens de la Fanfare des Tonneliers ont fêté Sainte-Cécile au Caveau Napoléon.

Nous avons relaté la très brillante célébration de la Saint-Vincent jumelée cette année encore avec la Sainte-Cécile de la Fanfare des Tonneliers.

Suivons donc maintenant les Tonneliers qui se rendirent aux celliers Moët et Chandon, pour célébrer dans le cadre historique du caveau Napoléon la sainte patronne des musiciens.

On entendit tout d'abord M. Abel Médard, directeur du C.I.V.C. et président de la Fanfare des Tonneliers, qui salua les personnalités réunies autour d'une très brillante table d'honneur décorée d'œillets rouges.

Il rappela tout d'abord les œuvres exécutées le matin à la messe: Marche du prophète de Meyerbeer; l'Andante de Semler-Collery, par le quatuor de saxophones de la fanfare; Extase de Louis Ganne, et Prélude de Jean-Sébastien Bach.

S'adressant ensuite au préfet de la Marne, le président Médard rappelait les soixante années d'existence de la fanfare des tonneliers, et il poursuivait: Ces tonneliers musiciens, M. le préfet, sont pour la plupart des ouvriers de nos usines, ou des vigneronnés occupés tout le jour au travail de la vigne et du vin.

M. Médard laissa ensuite le soin à M. Fernand Bouché, administrateur de la fanfare, et vice-président de la fédération musicale de Champagne, de donner lecture du palmarès des distinctions accordées par la Confédération Musicale de France...

M. Pierre Péardel, ancien sous-directeur, soliste, membre du comité de la Philharmonique, 67 ans de services.

Prenant successivement la parole, on entendit M. Ghislain de Vogüé qui salua les musiciens et leurs invités, au nom de la maison Moët et Chandon; M. Emile Moreau, président de la Confrérie de Saint-Vincent; M. Henri Geoffroy, président du syndicat général des Vignerons; et M. Emile Vié, préfet de la Marne...

Les personnalités: M. Emile Vié, préfet de la Marne; M. Labarre, sous-préfet, chef de cabinet; M. R. Mouret, sous-préfet d'Épernay; M. Roger Menu, sénateur-maire; M. René Charpentier, député de la Marne; M. Henri Geoffroy, président du syndicat général des vigneronnés; M. Ghislain de Vogüé, administrateur de la maison Moët et Chandon; M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Musicale; M. Michel Budin, président de la corporation des Vignerons; M. Emile Moreau, président de l'archiconfrérie de Saint-Vincent; M. R. Dricot, adjoint au maire; MM. Jean Jung et Philippot, vice-présidents de la fanfare; M. René Fournier, directeur; M. Fréby, secrétaire général de la mairie; M. Moineau, directeur des services techniques; M. Pierre Geoffroy du C.I.V.C.; M. Janisson adjoint au maire, etc.

L'Union Chorale a clôturé le cycle des fêtes de Sainte-Cécile dans une ambiance de gaieté et de bonne humeur.

La messe solennelle fut célébrée à 9 h. à la chapelle de l'hôpital Auban-Moët, par M. l'aumônier. Accompagné par l'auteur, l'Union Chorale, dirigée par M. Carteret, interpréta magnifiquement la messe du maître Jean Collard, écoutée avec recueillement par les nombreux fidèles, au premier rang desquels se trouvait: M. et Mme Rapeneau, président de la société et M. Féron, adjoint au maire, représentant M. Menu, M. Frezia, directeur et Mme la supérieure.

Peu après midi, se retrouvaient les membres de la chorale et leurs invités pour les agapes traditionnelles. M. Féron, en avait accepté la présidence d'honneur. A l'heure du champagne, le président Rapeneau, se leva pour présenter les excuses de Mme Boucaut, présidente d'honneur; M. de Vogüé, M. Bouché, Mme Robin et le doyen M. Boissimon. Il annonça l'inscription de trois nouveaux membres; MM. Jean Collard, musicien compositeur et organiste, MM. Denizart et Michel Colon, s'adressant ensuite au représentant de la municipalité, M. Rapeneau poursuivit: «M. Féron, n'est-il pas l'un des plus sympathiques conseillers adjoints de notre ville nous lui réservons notre meilleur accueil et le prions de bien vouloir en notre nom, remercier la municipalité tout entière pour la subvention qui nous est toujours plus généreusement accordée.»

Après avoir félicité les sociétaires pour la parfaite exécution de la messe, M. Rapeneau, parla de l'avenir avec le ton de gravité qui s'imposait. «Pour 1966, votre président a souscrit un engagement à condition de voir dans les moindres délais une chorale plus importante. Chacun de nous doit y contribuer en recrutant au moins un adhérent nouveau. Au cas où ce moyen se révélerait insuffisant, ce serait alors un nouvel objectif à atteindre et tout serait mis en œuvre pour réussir. La ville d'Épernay nous prêtera son concours, l'en suis certain, et si nous réalisons une telle performance nous en retirerons une gloire bien légitime.»

Après lui, M. Féron, souligna le plaisir que lui valait l'honneur de représenter le maire d'Épernay, parmi les chanteurs de l'Union Chorale, et en remercia M. Rapeneau. Il complimenta chaleureusement le directeur et les membres actifs qui, dit-il, cultivent passionnément l'art pour l'art. Il leva son verre en l'honneur de sainte Cécile, patronne des musiciens et à la prospérité de l'Union Chorale.

Enfin, le directeur M. Carteret profita de cette gentille fête pour complimenter ses chanteurs et chanteuses et les remercia pour leur fidélité aux répétitions.

GERS

L'ISLE-JOURDAIN

Hommage à Sainte-Cécile. C'est toujours avec la même foi, avec le même élan, la même ardeur que la vieille et glorieuse société musicale de l'Isle Jourdain a rendu, chaque année, un pieux hommage, et ce depuis plus d'un siècle, à la patronne de tous les musiciens sainte Cécile. Certes, il n'est pas douteux qu'on peut affirmer sans crainte de commettre une erreur que c'est là un grand réconfort moral de voir se perpétuer depuis des temps si reculés, envers et contre tout, cette belle tradition.

Il y a quelques années, en 1958, cette phalange d'artistes bénévoles hors de pair célébrait brillamment son centenaire. On put, avec plaisir, remarquer alors, combien étaient nombreux ceux qui étaient attachés profondément à l'art musical populaire. En effet, une foule nombreuse accourue de toute la région gasconne et Lan-

guedocienne, prit part, et avec quel enthousiasme aux nombreuses et splendides manifestations de ce centenaire, principalement au magnifique concert donné sous la grande halle Victor Hugo, orgueil de la petite cité, par la musique de la Garde Républicaine.

Mais ne nous éloignons pas dans le passé et revenons vite au présent:

Comme tous les ans Grand-messe, où nos virtuoses se firent entendre sous la baguette de leur chef chevronné qu'est Jean Fourcade. A l'orgue se produisit la toujours talentueuse Mme Minville qui emplit la collégiale du XVIII^e siècle d'airs religieux particulièrement remarquables. Ensuite, comme il se doit en pareilles circonstances, fut servi le grand banquet, fort bien servi, d'ailleurs, par le réputé chef du Grand Hôtel du Centre, dont la renommée n'est plus à faire en cette province gasconne. De fort nombreux convives, prenaient part à ces agapes fraternelles. Il était présidé par le sympathique Dr Campistron, maire affirmé de la ville, auprès duquel se tenaient le nouveau président Jean Lagardère, homme jeune, plein d'allant, aux idées novatrices, chose absolument indispensable en ces temps actuels d'évolution croissante en tous domaines, et le chef Fourcade. Nous ne nous étendons pas sur la qualité indiscutable de ce menu car nul n'ignore que l'on mange fort bien en Gascogne, mais particulièrement sur les discours qui furent prononcés.

En premier lieu par le président Lagardère, qui après avoir félicité

le chef et tous les musiciens sans exception pour la haute qualité du concert donné à l'église, malgré un difficile programme, fit part de ses intentions de relance approfondie, de renouveau, en un mot de changement intégral de structures, morales et matérielles sérieusement adaptées à l'époque actuelle. Il termine son discours en rappelant, en des termes émus, fort touchants le souvenir des regrettés membres disparus dans le courant de l'année, MM. Florentin Faure, et Antonin Sourell. Ensuite, il lève son verre, comme il se doit, à la prospérité de la société.

M. le maire prend ensuite la parole. C'est avec joie, dit-il, suivant son équilibre habituel qu'il voit, en cette fin d'année 65, la musique de l'Isle se maintenir et prospérer, qu'il voit que la relève ne manque pas de se faire et qu'ainsi la continuité est, inéluctablement, assurée.

Voici le tour du distingué et sympathique chef. Avec son aisance accoutumée il prend la parole et dit sa satisfaction pour les bonnes auditions qu'a données la philharmonique dans le courant de cette année passée. Il remercie tous ceux auxquels il fit appel en diverses occasions.

Le soir dans la salle des fêtes, brillamment illuminée, de l'hôtel de ville, eut lieu suivant la tradition la soirée dansante où une remarquable ambiance régna jusqu'à l'aube. On ne danse pas sur des ruines cette année mais un renouveau qui s'annonce vraiment beau.

Louis FAURE.

Advertisement for 'Instruments de Musique F. SUDRE' located at 17, avenue Trudaine - PARIS 9^e. It offers repairs for brass and wood instruments and lists various services like rework, tuning, and repair of keys.

ILE-DE-FRANCE

ARGENTEUIL

Estudiantina (Cercle Mandoliniste). Une amicale et très agréable matinée de l'Estudiantina s'est déroulée le 9 janvier 1966.

Grâce à son président-fondateur M. Fernand Bocquet, cette société a eu la joie de fêter le quinzième anniversaire de sa fondation. C'est avec un grand plaisir et un honneur qu'elle comptait parmi ses auditeurs un représentant de la Fédération des Sociétés Musicales de la Seine et Seine-et-Oise, en la présence de M. le colonel Charollais, secrétaire de la Fédération.

M. Dupouy, maire d'Argenteuil, empêché, avait envoyé, Mme Sanchez pour représenter très agréablement la municipalité.

L'Estudiantina, selon son habitude, ouvrit cette matinée par un concert de choix et le chanteur Jacky Vivant, basse, élève au Conservatoire national de musique de Paris, interpréta très brillamment des œuvres classiques.

A l'issue de ce concert, le directeur M. Mario Monti, remit aux jeunes musiciens les récompenses de fin d'année pour leur assiduité. Elles se composaient de partitions et de méthodes de musique offertes par la société et de livres que la municipalité avait complaisamment envoyés.

Ensuite, M. le colonel Charollais parla de la culture musicale des jeunes gens et jeunes filles. En retraçant sa propre éducation musicale, il fit ressortir l'importance de cette saine distraction et les bienfaits de la vie en collectivité par un esprit amical. Il encouragea très fortement tous les dirigeants de cette société musicale qui propagent, l'étude musicale et par leurs heureuses initiatives savent retenir à leur société les élèves qu'ils ont formés.

M. le colonel Charollais remit au président-fondateur, M. Bocquet; au directeur, M. Mario Monti; et au directeur-adjoint, M. Hervé Le Bis, un diplôme, et la médaille d'honneur de la Fédération pour couronner une activité musicale de quinze ans chacun. Cette société, qui est très jeune, a pris rapidement un grand essor et une extension qui, nous l'espérons, continuera.

Au nom de la municipalité, Mme Sanchez, prit la parole pour féliciter et remercier les jeunes musiciens qui apprennent avec ardeur les instruments à cordes et forment ainsi un bel orchestre à cordes.

La mairie étant transférée prochainement dans de nouveaux locaux, Mme Sanchez a fait ressortir des possibilités nouvelles pour les sociétés culturelles qui seraient alors installées dans la mairie actuelle.

La municipalité fait de gros efforts pour subvenir aux besoins des sociétés musicales, mais déplore de ne pas pouvoir en faire plus pour l'instant. Mme Sanchez termina son allocution en félicitant le directeur M. Mario Monti, qui obtient de ses élèves des résultats progressant sans cesse.

La séparation, à la fin de cette reconfortante matinée, s'est effectuée très joyeuse et amicale entre les sociétaires et les auditeurs.

C'est avec satisfaction que nous avons trouvé à Argenteuil une so-

ciété dynamique de jeunes tous dévoués à leur ensemble et très attachés à leur directeur M. Monti. Tout à eux lui aussi, il sait les orienter et surtout les retenir à la société après leurs classes de solfège, ce qui est primordial pour la formation et la vie de nos sociétés. Pourquoi M. Monti réussit-il? Parce qu'il a, foi, organisé des réunions récréatives où les jeunes sont entre eux; matinées, sorties. N'y a-t-il pas un projet d'aller avec eux en Allemagne. Voilà la voie à suivre pour retenir les jeunes dans nos sociétés et bravo à MM. Bocquet et Monti et à leurs dévouées adjointes Mme Vallé, trésorière et Mme Claudine Dujardin, secrétaire.

C'est grâce à leur belle attitude que les sociétés seront aidées et soutenues par les municipalités comme à Argenteuil.

Colonel CHAROLAIS, secrétaire général de la Fédération.

NANTERRE

Distribution des prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique.

Le 16 janvier, a eu lieu la distribution solennelle des prix aux élèves de l'école municipale de musique de Nanterre, sous la présidence officielle de M. Jacques Pineau, maire-adjoint, représentant M. Raymond Barbet, député-maire, retenu par ses obligations et, sous la présidence artistique de M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération Musicale de Paris et de la région parisienne.

Entourant ces MM. de la présidence plusieurs personnalités locales ont honoré de leur présence cette manifestation artistique. Nous avons noté la présence de membres du conseil municipal, dont M. Schoumaker, vice-président de l'école de musique; M. Maillard (et son épouse); Mme Moisson, etc., de M. le directeur (et son épouse), des écoles Victor-Hugo; de M. le Bihan, directeur des écoles Anatole-France; de M. Emery, président de l'A.P.E. (groupe Anatole-France); de M. Paul Danoffre, président de l'Harmonie Municipale et de l'A.P.E. de l'école de musique. Enfin, une nombreuse assistance (parents d'élèves, amis, mélomanes etc.) se pressait dans les rangs du public dès l'ouverture de la salle.

Un concert de qualité fut offert à l'assistance qui manifesta sa satisfaction par des applaudissements chaleureux et prolongés.

Accueillis par la fanfare municipale conduite par son chef, M. André Brault, MM. les officiels et le public écoutèrent, dans un silence recueilli la Marche nuptiale, jouée par l'Harmonie municipale au grand complet. Cette belle formation de 60 exécutants, dirigée par son chef M. Roger Hubert, compositeur, directeur de l'école de musique, interpréta brillamment les œuvres inscrites dans le programme, élaboré avec un goût très sûr.

Gammuthus, marche triomphale de Boedlin, suite d'ensemble, une ambiance dynamique et joyeusement débordante. Le rocher fantôme, très belle page musicale de Francis Popy, enchanta l'auditoire qui apprécia particulièrement le phrasé et le charme mélancolique du hautbois solo. M. Marc Schmit et, l'ample sono-

rité du bugle, révéla par le soliste M. Jacques Damiens; Le concertino pour clarinettes de Weber; pièce d'une finesse exquise, interprétée dans un style excellent et une homogénéité parfaite, permit aux solistes MM. Grégoire et Penot de faire goûter l'extraordinaire agilité de cet instrument et la douceur envoûtante de son timbre enfin retrouvée les rythmes et les dissonances de l'écriture contemporaine pour la grande satisfaction de la majorité des jeunes auditeurs et musiciens modernes.

M. Jacques Pineau, maire-adjoint, prit ensuite la parole. Dans une allocution pleine d'intérêt, il remercia, comme il se doit, toutes les personnalités présentes, saluant en particulier M. le colonel Charollais, qui assurait la présidence artistique. Il souligna le mérite de M. Roger Hubert, fondateur talentueux de l'école de musique, remercia les 17 professeurs; M. Paul Danoffre et les responsables de l'A.P.E.; M. Canu surveillant général des cours qui, entouré de MM. Schmit, trésorier et Gianiel, secrétaire, forment une équipe dévouée dont les efforts aboutissent à d'excellents résultats. M. Pineau, rappelant alors que plus de 400 élèves dont 120 instrumentalistes, étaient inscrits aux cours, affirma que l'école de musique de Nanterre s'est classée parmi les premières de la région parisienne.

Un entracte fut alors annoncé par M. Hubert, qui remercia les élus municipaux pour leurs efforts en faveur de l'école de musique. Pendant cette brève interruption un vin d'honneur fut offert par la municipalité aux musiciens et amis de l'école de musique, au cours duquel, plusieurs distinctions honorifiques ont été décernées: MM. Pineau, maire-adjoint, Schoumaker, vice-président de l'école de musique; Danoffre, président de l'Harmonie; Fontaine, Balansa et Pignat, membres de l'Harmonie, reçurent des mains de M. Charollais la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France; MM. Lagues, Galliard et Peaucer, reçurent la médaille d'honneur de la Fédération.

La deuxième partie du programme débuta par un cœur à 3 voix (de Mozart) rassemblant une dizaine de jeunes élèves dans un groupe vocal très dynamique, dirigé par Mlle Ellon, professeur de l'école. Cette innovation est une heureuse initiative qui doit être suivie.

Puis l'on vit de jeunes instrumentalistes, élèves de l'école de musique, se rassembler et constituer un orchestre qui, dirigé par M. Pierre Gallet, professeur de l'école, nous interpréta successivement: Soyez les bienvenus de Georges Simonis (marche orchestrée par M.R. Hubert) et Menuet de Beethoven.

Il est souhaitable que M. Gallet puisse persévérer et que les jeunes restent assidus aux répétitions afin de confirmer les progrès et la cohésion de cet ensemble attachant.

L'orchestre s'étant retiré, deux jeunes élèves, lauréats de l'école Municipale de Musique: Marc Schmit, premier prix de hautbois 1965 et Martine Rublon deuxième prix de violon 1963 surent nous faire goûter la chaleur de leur jeune talent dans le Concerto de J.S. Bach, qui est un œuvre très difficile.

Au piano, M. Daniel Chauvet, professeur de l'école tissa son accompagnement avec beaucoup de musicalité et de discrétion. Nous félicitons chaleureusement ces artistes à qui, du reste, l'assistance fit une ovation justifiée.

La partie artistique terminée, M. Louis Canu, surveillant général des cours de l'école de musique, s'empressa d'effectuer la distribution des prix offerts par la municipalité, l'A.P.E., le Conseil Général et la Préfecture de la Seine, pendant que M. Gianiel, secrétaire, donnait lecture du palmarès.

Nombreux étaient les lauréats et vraiment très beaux les prix qu'ils recevaient.

Enrichissante et chaleureuse fut l'atmosphère de cette manifestation artistique où l'assistance manifesta spontanément sa satisfaction et ses encouragements aux élèves de l'école municipale de musique, à son directeur M. Roger Hubert, toujours incomparable dynamique et efficace, à M. Paul Danoffre, président de l'Harmonie et de l'A.P.E. si aimablement disponible et accueillant chacun avec une souriante courtoisie.

Il est donc et merci à tous ceux qui ont pris part à cette réussite: professeurs, élèves, parents, amis, musiciens, A.P.E. responsables de l'installation et de la sonorisation de la salle, service d'ordre et service tout court etc.

Enfin disons notre sincère gratitude à la municipalité qui soutient et développe les activités culturelles et artistiques favorisant ainsi les contacts humains et l'amitié entre tous les nantériens.

Le secrétaire, E. GIANIEL.

INDRE

CHATEAUX-LOUX

Les 80 ans d'un musicien.

Monsieur Henri Laroche.

Le 23 septembre dernier, l'Harmonie Municipale, de Chateaux-Loux se réunissait au domicile de M. Henri Laroche, rue Lamartine et sous la direction de son chef, M. Raymond Dupouy, exécutait un petit concert devant la demeure de leur vétéran. Une foule nombreuse y assistait, les familles des musiciens, le conseil d'administration de l'Harmonie avec le président M. Hautreux.

M. Laroche, fort heureux, accompagné de Mme Laroche et de ses amis écoutait avec plaisir et en-

tion tout cet ensemble de musiciens, tous ses camarades, et, pour la plupart, ses élèves.

Des félicitations furent adressées de toute part à M. Laroche, et celui-ci, pour fêter dignement ses 80 ans, convia toutes les personnes présentes à déguster la galette et de bonnes bouteilles dans un café de la rue de Strasbourg.

M. Hautreux, président de l'Harmonie prit la parole et dans les termes très élevés et très émouvants, retraça la vie musicale de ce vieux musicien qui sans relâche ne cessa de rendre des services à l'art musical. Comme instrumentiste d'abord puis comme professeur à l'école de musique, et comme archiviste. Après la guerre de 14 à laquelle il participa courageusement, il s'emploie à réunir les musiques plus ou moins disloquées c'est ainsi qu'il groupe tous les musiciens des deux sociétés fanfare indépendante et Harmonie. Pendant l'occupation de 40, alors que l'occupant cherche à s'approprier les instruments de cuivres, lui M. Laroche s'ingénie à protéger le matériel par un camouflage clandestin et après la libération, il contacte les uns les autres recherche les musiciens, que la guerre a dissociés, et grâce au dé-

vouement de cet homme infatigable l'Harmonie Municipale de Châteauroux se retrouve avec tous ses éléments. Voilà l'œuvre, dit entrainé, M. Hautreux, de l'homme que vous avez devant vous, au lieu de détruire, toujours construire. Que son exemple, jeunes musiciens vous serve de guide.

Après ses gentilles paroles, de nombreux cadeaux furent offerts à M. et Mme Laroche, et la Fédération de l'Indre représentée par M. Caultier, M. Siboulet, président étant souffrant, offrit un magnifique souvenir au vétéran de l'Harmonie de Châteauroux.

M. Laroche remercia alors toutes les personnes présentes et s'adressant aux jeunes musiciens il leur donna ce conseil, si vous voulez vivre longtemps, restez dévoués à l'art musical, car la musique conserve la jeunesse.

La soirée se termina agréablement par l'exécution de quelques morceaux du quatuor de trombones de l'Harmonie Municipale de Châteauroux quatuor, conduit par M. Grasset, professeur à l'école de musique et M. Jean Bonnin, également professeur à l'école de musique, interpréta sur son saxophone des œuvres de maîtres.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Lyre Montbrisonnaise

Le 15 décembre, en l'honneur du regretté chef de musique de la Lyre, M. E. Frot, s'est déroulée une cérémonie d'un caractère intime, presque familial qui convenait très bien pour évoquer le souvenir de cet homme qui consacra sa vie toute entière au service de la musique.

A l'instigation de M. Rage, M. Rondel, conseiller municipal, proposa à la municipalité de donner le nom de Emile Frot, à la salle de répétitions de la Lyre Montbrisonnaise. A l'unanimité le conseil municipal accepta et une plaque fut apposée à l'entrée de la dite salle.

Un grand portrait de M. Frot se détachait dans le fond de la salle sur une draperie tricolore. Dans l'assistance composée d'amis personnels de M. Frot, et de sa grande famille de la Lyre, on reconnaissait aussi M. Mascie, maire de Montbrison; M. Vicard, conseiller général; M. Gaydon, premier adjoint; M. Gillet, adjoint; M. Poyet, président de la fanfare de Boen; Mme Xavier et M. Rondel, conseillers municipaux; M. Duvernay; M. Palmier, président d'honneur du B.C.M.

Arrivé l'instant des allocutions, M. Aimé Prévost président de la Lyre Montbrisonnaise, prit alors la parole et parla en ces termes :

« Une société est à ce point semblable à un individu qu'il lui est nécessaire de posséder des amis, et qu'elle éprouve un aussi vif plaisir à les recevoir, même modestement comme nous le faisons ce soir. M. le maire dans son allocution du 11 novembre, disait que toute cérémonie pour être réussie nécessitait la présence d'un certain nombre d'habitants de la cité. Nous avons approuvé pleinement son propos et c'est pourquoi, pour des raisons d'amitié et pour donner plus d'éclat à notre cérémonie, nous vous avons demandé de bien vouloir participer ce soir à l'inauguration de la salle E. FROT. Nous vous remercions tous d'avoir bien voulu répondre à notre invitation et de nous faire ce soir l'honneur de prendre place en ce lieu.

Nous sommes heureux de constater la présence parmi nous de M. le maire, de M. Vicard, qui en plus de ses fonctions officielles, est président d'honneur de notre société; de MM. les adjoints, des représentants de la presse; de M. le président de l'Association pour la diffusion de la musique, des membres anciens de la Lyre et de tous les amis de la musique qui sont ici ce soir... Je ne vous parlerai pas de M. Frot, car il devient normalement de le faire par ceux qui l'ont connu beaucoup plus que moi pour retracer sa carrière à la Lyre Montbrisonnaise. Ce que je peux vous dire cependant c'est que son souvenir reste particulièrement vivant au sein de notre société et qu'une communion totale de sentiments existe entre ceux qui l'ont connu et ceux qui ont entendu si souvent prononcés son nom.

Hier, M. Rage, entouré de M.

Desmeures et Montagnon, a déposé au nom de la société une gerbe sur la tombe de M. Frot. Ce soir nous lui rendons hommage en un lieu très proche de celui où il passa d'ailleurs nombreuses heures de sa vie à pratiquer son activité musicale.

Depuis son départ, M. C. DE Paray, absent ce soir en raison du décès de sa belle-mère, assure la direction de la société avec tout le talent et le dévouement que nous lui connaissons. Ainsi la Lyre continue et nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour souhaiter que les jeunes s'intéressent à la musique et viennent grossir dans l'avenir les rangs de notre société, car il est certain que la meilleure façon d'honorer la mémoire de celui dont le nom est apposé à cette porte est bien de faire tout ce que nous pouvons pour que vive en notre cité cette musique populaire à laquelle il a tant donné.

Il appartenait donc à M. Vicard, président d'honneur de la Lyre, conseiller général, de retracer la vie du cher disparu qu'il connut tout particulièrement. En voici quelques passages : « C'est au cours d'un passage, à Clermont-Ferrand que M. Louis Sijallon, excellent corniste de l'Harmonie Montbrisonnaise, assistait à un concert donné par la musique militaire de l'artillerie, que dirigeait alors l'officier Alexandre Frot, oncle de E. Frot. M. Sijallon, fortement impressionné par l'exécution de plusieurs solos du cornet à piston, de cette musique, s'en vint après le concert trouver le chef de cette Musique Militaire, pour lui demander quel était ce sol dat jouant en soliste accompli ?

Accédant à sa demande M. Alexandre Frot, dévoila que l'excellent musicien n'était pas un quelconque soldat, mais son propre neveu, engagé volontaire pour servir dans la musique. L'engagement à l'armée pouvant être résilié, suivant les règles d'alors, M. Emile Frot, put venir à Montbrison diriger l'Harmonie Montbrisonnaise en remplacement de M. Roux décédé. La réputation du nouveau chef allait croissant et elle allait se révéler efficace, en émergeant, le jour du premier de l'an 1899, les Montbrisonnais, qui venaient pour la première fois le jeune chef à l'altière sveltesse entraînant et dirigeant ses musiciens dans le défilé et les arabesques de ce jour.

Malgré quelques esprits chagrins, qui trouvaient que ce nouveau chef n'était pas assez étoffé, comparé à son prédécesseur, on dut se convaincre que Montbrison venait de faire une bonne recrue. Et cette certitude, nous l'avons eue tout au cours de la vie, de M. Frot. Ceux qui comme quelques-uns d'entre nous, ont appris solfège et musique sous l'autorité de M. E. Frot, nous nous souvenons de ce qu'il a fallu de patience à cet homme que nous vénérons aujourd'hui pour endurer les espiègleries de nos jeunes, et les soucis que nous lui avons procurés. Quel que soit le temps, quel que soit l'heure, M. Frot, était

l'homme du devoir, et pour venir donner ses leçons de solfège à l'hôtel de ville en hiver, dans une salle qui souvent était timidement chauffée, il a fallu que cet homme considérât sa mission comme un véritable sacerdoce.

Donnant des leçons de solfège à l'E.P.S. ainsi qu'à l'E.N. d'instituteurs, pendant plusieurs années, M. Frot, le fit bénévolement et ce n'est que vers 1905 qu'une petite rétribution lui était accordée par chacun des deux établissements.

Après la guerre de 14-18 la Lyre Montbrisonnaise naquit, toujours sous la direction de M. Frot, M. Vicard poursuivit ainsi :

« Tant de dévouement de la part de M. Frot, méritait récompense et le gouvernement invita à apprécier ce qu'avait fait notre compatriote pour la musique populaire, mesurant aussi combien étaient grands les services rendus à l'éducation nationale le nom de M. Frot, fut retenu pour éventuellement obtenir une récompense. Et cette récompense, que pouvait-elle être sinon la Légion d'Honneur ? Il fallut attendre plusieurs années pour l'obtenir. Ainsi les mérites de M. Frot, furent jugés suffisants pour que sa carrière soit arborée du ruban rouge. J'eus l'honneur d'avoir été choisi comme parrain pour remettre la Croix à ce valeureux professeur, et pour nous tous musiciens de la Lyre, cette Croix a été la consécration d'un abandon total de sa personnalité aux services du bien commun. »

M. Vicard termine ainsi : « Le conseil municipal, en mai dernier et à l'unanimité, faisait sienne la proposition de donner à notre salle de répétitions le nom de « Salle Emile Frot ». Nous le remercions infiniment et lui exprimons notre respectueuse gratitude. Ainsi donc, sera perpétuée dans le temps la mémoire de celui qui pendant 34 ans, dirigea avec tact, dévouement et je le souligne, infiniment de bonté, la Lyre Montbrisonnaise, cette Lyre, qui à ses yeux constituait sa deuxième famille. »

M. Mascie, maire de Montbrison, s'unissait à l'hommage rendu à M. Frot :

« La reconnaissance, dit-il est la qualité la plus rare dans le monde. Je vous remercie de nous avoir prouvé qu'elle existait. Si nous, municipalité, nous avons le mérite de la décision de donner le nom de Emile Frot, à cette salle vous avez, vous, à la Lyre, celui d'avoir gardé cette qualité. Je me joins donc à votre manifestation de grand cœur. Puisque vous rendez hommage au passé, il vous faut également préparer l'avenir. L'union de tous doit préparer cet avenir qui ne se conçoit sans musique, car nous vivrions dans une société inhumaine et mécanique que nous ne souhaitons pas. »

Avant le vin d'honneur, la cérémonie se termina par l'exécution magistralement dirigée par M. Aimé Prévost d'une œuvre de M. Frot, Le Vifézy.

Au cours de ce vin d'honneur, M. Rage, président honoraire, lança un appel en faveur de la musique populaire et termina ainsi : « Montbrison sans la Lyre, ne serait plus Montbrison, car une ville sans musique est une ville sans âme. »

MIDI

PAMIERS

La « Chorale mixte » de 70 exécutants, première réalisation du « Cercle culturel », projette un échange avec le lycée allemand de Crailsheim

Au lycée mixte une chorale comprenant des éléments féminins et masculin a pris corps. En réalité, cette formation est la première manifestation concrète du « Cercle culturel de Pamiers », groupement dont la gestation s'est réalisée petit à petit mais sûrement, sous l'impulsion de M. Gutermann, directeur de l'école municipale de musique, professeur de musique au lycée.

M. Gutermann, dont nous nous plaignons à souligner les mérites et la compétence, ayant fait admettre la nécessité d'une telle association, et ayant trouvé dans les sphères appamennaises le « chapeau » indispensable pour conduire l'ensemble après une préparation digne d'éloge allant jusqu'à rassembler soixante-dix exécutants, ne veut désormais qu'être un directeur musical entièrement dévoué.

C'est ainsi que statuts et règlements sont en préparation et qu'il appartient au bureau fondateur d'officialiser le « Centre culturel de Pamiers » en lui faisant prendre rang dans le contexte des sociétés appamennaises.

Le bureau fondateur est présidé par le docteur Robert Cros, président du syndicat d'initiative de la basse Ariège. Aux postes de vice-présidents ont été placés M. Malosse principal du lycée mixte, dont le rôle a été primordial; M. Viala, adjoint au maire de Pamiers; M. Villeroix, inspecteur de l'Enseignement primaire de la circonscription de Pamiers.

Le rôle de secrétaire très important fut finalement accepté par M. Redon, professeur du lycée, tandis que nul ne pouvait être mieux compétent pour assurer les fonctions de trésorier que Mlle Prade, intendante du lycée. La baguette de directeur musical étant confiée à M. Gutermann, tous les jeunes qui lui sont fermement attachés constituent les membres actifs du Cercle.

Ces jeunes membres actifs, garçons et filles, au nombre de soixante-dix, élèves des classes de seconde à terminales, c'est-à-dire des classes où l'est plus dispensé l'enseignement de la musique tous les jeudi et vendredi, de 17 h. à 18 h.,

participent aux répétitions de la chorale dans une salle du lycée.

Désormais, la chorale mixte existe, mais cette chorale n'est pas tout, elle est la première section du Cercle culturel de Pamiers dont le but est de réaliser diverses sections relatives à la musique, au théâtre, au cinéma, au folklore, aux échanges nationaux, aux relations internationales, etc. la limite des possibilités n'est pas définie et tout ce qui peut intéresser les « jeunes » entre dans le cadre des activités souhaitables.

C'est au secrétaire du bureau fondateur, M. Redon, que nous devons tous les renseignements que nous pouvons vous transmettre sur le « Cercle culturel de Pamiers ». Il est une magnifique prélude à la constitution morale de la « Maison des Jeunes » qui sera abritée, à l'emplacement actuel du théâtre municipal. Ce dernier s'effondra, en cette période, sous les coups de pioche des démolisseurs, aidés par une grue géante et nous ne tarderons pas à voir s'élever les murs du bâtiment qui offrira aux jeunes un cadre approprié à leurs désirs.

Des groupes d'instrumentistes verront probablement le jour, mais pour le moment seule la chorale mixte est constituée. Des projets sont pour elle établis. Des échanges de correspondance avec le lycée de Crailsheim en Allemagne (60 km. environ de Stuttgart) laisse espérer des échanges entre cette communauté et la communauté appamennaise. Il est probable que le lycée de Crailsheim déléguera dans notre cité un groupe de musiciens et de choristes pour lesquels sont prévus chez nous plusieurs manifestations à la fin août prochain. Mais déjà les Appamennais auront certainement, réalisé un voyage en Allemagne et rendu visite à leurs correspondants aux alentours du 16 juillet 1966.

Ces échanges sont inspirés par l'exemple du lycée Bellevue, à Toulouse, qui entretient des relations annuelles et fort sympathiques avec le lycée de Bonn.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

SAINT-POL-SUR-MER

Brillante fin d'année

à l'Harmonie Batterie Municipale

Comme il est de tradition, les musiciens de cette société locale ont terminé leur saison par leur concert de Sainte-Cécile donné sous la direction de M. Ernest Vermet, directeur placé sous la présidence d'honneur de M. Gaston Tirmarche, maire, entouré de nombreux adjoints et conseillers.

MM. Lemanissier, président; Devos et Jansen, vice-présidents; M. Jonckindt, président de la Commission des fêtes de l'Harmonie, recevaient les nombreux spectateurs les majorettes de la batterie municipale scolaire remettaient un luxueux programme édité grâce aux annonces publicitaires des nombreux amis commerçants et se chargeant de la vente des marguerites fédérales.

Quatorze morceaux figuraient au programme, la batterie sous le commandement de son tambour-major Joseph Joonckindt, interprétait, avec l'harmonie Le Mineur, de Cachera; Les aspirants chasseurs (Cardon); 56^e Brigade, (Mornay); The Way In, (Cardon).

La première partie du programme comportait: Le barier de Séville, le Concerto pour cor de Mozart, une valse, J'ai tant pleuré.

Dans les deux parties du concerto pour cor, le jeune Mario Botz, deuxième prix du Conservatoire national de Lille, devait mettre en valeur cet admirable instrument et recueillit une ovation finale bien méritée.

En deuxième partie, dite moderne, le public appréciait tout à tour: Tricky trombones (solistes); M. Régent Ranson, professeur à l'Académie de musique; MM. Jean Poelaert, Callebaut, Bernard; Caroncel, avec Sidney Bechet; Semper Fidélis, Cow Boy Parade, My Fair Lady (version de l'arrangement américain).

Après les discours d'usage par M. Gaston Tirmarche, maire et M. Joseph Lemanissier président, M. Ernest Vermet, directeur, se vit offrir une gerbe de fleurs. Bonne soirée donc pour le nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements tout au long de ce concert.

Bonne année également pour l'Harmonie batterie de Saint-Pol-sur-Mer; 1965 fut une année de travail considérable, 28 sorties dont les principales sont Waziers premier au concours de marche); Le Havre, déplacement excursion; concert de deux jours Douai, festival de musique Machelen (Belgique); concours d'exécution où l'harmonie se classa deuxième sur sept sociétés de première division, la première place de ce concours étant remportée par une fanfare belge. La société française était la seule à se classer pour l'attribution de la prime spéciale de 700 F. et par son classement, obtenait l'ascension en division supérieure.

Le 12 décembre, le traditionnel banquet offert par la municipalité, groupait 220 convives dans une ambiance joyeuse et familiale.

Le 26 décembre, salle du Collège, ont eu lieu les fêtes de Noël, proposant quelques dessins animés aux enfants des musiciens qui recevaient ensuite du père Noël jouets et friandises, tandis que les papas étaient récompensés suivant leurs présences par de magnifiques lots d'assiduité.

1966 verra encore une grande activité de notre société; la société se déplacera pour quatre jours à Kerkrade, et va aider la municipa-

Il est pour la chorale projeté d'autres déplacements dans le cadre de nos frontières pour la participation à des concours nationaux, ou internationaux. Auch parait s'inscrire en vue d'une sortie et d'autres cités françaises prendront rang dans le programme.

Les jeunes exécutants: 38 filles et 32 garçons pour l'instant, sont fort emballés par le travail qui leur est demandé et par les perspectives de joie saine. Beaucoup d'entre eux, pour ne pas dire tous, découvrent qu'il y a de fort belles chansons françaises. Ils choisissent les morceaux qu'ils demandent à M. Gutermann de leur faire apprendre. C'est eux qui sont maîtres de leur discipline. Pour être librement consentie, elle donne entière satisfaction aux responsables qui n'ont d'autres buts que de faire plaisir aux jeunes dans le cadre des loisirs laissés par leurs études classiques ou modernes.

Pour le moment, les moyens financiers sont des plus réduits. Ils se limitent aux faibles cotisations des participants. Mais le « Cercle culturel » peut espérer voir augmenter dans ce domaine ses possibilités grâce à l'office franco-allemand au service de la jeunesse et des sports, probablement au conseil général, à la municipalité et peut-être par l'intérêt qu'il suscitera auprès de divers organismes publics ou privés.

La création d'un « Cercle culturel de Pamiers » est une belle initiative qui, avec la chorale mixte, enregistre déjà sa première réussite. L'engouement des jeunes est tel que, déjà, les responsables pensent être obligés de limiter les adhésions. Mais dans un cercle culturel, il y aura place pour tout. Si ce n'est pour le climat chorale il y aura toujours une discipline où les bonnes volontés et les talents pourront s'épanouir. Pamiers possède désormais une organisation à la mesure des ambitions de la jeunesse du vingtième siècle et l'on ne peut que lui souhaiter d'avoir les moyens matériels correspondant à ses besoins.

Lucien PORTET.

lité au déroulement du troisième festival international de Musique qui aura lieu à Saint-Pol-sur-Mer le dimanche 7 août 1966.

Batterie Municipale Scolaire

Dimanche 9 janvier 1966 clôture de l'année de travail (1965) avec les Jeunes de la Batterie Municipale Scolaire et remise de lots d'assiduité récompensant les élèves des différents cours.

En présence des parents qui assistaient à cette assemblée générale, M. Ernest Vermet, directeur, fit un tour d'horizon très détaillé des activités de la société, les sorties de 1965 (Paris 3 Jours) Waziers, premier prix de Marche et classement de la société en première division A.

Beaucoup de projets pour 1966. Participation au concours mondial de Kerkrade (Hollande) en catégorie juniors, déplacement de 5 jours pour le groupe parade. 3 jours dans la région parisienne (Argenteuil), 2 à 3 jours au Havre, etc.

Les 110 élèves reçurent donc de superbes livres, pendulettes de voyage, stylos, friandises, tandis que le groupe parade se voyait attribuer à chaque membre un superbe sac de voyage qui pour le printemps sera complété d'un survêtement de telle sorte que la société aura pour ses déplacements une tenue uniforme.

A son tour M. Gaston Tirmarche, maire, félicita le comité, le directeur pour le travail effectué à cette Batterie Municipale scolaire, des fleurs furent remises à Mme Vermet, vice-présidente pour le dévouement qu'elle apporte à l'entretien des costumes de ce groupe.

Pour son inlassable travail, tout le comité et son président M. Yves Eloy furent mis à l'honneur, d'ailleurs l'organisation de cette petite fête leur incomba. M. Ernest Vermet, se voyait offrir un superbe tapis.

Cette matinée se termina par un vin d'honneur offert aux parents par la municipalité et les enfants recevaient des oranges.

Dimanche 7 août 1966, 3^e Festival international de musique, concours de marche.

Comptant pour le classement du concours franco-belge, entre les villes de Knocke, Courtrai, Saint-Pol-sur-Mer, organisé par la municipalité de Saint-Pol-sur-Mer sous le patronage de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais et de la Confédération Musicale de Belgique.

Morceaux imposés pour le concours de marche franco-belge: première division et supérieure: Marche de la Cité, de Doudeyne, Excellence, honneur; Les Dragons de Louvois, de E. Borda (éditions Alpha, 24 rue Hauteville, Paris).

Le morceau deuxième et troisième division est imposé par la confédération musicale de Belgique.

Ces œuvres seront interprétées conformément au règlement de la Confédération Musicale de Belgique, debout, devant un jury placé dans un isolet au début du concours de Marche; deux autres jury placés sur le parcours jugeront les concours de Marche de la Ville de Saint-Pol-sur-Mer sur la présence de l'ensemble, les qualités d'exécution des sociétés participantes. Les candidatures et demandes de renseignements, sont à adresser à M. Ernest Vermet, directeur technique, maire de Saint-Pol-sur-Mer (Nord, 59, France).

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATERIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Etablissements DOLNET
31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Montreuil)

NORMANDIE

Notez dès maintenant sur vos tablettes : Congrès 1966 à Argentan (Orne) le 15 mai prochain.

Récompenses

Faisant suite aux décisions du congrès d'octobre dernier, toutes les demandes d'attributions de récompenses C.M.F. devront parvenir à M. Angot, à l'Alcôve, une fois par an et au plus tard le 1^{er} Juin (la première fois premier Juin prochain). Faites ainsi dès maintenant l'inventaire de vos bénéficiaires éventuels et tout le nécessaire pour que satisfaction leur soit donnée notamment en vue de la Sainte-Cécile.

Récompenses Fédération de Normandie sans changement. Demandez à transmettre les 1^{er} mars et 1^{er} septembre.

Très beau succès musical

C'est avec le plus grand plaisir que nous apprenons que le jeune Alain Boutron, de Saint-Pierre-de-Cormelles, vient d'être admis au concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de Paris, dans la classe de basset du maître Allard.

Parallèlement à ses études scolaires suivies avec succès au lycée Marcel-Gambier de Lisieux et Malherbe de Caen, Alain Boutron, fit ses premiers pas musicaux à l'école de musique de Lisieux. Perfectionné au Conservatoire de Caen, il a brillamment réussi à entrer à Paris puisque sur quinze candidats en présence il figure parmi les quatre retenus...

Pierre-lès-Elbeuf vient de perdre son directeur d'honneur M. E. Gancel âgé de 72 ans qui fut l'un des fondateurs de la société en 1910. Médaille militaire, Croix de guerre, officier d'Académie, ancien conseiller municipal, 55 années de services dans la même société dont 45 de direction : tel est l'homme que tous ses amis pleurent et à la famille duquel nous adressons nos bien vives condoléances.

Les Sainte-Cécile

Les traditionnelles manifestations à cette époque, comportent des exécutions musicales, messes ou concert ou les deux, suivis des non moins traditionnels banquets émaillés de discours appropriés. Comme cette dernière partie est uniquement d'intérêt local nous ne publions que les titres des morceaux occasionnels exécutés. Seuls sont relatés, plus en détail, les auditions importantes.

BAYEUX avec l'Union Symphonique — Direction : Baudot, Union Symphonique : Suite extraite du Ballet de Tchaikowsky, Op. 71; Symphonie des Jouets de Joseph Haydn (attribuée également à Léopold Mozart); Surprise-Party chez Strauss; Les Violons s'amuse de Faustin et Maurice Jeanjean; Tyrolienne, petit divertissement pour trois clarinettes et orchestre (première audition) de R.A. Baudot.

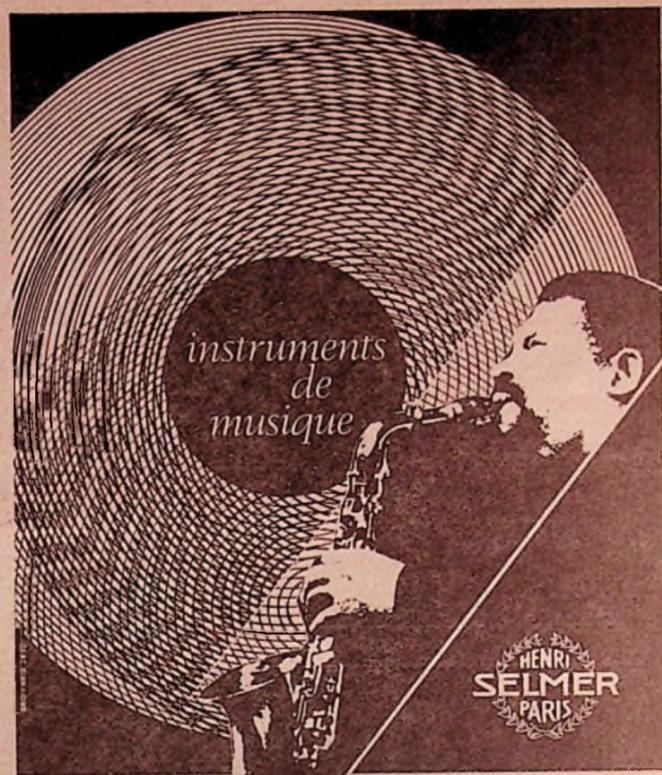
Avec la Musique Municipale : Ouverture de Phèdre, de J. Massenet; Les Erynnies, divertissement de J. Massenet; Symphonie en si mineur

piration mélodique et le caractère bondissant de ses rythmes... Et cela il le doit à ses attaches populaires, à l'amour profond qu'il porte à sa patrie et à ce trésor musical qu'est le folklore tchèque. Si les quatre mouvements de cette monumentale composition ont été donnés par des exécutants conquis et communiant intimement avec la pensée de l'auteur. Il nous est impossible de ne pas avoir une note spéciale d'admiration pour le Largo, sans doute le plus beau passage de la partition, où le cor anglais de M. Tillard, professeur au Conservatoire de Caen a chanté l'ample mélodie d'une poétique nostalgie...

Et l'on attendait impatiemment l'idole de la soirée, France Clidat ! Après avoir rappelé les titres de gloire de l'aimable visiteuse, M. Anne dit tout le bonheur de l'orchestre d'avoir pu la « saisir » pendant les quelques mesures qu'elle avait à compter à Paris entre deux voyages à l'étranger, pour nous faire entendre le remarquable Concerto numéro 1 de Tchaikowsky. Que dire de cette œuvre si non que le piano tient de beaucoup la place principale et que toutes les possibilités techniques de l'instrument y sont utilisées dans le but d'une incroyable virtuosité, justifiée à cette époque où vivaient des pianistes comme Rubinstein, Bulow et Liszt lui-même.

Des trois concertos qu'a écrits le maître seul le numéro 1 a résisté à l'oubli et connaît, de nos jours, une extrême popularité mais a de rudes exigences envers ses interprètes. France Clidat s'est jouée de toutes ses arcanes : traits vertigineux, cadences pianistiques aussi brillantes qu'inspirées, fulgurantes octaves des deux mains, douceur et délicatesse dans la berceuse réverberie du deuxième mouvement et tout cela accompagné par l'orchestre souple et discipliné. Les derniers accords étaient-ils frappés que l'auditoire applaudit à tout rompre, rappelant plusieurs fois l'héroïne du jour laquelle serrant amplement la main du Maestro et faisant participer l'orchestre à son triomphe personnel. Entre deux rappels, le jeune J.-P. Lacour, l'un des jeunes benjamin de l'orchestre, élève de notre école de musique, remit à France Clidat, la gerbe de fleurs symbole de l'admiration générale... Et les applaudissements redoublèrent, les musiciens s'y associèrent frénétiquement si bien que quelques bis fusants, eurent raison de l'amabilité souriante de notre pianiste et l'obligèrent à reprendre le clavier et affirmer son grand talent en donnant une paraphrase sur Rigoleto de Liszt... Nouvelle et délectante ovation. Et le rideau tomba comme à regret mais laissant à tous un souvenir inoubliable et un espoir de retour.

Certes France Clidat, est de classe internationale, aux éloges de la presse européenne qu'il nous soit permis d'ajouter les nôtres : Sonorité aussi puissante que belle, sous des doigts d'acier mais d'acier velouté, technique achevée, transcendante, éblouissante, rapide et élastique d'une grande pureté musicale ; poésie, charme et discrétion caractérisent France Clidat. Un nom qui éclate et s'épanouit comme la fusée multicolore, d'un feu d'arti-



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11^e, TEL. : 023-09-74

lice. Faisons nôtre la conclusion de M. Anne : « Quelle délicateuse ambassadrice ». Pour être complet relatons que le Dr Devaux président de l'orchestre, salua les autorités présentes, en excusa certaines autres. Il remercia l'auditoire nombreux et fidèle venu applaudir la grande virtuose France Clidat. Il associa dans le succès, l'orchestre, son distingué directeur. Il dit aussi la fierté de la ville de Lisieux qui, dans le domaine musical et sur la composition même de son orchestre, peut servir d'exemple à de grandes villes normandes et même de France...

EVREUX

Concert de l'Ecole de Musique

Tout récemment, au Théâtre, le premier concert de la saison a fait salle comble. Une salle dans laquelle on remarquait de nombreux jeunes venus applaudir des artistes à peine plus âgés qu'eux : Frédérique, Patrice et Renaud Fontanarosa. C'est, en effet, le souci de M. Lion, directeur de l'Ecole municipale de Musique, de présenter à ses élèves les plus jeunes instru-

mentistes du moment. Patrice Fontanarosa, violon, et Renaud, violoncelle, avaient déjà donné un concert dans ce même théâtre. Cette année, la formation est complétée par leur sœur Frédérique, premier prix de piano et premier prix de musique de chambre du Conservatoire de Paris.

La musique prend un éclat particulier à être jouée par des jeunes de ce talent et tout particulièrement Patrice, premier prix du concours Ginette Neveu, lauréat des concours Enesco et Marguerite-Long-Jacques-Thibaud.

Le programme était, en outre, parfaitement composé : de Mozart à Schumann, en passant par Debussy et Brahms.

On entendit d'abord le « Trio en si bémol majeur » (K. 502), de Mozart. Les trois instrumentistes ont donné une analyse en profondeur de cette œuvre grandiose et tendre, en particulier avec le beau chant romantique du larghetto.

Dans la « Sonate en la mineur » (op. 105), de Schumann, on a admiré l'extrême agilité du violon. Chaque note demeure audible et Dieu sait qu'il y en a beaucoup.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

Qu'il nous soit permis en outre de souligner son excellent esprit de reconnaissance à l'égard de ceux qui lui ont donné le goût de la musique lui ouvrant ainsi une durable carrière, car, Alain Boutron, reste fidèle à l'harmonie municipale et à l'Orchestre Symphonique.

Avec tous ses amis, nous le félicitons très chaleureusement de ce beau succès en lui souhaitant le plus bel avenir.

Un autre beau succès

Dans de précédents numéros nous avons dit comment le jeune Alain Baudot, fils de notre ami Baudot, directeur de l'école de musique de Bayeux, avait été admis au concours d'entrée à « Normale Supérieur » ; comment, pendant son séjour, dans cet établissement de haute tenue culturelle, il avait constitué avec ses camarades un orchestre qu'il dirigeait. Prix d'honneur du Conservatoire de Caen, premier prix aux épreuves de la division d'excellence (solfège, piano, timbales) cet intellectuel complet a été brillamment reçu à l'agrégation de lettres classiques.

Classé 1^{er} et 1^{er} en Grec, Alain Baudot, a obtenu une année supplémentaire à l'E.N.S., année de recherche consacrée à la préparation d'un sujet de thèse.

Ce brillant étudiant s'est vu invité par le Duc et la Duchesse d'Argyll, dans leur superbe domaine d'Ecosse pour un mois. Notre Bayeusain a bénéficié du désir de ces personnes très cultivées, d'avoir des contacts avec le milieu intellectuel français. Le directeur de l'Ecole Normale Supérieure a donc proposé Alain Baudot qui a vécu un mois de vacances « formidables » tant sur le plan culturel que de l'agrément.

Nos vives félicitations à ce garçon qui fait honneur à sa cité... et à la musique qui reste toujours son violon d'ingres et son délassant préféré.

Nécrologie

Nous avons appris le décès de M. Robert Lejeune, ancien membre actif de la Musique Municipale d'Evreux dont il fut le secrétaire pendant plusieurs années et ancien professeur à l'école municipale de musique.

Soliste au pupitre de flûte de la Musique Municipale, il fut l'un de ses membres les plus dévoués jusqu'en 1962, période à laquelle il dut abandonner toute activité pour se retirer à Vernon auprès de sa famille.

Il avait été nommé, officier de l'Instruction publique en 1951 et était titulaire de la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et chorales et des médailles de la Fédération de Normandie et de la C.M.F. A toute sa famille nous adressons l'expression de nos très vives condoléances.

C'est également avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Leblanc, veuve de notre grand ami G. Leblanc, vice-président de la Fédération pour le département de l'Eure, décédé il y a quelques années. A son fils, Léon Leblanc, fabricant d'instruments de musique bien connu, nous adressons l'expression la plus vive et sincère de notre douloureuse sympathie.

La fanfare de « l'Union » de Saint-

(l'Inachevée) de F. Schubert ; a) Allegro moderato ; b) Andante con moto ; Lamento, poème symphonique de F.-P. Loup ; Les yeux noirs, fantaisie sur un thème slave célèbre, de F. Ménéciotti ; Fête Bajocasse, allegro de concert, de E.-A. Baudot.

CAEN avec « La Fraternelle ». En raison de la maladie de son chef M. F. Bellis, la société a fait appel à la prestigieuse musique des Gardiens de la Paix de Paris, que dirige magistralement le commandant D. Dondeyne et qui a présenté le programme ci-après : Ouverture de la flûte enchantée de Mozart ; Divertissement de E.-A. Borda ; Palais Royal de Georges Auric ; Sinfonia Sacra de D. Dondeyne ; Ouverture Circostancielle de D. Dondeyne ; Trois fanfares pour des proclamations de Napoléon, de J. Casterède ; Pavane de Morton Gould ; Manhattan Symphony de S. Lancen.

LISIEUX : Harmonie Municipale sous la direction d'André Petit : Si l'étals Roi, ouverture de A. Adam ; Ballet d'Isoline, de A. Messager ; clarinette, M. Louis Muckenstrum ; Symphonie Inachevée de F. Schubert ; Allegro Moderato, Andante ; Aïda, marche triomphale de G. Verdi ; Cantate numéro, Jésus que ma joie demeure, de J.-S. Bach ; Le Freischutz, ouverture, de Ch.-M. Weber.

Médailles de la C.M.F. remises, Bronze : M. Lesachey, Argent : M. Blondeau, Vétérans : M. Moreau.

VIRE : Sous la direction de M. Doussé la messe : Sarabande de Haendel, La prière d'une vierge, de Badarzemska, Clair de Lune, de Werther, Chants russes de Lalo, Musique pour un feu d'artifice royal (Ouverture) de Haendel.

Remise de la médaille des sociétés musicales et chorales à MM. Catherine, Pierre Jean, Julien, Auger.

LISIEUX

Avec l'orchestre symphonique triomphal succès de France Clidat

C'est à bureaux fermés, pourrait-on dire que l'orchestre symphonique, sous la magistrale direction de M. Muckenstrum, a présenté son 25^e concert. Rappeler la précédente venue (mai 1961) de France Clidat suffit aux mélomanes, affrontant stoïquement les avatars diluviennes, pour venir l'applaudir à nouveau. Présentation d'usage, par M. Anne, du programme ne comportant que trois œuvres... mais quelles œuvres. En lever de rideau l'alerte petite ouverture des noces de Figaro où l'on retrouve cette joie spontanée presque enfantine mais animée de cette vivacité et de ce charme caractéristiques du génie de Mozart... La première partie fut copieusement complétée par la remarquable exécution de la Symphonie du nouveau monde de Dvorak. Vraiment nos musiciens l'ont complètement en mains. Après avoir évoqué une vieille coutume bohémienne qui voulait que l'on plaçât près de chaque nouveau-né une cuiller et un violon et dont le toucher premier de l'un ou de l'autre objet formulait une prédiction de son avenir, M. Anne précisa que Dvorak, devait être inscrit parmi les « grands romantiques », qui donne à son art son originalité foncière et qui le distingue de ses contemporains si ce n'est la fraîcheur de son ins-

Nouveautés

MUSIQUE D'ENSEMBLE

pour instruments à vent

BOIS

Castède. FLUTES EN VACANCES, 4 pièces pour 3 flûtes, avec une 4 ^e flûte ad libitum	
Partition	10,10
Parties	13,30
Descenclos. QUATUOR, pour saxophones (B.L. 896).	
Partition	17,20
Parties	19,90
Dubois (P.-M.). QUATUOR, pour clarinettes si b	
Partition	12,00
Parties	10,10
— SCHERZO, pour 4 bassons.	
Partition	5,00
Parties	5,80
Houdy. QUATRE A QUATRE, pour 4 clarinettes si b	
Partition	5,80
Parties	6,60
Poet. TERZETTO, pour 3 clarinettes en si b	
Partition	10,10
Parties	10,10
Tomasi. TROIS DIVERTISSEMENTS, pour 4 clarinettes si b	
1. Poursuites. 2. Mascarades. 3. Rondes	
Partition	10,10
Parties	10,10
— TROIS PASTORALES, pour 3 flûtes	
1. Balivienne. 2. Crétoise. 3. Sicilienne	
Partition	5,80
Parties	6,60

CUIVRES

Bozza. « BIS », pour 2 trompettes ut ou si b / 2 cors en fa, 1 trombone, 1 tuba or / saxhorn basse si b	
Partition	17,20
Parties	23,90
— OUVERTURE POUR UNE CEREMONIE, pour cuivres et batterie	
Partition	17,20
Parties	26,60
— TROIS PIECES, pour quatuor de trombones, trombone basse ou tuba ad lib	
Partition	10,10
Parties	10,10
Carles. LAMENTO ET MARCHE, pour quatuor de trombones	
Partition	10,10
Parties	13,30
Dubois (P.-M.). SEPTUOR, pour 2 trompettes, 2 cors, 2 trombones, 1 tuba	
Partition	18,70
Parties	26,60
Tomasi. ETRE OU NE PAS ETRE, monologue d'Hamlet, pour trombone basse solo ou tuba solo, et 3 trombones	
Partition	5,00
Parties	6,60
— PETITE SUITE, pour 4 cors	
Partition	4,20
Parties	8,10

ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honor, PARIS

TELEPHONE : 073-12-80 et 073-48-81 — C.C. Postal 1198 PARIS

Après l'entracte c'est de tout autre chose qu'il s'agit. La « Sonate » pour violoncelle et piano, de Claude Debussy, a été écrite pendant la première guerre mondiale. C'est une des dernières œuvres du compositeur, inquiet et malade. Rythmes jaillissants, harmonies rares, elle est très dépouillée, d'une densité simple et raffinée.

Cette sonate préludait un « Trio » numéro 4 en do mineur, de Brahms. Schumann voyait dans les premiers sonates de Brahms « Les symphonies déguisées ». On pourrait presque dire autant de ce trio, tant les quatre mouvements sont amples et riches et fournissent à chacun des instruments des développements denses.

On ne pouvait mieux terminer cet excellent concert qu'avec une œuvre d'un tel brisme et le public n'a pas ménagé ses applaudissements à un trio qui ajoute à son grand talent une exquise simplicité.

PONT-AUDEMER

Il nous est agréable de faire savoir que l'orchestre symphonique de Lisieux est venu donner une remarquable audition dans le nouveau théâtre (pour la prochaine fois il faut prévoir un plafond pour la scène). Le public un peu clairsemé a applaudi chaleureusement la petite musique de nuit de Mozart. La symphonie du nouveau monde de Dvorak et le Concerto de Weber avec au piano M. Joscette Muckensturm épouse du maestro prix d'honneur du Conservatoire de Nancy, élève de Maître Sancen, professeur à l'école de musique de Lisieux, que dirige son mari.

CHARTRES

Avec l'Harmonie Municipale en la cathédrale sous la direction de M. Noël : 1) Fanfare de Paul Bonneau ; 2) Adagio de la sonate pathétique de L.V. Beethoven ; 3) Sanctus et Benedictus de V. Ruello par les chœurs de l'harmonie ; 4) Aux Champs, par la batterie-fanfare de l'harmonie ; Rassemblement pour chœur, trompettes et trombones ; Prélude de Parsifal de R. Wagner, par l'harmonie ; Tu es Petrus du chanoine E. Dartis pour chœurs et fanfare chorale final de la Passion selon Saint-Jean, de J.-S. Bach par les chœurs de l'harmonie ; 5) Marche d'Artalhe, de Mendelssohn, par l'harmonie.

Cette journée, placée sous le signe de sainte Cécile s'achevait sur une remise de décorations aux membres de l'harmonie les plus fidèles :

Récompenses attribuées par la Fédération Musicale de Normandie : médaille de bronze : Isenger Léon, Sifaoui Lucien, Morin Philippe ; médaille d'argent : Guillaume Bernard, Ferron François.

Récompenses attribuées par la C.M.F. : médaille de bronze : Murrot Louis, Brierre Bernard, Javault Charles, Brochard Maurice ; médaille d'argent : Hébert Raymond, Kerlo Roger, médaille d'or : Souhay Maurice.

Avec l'Harmonie Saint-Ferdinand sous la direction de M. Biret, en l'église Saint-Aignan.

Marche religieuse (Gluck) : a) Amour du prochain ; b) Dieu loué par la nature (Bernard Goyer, bariton) ; Beethoven ; Nocturne pour flûte (J.M. Biret) ; solistes Ferrère, Bourgeois ; Cavatine de Xerxes (Haendel) ; Mlle Régine Rossy mezzo soprano ; Larghetto, deuxième concerto pour hautbois (Haendel), M. Paëter ; Méditation (Titi) poème religieux de M.-H. Buffet pour cor anglais flûte-mezzo ; M. Paëter, Bourgeois et Mlle Rossy ; Psaume 150, duo (C. Franck) M. Goyer, Mlle Rossy ; Marche du 110 anniversaire de l'Harmonie Saint-Ferdinand (J.-M. Biret).

NOGENT-LE-ROUOU

Sous la direction de L. Blin très beau festival de musique française Massenet, Saint-Saëns, avec le concours de l'orchestre et de José Bruyer, critique musical. Présentation du programme : de Massenet : ouverture de Phèdre, divertissement des Erynie, Scènes pittoresques et Pensée d'automne, mezzo soprano, Odette Corbière. De Saint-Saëns : Le bonheur est chose légère, Odette Corbière, prélude du Déluge violon-soilo Michel Ganot, de l'opéra Allégo appassionato pour violoncelle, Noël-Rigot élève de L. Blin, actuellement au Conservatoire national de Paris ; a) Réverie du soir à Blidah, alto-solo Monique Le Prev-Lafosse ; b) Marche militaire française, extraits de la Suite Algérienne ; hors programme : Michel Ganot, donna le célèbre Méditation de Thaïs.

Avec la Musique Municipale, toujours sous la direction de L. Blin, concert du 11 novembre : Ceux de Paris, de Menichetti ; Le grand Mogol (sélection), de Audran ; En revenant de la revue de Besormes ; l'amour est un bouquet de violettes (Lopez-Boyer) ; suite ballet, de Popy, Quand Madelon.

CHERBOURG

Avec l'Union Lyrique sous la direction de M. Caens, une belle audition, consacrée à des œuvres d'auteurs normands : L'ouverture de la dame blanche de Boïeldieu, l'ouverture de La Fête au village voisin, Suite Normande de G. Sporek, l'ouverture de Charlotte Corday de L. Manière et enfin l'ouverture de la Muette de Portiel d'Auber. Attraction de la soirée : audition du quatuor de saxophones du Cotentin, lequel, soit dit en passant, a obtenu au concours de Marans (Charente-Maritime) et pour directeur M. Cheseau, percepteur ; il a présenté délicieusement Menuet favori de Mozart, Rigodon de Dardanus de Rameau. Audition du premier quatuor de Tchakowsky, le petit nègre de Debussy, Chanson d'autrefois de Pierné, Caravane de R. Clérissé, un tango d'Albeniz et Blue belle polka.

Avec l'orchestre symphonique de l'école de musique sous la direction de M. Caens, un brillant festival Haydn, Mozart. En prélude, heureux esclaves du compositeur espagnol A. de Arriaga. Venait ensuite la symphonie La surprise de Haydn, suivie de la célèbre musique de ballet Les petits riens de Mozart. Enfin ce fut le retour de Haydn avec l'interprétation transcendante du concerto en ut pour hautbois et orchestre, par un instrumentiste de haute valeur, M. Pierre Venot, premier prix du conservatoire national, mari de la talentueuse Martine Caens, artiste, lauréate du conservatoire national, et qui fut il y a quelques années la première artiste, présentée, par notre fédération, aux épreuves de la division d'excellence.

SAINT-LO

Harmonie Municipale et l'école de musique : sous la direction de M. Carrière, Messe de Sainte-Cécile, Hymne des prestresses de Gluck ; Ave Maria de Gounod ; Prière de Freischütz ; Andantino de Mozart ; Fugue en sol mineur, de Bach ; Retour du Tchad, avec la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers ; Washington post, sous la direction de M. Coupeaux, sous-chef ; Ballet de la source, de Léo Delibes ; Dans les Steppes de l'Asie Centrale, de Borodine ; Danse norvégienne, numéro trois de Grieg, Les cloches de Corneville, marche de Saint-Lô de Carrière). En intermède Menuet du Trio de flûtes de Hulshau par trois talentueuses et charmantes Saint-Lôises et par les chorales de l'école de musique et du lycée Le Verrier

accompagnés par la Musique Municipale Le cœur en bandoulière de Maxwell, succès des Compagnons de la chanson.

Musiciens à l'honneur : Fédération de Normandie ; médaille d'argent : MM. Duquenois et Levallois ; médaille d'or : MM. Bonamy, Guille et Lemaignan.

L'école de musique à l'hôpital : Programme du concert donné par l'école de musique à l'Hôpital-Mémorial, par l'ensemble symphonique : Marche Française de Lull et Ouverture d'Alceste, de Gluck.

Par l'octeur de l'école de musique Andante, de Gluck.

Par Annie Dubaut et Joëlle Laucey, lauréates pour deux clarinettes, de J.-S. Bach. Par l'ensemble Symphonique air extrait de Tannhauser, par M. et M. C. Mesnager, M. Camus et J. Dubois, Menuet, trio de flûtes, de Kulhau, Mlle Eliane Frigout, violoniste. Par la chorale : Frère Jacques, Gens de la Ville-Alléluia, de P. Hayes, Tabou et Plaine ma plaine, Pour terminer : Marche des Rois et Farandole de l'Arlesienne, de Georges Bizet.

Autre beau concert : Au lendemain du concert offert par la Musique Municipale pour les vieillards et les malades de l'Hôpital Mémorial, un concert symphonique de grande classe a été donné au Théâtre Roger Ferdinand. Qu'on en juge :

Introduction avec la participation de l'ensemble symphonique de l'École Municipale de Musique puis interprétation d'œuvres célèbres par Pierre Poillain, premier soliste de l'Orchestre National de l'O.R.T.F., trompette, et Jean Pirot, également trompette solo, de Radio Lyrique ; par le quatuor de basson du Conservatoire National de Caen, dirigé par M. Hoebane, professeur, avec au piano d'accompagnement, Mme Marie-Anne répétitrice et violon solo à l'École Municipale de Musique de Saint-Lô, Prix Marcel Petit 1965, reçut le Prix Souvenir Roger Mayeur.

Cette juste récompense attribuée, nous entendimes le Quatuor de Bassons en orchestre dirigé de J. Charpentier, Trois Pièces Brèves, de Debussy, Grand Prix de Rome et enfin le double concerto pour trompette et piano, de Manfredini, par MM. Poillain et Pirot, accompagnés au piano par Mme Juchem.

L'introduction par l'orchestre symphonique la Marche Française de Lull, un extrait du Tannhauser, de Richard Wagner et la Farandole de l'Arlesienne, de Georges Bizet.

A l'issue de cette introduction, Mlle Marie-Anne répétitrice et violon solo à l'École Municipale de Musique de Saint-Lô, Prix Marcel Petit 1965, reçut le Prix Souvenir Roger Mayeur.

Cette juste récompense attribuée, nous entendimes le Quatuor de Bassons en orchestre dirigé de J. Charpentier, Trois Pièces Brèves, de Debussy, Grand Prix de Rome et enfin le double concerto pour trompette et piano, de Manfredini, par MM. Poillain et Pirot, accompagnés au piano par Mme Juchem.

REUILLY-SUR-LOISON
Sous la direction de M. Hue à la messe Marche Pontificale de Gounod ; Intermezzo de Cavalleria Rusticana ; Célèbre réverie de Schumann, Marche soennelle de Bajus. Au concert de l'après-midi Marche des Apprentis Marins de Farigoul, Marche Militaire de F. Schubert, Trois Chœurs de R. Schumann, Diane de Grammont de A. Delbecq ; Hymne de l'Infanterie de marine (P. Cappé) ; Away (A. Holzmann) ; Surprise de Vincent Scotto (D. Delbecq) ; Les cadets de France de G. Pihet ; La Leçon de Letkiss de R. Lehtinen ; La Novillada de Yohn Darins.

Décorations remises Fédération de Normandie Bronze, MM. Vaudin, et Hue ; argent M. Vaudin, C.M.F. bronze M. Raymond, Vaudin, argent M. Roger Vaudin.

TESSY-SUR-VIRE
Sous la direction de M. Dupéroux. A la messe : Marche Pontificale de Gounod, Cavalleria Rusticana, Réverie de Schumann, Chant Religieux de Paestrina, Marche soennelle de Bajus.

Au concert : Célèbre Marche Militaire, F. Schubert ; Diane de Grammont (petite fantaisie) de A. Delbecq ; Symphonie en ut majeur de F. Schoppe ; Trois Chœurs de R. Schumann a) Aux armes ; b) Le drapeau ; c) Chant de liberté ; Marche des Apprentis-Marins, de F. Farigoul ; Blaze Away de Holzmann ; Tille, le monde et notre amour) Ch. Danvers ; Surprise-party chez Vincent Scotto de L. Delbecq ; Cadets de France de G. Pihet ; La Leçon de Letkiss de R. Lehtinen ; La Novillada de Yohn Darins.

ARGENTAN
Sous la direction de M. Bouny, 220 exécutants ; Musique Municipale, Orchestre de l'École de Musique, chorale municipale ont donné un concert religieux : Marche soennelle, de Haendel ; le Negro spiritual Nobody know the trouble, Andante Refletos de Gluck, Hymne à la nuit de Rameau ; Marche Religieuse d'Alceste et Deep-River orchestre, chœur des fidèles, marche au supplice et aux Réveries.

Bravo M. Bouny qui nous réserve une œuvre de grand intérêt pour notre concert qui se tiendra dans sa ville le 15 mai prochain.

L'AIGLE
Orchestre Symphonique sous la direction de M. Annot, Messe avec Corbière pour le Jubilé, Index de Gounod, Suite de l'Arlesienne, Adagio et Allegretto de Noël de Saint-Saëns.

La Lyre Algienne (harmonie) sous la direction de M. Potier, Messe de Martin.

RANDONNAN
Messe le matin. Concert l'après-midi avec Salut au 85, Valse Mystique de Gadenne, le Saint Rosire (soliste Gérard Maugrin) Retour du Tchad.

VIMOUTIERS

Sous la direction de M. Bouet, ex-chef de musique, capitaine. Le Tram, de Furgeot, Fantaisie sur des airs célèbres de Boisson ; Impressions de juillet, de Saguez ; la Leçon de Letkiss de Lehtinen ; All Baba de M. Bouet ; Suite Orientale de Popy, et Artois de Bouet. En intermède : sélection d'airs d'opérettes par Mlle G. Leroy, accompagnée par M. Cochin.

YVETOT

Sous la direction de M. Capron, messe en musique ; andante de la première symphonie de Beethoven ; Anecdotes des scènes pittoresques de Massenet ; Adagio d'Albinoni et Marche de Sigurd Jorsalfar de Grieg.

BOURG-DUN

Les cent ans de la fanfare : à cette occasion un festival d'ensemble fut organisé M. Pouyer membre du bureau fédéral, représentait M. Anne empêché. Programme donné et vivement applaudi.

Par les Volontaires d'Elbeuf (directeur M. Carpentier), Le Jour le plus long et la Marche des Anges. Par la Renaissance de Doudeville (directeur M. Duhoux) Toujours du cœur et de la gaieté.

Par la fanfare d'Offranville directeur M. Havy, Aube dorée et Zouzous qui passent.

Par la Lyre Maritime de Fécamp (directeur M. Lemaire) La fille du régiment, Salut au 85.

Par la fanfare du Bourg-Dun (directeur M. Jouen) La Baghade, Ecole buissonnière, Marche des Gosses, Deux morceaux d'ensemble soulignent la remise des médailles d'argent de la C.M.F. à MM. Boloit (40 ans de services), Jouen (40 ans), Feugray (42 ans), Pupin (45 ans), ainsi que la plaquette centenaire de la C.M.F., épinglée par M. le préfet sur la vieille bannière. On applaudit, défilé des bataillons sous la direction de M. Carpentier et Alsace-Lorraine sous la direction de M. Jouen.

Pour vos cadeaux offrez un disque !

JEAN BENTABERRY

sur disque « TIVOLI » 45 tours

4 danses, style « Belle Epoque »

(Franco : 10,50)

Commandes à :

R. COITEUX

21, rue Marcel-Pointeau

ANGOULEME (Charente)

(C. C. P. LIMOGES n° 521.59)

CONGRES DE VIRE
(23 mai 1965)

Selon l'usage, le bureau s'est réuni la veille à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Anne, pour étudier les questions à l'ordre du jour, élargissant les principales données afin de faciliter la tenue du congrès, limitant la longueur des débats. Le tout condensé a été exposé aux congressistes par M. Anne avec l'autorité et la précision que nous lui connaissons.

Dès 8 h. 30, la salle des réunions de l'Hôtel de Ville voyait l'arrivée des congressistes. M. Anne ouvre la séance et donne la parole à M. Angot, vice-président général, secrétaire général, pour l'appel des présents : 48 délégués escortés de quelques supporters, répondent présent. 77 pouvoirs accompagnés d'exécuses sont représentés ; au total 130 fidèles sur 310 adhérents. Différence : 180 indifférents pour ne pas dire plus.

Présents du bureau : MM. Anne, président ; Angot, Lion, vice-présidents, Petit, trésorier-adjoint ; Bellis, secrétaire adjoint ; Bon, Baudot, Doussé, Maugrain, Desmelles, Kemblinsky, Peret, Poillin, Pouyer, membres administrateurs.

Excusés : MM. Blin, Ponty, vice-présidents ; Caens, Huard, Jean, Malrait, Villion, membres administrateurs.

Après ce préambule, M. Anne remercie bien vivement tout d'abord, la municipalité de Vire qui a bien voulu nous accueillir sur l'initiative de M. Foubert, président de la Musique Municipale et de son directeur M. Doussé, membre du bureau fédéral et ensuite tous ceux qui sont présents qui ont répondu favorablement à l'invitation transmise.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, M. Anne, rappela avec émotion le décès de notre ami Langlois, trésorier de la Fédération, disparu il y a quelques mois après une importante intervention chirurgicale, et plus près de nous, il y a un mois, la brutale mort de notre vice-président pour la Seine-Maritime, Boitard, dans un stupide accident d'auto à quelques kilomètres de son domicile. Au nom de la Fédération endeuillée, en renouvelant ses vives condoléances aux familles éplorées il demanda d'observer la traditionnelle minute de silence en souvenir en y associant tous les musiciens de nos sociétés, qui, eux aussi, décedés, ont privé la Musique de leur dévouement.

Action fédérale : non relâchée puisque les propositions en faveur des épreuves fédérales ont amené un nombre plus important (et encore très notablement insuffisant) de groupements y participant des élèves. Quant aux colloques départementaux innovés pour pallier les difficultés d'assister au congrès, ils

n'ont pas apporté la preuve de l'enthousiasme excompté.

Par contre, deux concours (Rugles et Châteauudun) ont remporté un très beau succès grâce au dévouement des organisateurs (M. Bourgeois à Rugles et notre ami Peret, Châteauudun) et à la compréhension des villes qui y ont financièrement participé. J'ai pris sur moi, et vous ne m'en voudrez certainement pas, d'avoir versé aux sociétés de juniors une subvention de 100 f. au nom de la Fédération, nous mettant en parallèle avec la C.M.F. qui offrait un instrument. Certes les sociétés de juniors doivent être encouragées par tous moyens et surtout pour montrer en public ce que l'on peut obtenir des jeunes quand on sait les faire travailler. Tout cela ne peut se faire seul, aussi il importe que chacun de nous comprenne l'immense tâche qui lui est assumée pour la sauvegarde de nos groupements populaires bénévoles.

Droits d'auteurs : Il est rappelé ce qu'est le droit d'auteur ; les sommes encaissées pour les manifestations payantes ne sont pas un impôt mais le salaire des auteurs. Consultez le protocole qui a été adressé à toutes les sociétés et respectez les clauses de ce contrat ; vous n'aurez jamais d'ennuis. Si vous avez un doute, consultez l'agent (ou moi-même) avant la séance envisagée. Il est dit à nouveau que pour bénéficier de l'exemption de perception, l'audition doit être sans aucune recette, ni vente de programmes, ni quête, ni vestiaires, etc.

Récompenses : En signalant une amémoration sensible sur les années précédentes, M. Angot insiste sur le respect des dates fixées par l'ensemble des demandes (1^{er} mars, 1^{er} septembre) et aussi sur une encore plus grande attention dans la rédaction des dites demandes quelquefois incomplètes... ou non accompagnées des fonds.

Assurances : Pour votre sécurité, soyez assurés. M. Anne répond à de nombreuses questions sur précisions. A l'heure actuelle il est en correspondance avec la compagnie pour l'aménagement des primes de remboursement des frais médicaux.

Situation financière : la parole est donnée à M. Petit, trésorier adjoint, qui avec l'aide de M. Anne, a pu continuer, dans les meilleures conditions, la tenue de la comptabilité assurée par notre ami Langlois. Les chiffres sont satisfaisants grâce aux multiples démanches du président pour l'obtention de subventions départementales et près du secrétariat à la jeunesse et aux sports. M. Anne insiste sur la diligence des sociétés pour qu'elles régulent leur cotisation annuelle dès réception de l'invitation sans obligation de rappels insistieux et onéreux. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et des félicitations sont adressées à M. Petit.

Journal fédéral : M. Anne souhaiterait, au nom de M. Ehrmann, qu'en plus des deux abonnements compris dans la cotisation, des abonnements supplémentaires soient souscrits en plus grand nombre. Envoyez au président les comptes-rendus de vos concerts ou manifestations afin que l'on se rende compte, dans toute la France, que la Normandie est vivante...

Epreuves : C'est la question la plus importante du congrès. Très étudiée par le bureau, il résulte que, si la perfection n'est pas de ce monde, notre programme de travail est sensiblement au point. C'est toujours le choix des morceaux qui prête à critique le choix n'est pas très facile reconnaissable. Il sera tenu compte, dans l'avenir, des suggestions d'améliorations proposées... Mais il faudrait surtout que sur l'effectif total de notre famille, plus de 50 sociétés présentassent des élèves. Faites un effort vous y trouverez votre compte ! M. Anne est heureux de signaler le nombre croissant de candidats en division supérieure A, ce qui amènera modification du processus d'attribution des prix Marcel Petit (épreuves spéciales par département ou attribution automatique aux candidats réunissant le nombre de points exigés).

Des compliments sont adressés aux sociétés préparant, comme il convient, les élèves en vue de leur présentation aux épreuves de la division d'excellence à Paris là encore la Normandie fait toujours bonne figure...

Mise à jour des statuts : Il était indispensable de mettre à jour les statuts d'origine. Communiqués avant la réunion à quelques membres du bureau, M. Anne lit les points précisés, et à l'unanimité, l'ensemble est approuvé. Un exemplaire sera adressé à chaque société.

Elections : à l'unanimité, et à mains levées M. Anne est réélu président pour 5 ans. MM. Baudot, Bon, Caens, Doussé, Lion, Ponty sont également reconduits dans leurs attributions. M. Monion, du Havre, comble la vacance résultant du décès de M. Boitard et M. Pellin de Rouen est élu vice-président pour la Seine-Maritime en remplacement de notre ami Boitard. M. Petit, est élu trésorier en remplacement de notre ami Langlois. En son nom personnel et celui des membres élus ou réélus, M. Anne remercie l'assistance en l'assurant de tout leur dévouement.

Questions diverses : M. Anne rend compte d'une décision qui a dû être prise rapidement pour envoyer, en Allemagne, des jeunes instrumentistes (60 pour toute la France) devant se rencontrer avec de jeunes musiciens allemands. Après avoir correspondu avec les directeurs de sociétés ayant présenté des élèves aux épreuves de division supérieure ont pris part à ce

Justesse absolue
Splendeur du timbre

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

1676, Passage de Grand Cerf
PARIS-2
CUT. 88 7/78

stage (dont ils ont d'ailleurs été ravis et reconnaissants) : Potier, de Cnerbourg; Dutot, Jenvrin et Le-gré, de Caen; Hamer, de Mondeville; Portet et Kabalin de Bayeux; Soulbier et Marck de Lisieux; Crocq, d'Evreux, et Dupont de la Loupe. Le voyage jusqu'à Paris a été offert par la Fédération. Le transport de Paris à Klippenbeck et le séjour d'une semaine ont été supportés par l'Office franco-allemand.

M. Anne insiste à nouveau sur l'intérêt du stage de perfectionnement d'Houlgate. Pas de fausse modestie ni complexe d'infériorité: on vient au stage, on écoute, on enregistre, on apprend beaucoup de choses indispensables pour être un bon et véritable « chef »: aucun examen ni à l'entrée ni à la sortie. La Fédération prendra à sa charge les frais de séjour de quelques jeunes susceptibles de devenir d'excellents moniteurs.

M. Anne rappelle les dispositions de la loi du 23.12.1961, rendant obligatoire l'affiliation à la Sécurité Sociale des musiciens et artistes du spectacle sans qu'il y ait lieu de faire une discrimination entre les artistes amateurs et les artistes professionnels.

Cela concerne les sociétés notamment pour les bals qu'elles organisent. Pour s'éviter des ennuis financiers il est conseillé de ne pas perdre de vue les instructions relatives à ce sujet, et au besoin consulter les services régionaux de Sécurité Sociale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 h. 45.

..

A l'issue, un d'honneur offert par la municipalité dans le hall de l'Hôtel de Ville nouvellement reconstruit (rappelons que la ville de Vire a été sinistrée à 95 %). M. le député maire Halbout, entouré de M. le Dr Le Chevalier, conseiller général, ancien maire; M. Martin, adjoint et de quelques conseillers municipaux, est heureux de saluer les commissaires présents et en particulier le président Anne qu'il connaît de longue date pour son attachement à la défense de la musique populaire. Faisant état de conversations antérieures avec M. Anne, il assure les présents que tous ses efforts seraient faits au parlement pour la réalisation de nos désirs légitimes. M. Anne, remercie le député-maire de la réception à l'Hôtel de Ville et profite de la circonstance pour souligner l'attachement du président Foubert (non présent pour cause de décès la veille du Congrès du frère de son épouse) et le dévouement de M. Doussé à la tête de « sa » musique composée de 80% de jeunes (garçons et filles). Il remet enfin à M. le député-maire, la plaquette du comité de sauvegarde de la musique populaire précisant « le feu rouge qu'on coupe la « rance » dans le monde, au point de vue de l'éducation musicale.

Et l'on trinque à la santé de tous et de tous ceux qui veulent assurer la pérennité de nos groupements bénévoles.

Aux accents entraînants (quelque peu arrosés) de la Musique Municipale, sous la direction de M. Doussé, précédée de sa batterie-fanfare aux ordres de M. Muylle, le cortège se rendit au mémorial de la Tour de la Porte Horloge (monument historique qui a résisté aux assauts des bombardements) pour la remise du fanion fédéral par la musique d'Etrépagny qui le détenait depuis l'an dernier à la musique de Vire laquelle (nous le savons maintenant) le remettra à la Musique Municipale, renouée d'Argentan, le 15 mai prochain...

ALLOCUTION DE M. DELLINGER

Président de la Musique d'Etrépagny

Le 10 mai 1964, au cours d'un congrès musical particulièrement réussi, Etrépagny a reçu le fanion de la Fédération des sociétés musicales de Normandie, détenu par la musique de Bayeux. Depuis un an ce fanion a participé à toutes les sorties de la musique municipale: six dans la région d'Etrépagny; Mogny, Bézu-Saint-Eloi, Heudicourt, Saint-Clair-sur-Epte, Beauvoir-en-Lyons, Gisors et un concours à Rugles. Il a également été présent à deux brillants retraites aux flambeaux, trois concerts et trois messes qui ont été des succès pour nos musiciens.

C'est un grand plaisir pour notre délégation de quitter quelque peu ses pannes et les forêts de notre Vexin, de traverser de part en part la Normandie pour admirer les prés verdoyants et les pompiers en fleurs du Bocage. Bayeux, Etrépagny, Vire ce sont trois tableaux différents de notre province, si belle en sa variété; et pourtant, entre ces villes il existe un point commun qui les rapproche et que symbolise ce fanion: l'amour de la musique.

C'est aussi un honneur pour notre délégation que de vous transmettre cet emblème. Qu'il soit pour les musiciens de Vire comme il a été pour ceux d'Etrépagny et pour des centaines d'autres, le témoin des efforts et des joies de nos sociétés musicales en quête d'une perfection toujours plus grande dans leur art.

Un témoin des efforts a-t-il dit. Je ne vous apprendrai pas la patience inlassable, la ténacité soutenue, l'optimisme résolu qu'il faut déployer pour perfectionner une technique rebelle, pour fréquenter régulièrement les répétitions, pour rester disponible au beau alors que s'étend de façon inquiétante le règne de l'utile.

Un témoin des joies également. Par un juste équilibre des choses la joie naît de l'effort librement consenti. C'est la joie des découragements surmontés, la joie

des réussites, la joie de communier dans l'amitié aux émotions enrichissantes de la musique.

Un savant a établi ces dernières années une corrélation entre les groupes sanguins et les tempéraments. Ces derniers se répartiraient en quatre groupes dont trois principaux: les harmoniques, les rythmiques, les mélodiques.

Les harmoniques sont vivement influencés par l'ambiance du monde qui les entoure. Ils ont besoin de vivre dans un milieu varié et équilibré.

Les rythmiques, eux, sont sensibles au mouvement, au dynamisme de la vie. Ils se manifestent comme des hommes d'action, des «icomotives» pour reprendre un terme à la mode particulièrement expressif.

Les mélodiques enfin ont une faculté d'adaptation au milieu tout à fait remarquable. Ils contribuent par leur cordialité à susciter la sympathie, la chaleur dans les contacts entre hommes.

Or, toutes ces qualités complémentaires des divers tempéraments sont à l'honneur dans la musique qui est à la fois harmonie, rythme, mélodie. Ne faut-il pas admettre qu'elle exalte ce qu'il y a d'original dans chaque tempérament et qu'elle aide à en compenser les insuffisances? Par là, elle contribue puissamment à un épanouissement plus complet de l'homme cet homme qui est la plus grande richesse d'un pays, comme le reconnaissait il y a 24 siècles déjà, l'historien grec Thucydide quand il disait: « La force de la cité ne réside pas dans ses remparts ni dans les vaisseaux mais dans ses hommes ».

REPONSE

DE M. LE PRESIDENT FOUBERT de la Musique de Vire

« La Musique Municipale de Vire est très fière aujourd'hui du très grand honneur qui lui est fait en recevant le fanion fédéral « aux léopards d'or sur fond de gueule ». Pendant un an, votre société l'a tenu haut et ferme, symbolisant ainsi votre attachement à nos sociétés populaires de musique bénévoles.

Soyez assuré, M. le président, que nous sommes très sensibles à votre venue dans nos murs renoués et que la Musique Municipale de Vire, s'efforcera de maintenir et d'affermir son renom d'activité par le travail et dans l'union.

En terminant ce propos: Que notre sympathique et dévoué président M. Anne, tienna, longtemps encore, le gouvernail de notre belle famille musicale normande: tel est le vœu, qu'en ce jour mémorable, je me permets de formuler. Vive la Fédération Musicale de Normandie et ses animateurs. Vive la Confédération Musicale de France. Vive toujours la saine musique en France ».

Après le traditionnel déjeuner amical (sans discours) on assista à une admirable cavalcade sur le thème des opérettes. Une malencontreuse averse diluvienne, arrosant copieusement chars et majorettes en costumes extra légers, sembla vouloir stopper l'épanouissement d'un remarquable et copieux travail de mise sur pied et d'organisation... « Les dieux » s'aperçurent un peu tard, de leur erreur. « Les parapluies de Cherbourg » eussent été insuffisants. Aussi la clémence providentielle fit-elle montre de sa sagesse en laissant au soleil son droit d'écartier les nuées. Et un beau ruban multicolore joyeusement animé se déroula-t-il allégrement dans les rues de la cité meurtrie renouée. Le char des Cloches de Corneville ouvrait la marche suivi de l'auberge du cheval blanc, Valse de Vienne, Véronique, La fille du tambour-major, Les vie parisiennes, les trois vases, le pays du sourire, Michel Strogoff, Violettes Impériales (char de la reine et ses demoiselles d'honneur) tout cela encadré par l'Union Musicale de Pontileu, les majorettes du Mans, groupe harmonique de Condé-sur-Noireau, groupe dansant Méduana-sports de Laval, Harmonie de Soumont-Potigny, musique de Vassy, harmonie Jeanne-d'Arc de Fougères, Harmonie Municipale de Vire, groupe de l'Accordeon-Club Virois, Musique Municipale de Saint-Lô auxquels s'ajoutaient de nombreux groupes dansants locaux, formés pour la circonstance, rivalisant d'ingéniosité et de charme — et l'après-midi se termina en un festival artistique où prirent part l'ensemble des sociétés musicales sous la direction alternée de leurs chefs respectifs et le beau Groupe Méduana-Sports de Laval.

Le Congrès a été brillamment encadré, un grand merci aux organisateurs et surtout un amical bravo à M. Doussé, l'arrangeur et le metteur au point de toute la partie musicale chantée et accompagnée.

RETOUR DU CONGRES DE VIRE

J'ai à mes côtés M. Henri-René Pollin comme directeur-président de la Musique Municipale de Rouen depuis deux ans et je suis aidé par un conseil d'administration très actif.

Dans notre monde moderne en plein bouleversement, nos sociétés musicales continuent à fonctionner comme elles le faisaient pour la plupart d'entre elles depuis le début de ce siècle. Aussi paraissent-elles bien archaïques à la jeunesse qui hésite beaucoup à y entrer malgré les invitations pressantes que nous lui lançons.

Notre conservatoire, sous la direction ferme et habile de M. Albert Beaucamp, sort beaucoup de sujets intéressants qui emportent aussi des lauriers au Conservatoire de Paris, mais peu viennent grossir nos rangs. Notre répertoire est à moderniser: il faut donner des instruments aux jeunes. Il faut

intéresser ces jeunes même modestement. Il faut réparer les instruments de nos anciens membres, instruments qui leur appartiennent souvent, il faut ne pas oublier de prévoir les accidents qui peuvent toujours se produire et bien s'assurer.

Tout cela coûte très cher et notre pauvre trésorier si dévoué M. Michel, se demande souvent comment faire! Heureusement notre municipalité, qui a à sa tête, M. Tissot, maire, qui est aussi notre président d'honneur, secondé par M. le Dr Rambert, adjoint aux Beaux-Arts, nous comprend fort bien. Heureusement un public nombreux suit nos concerts et nous encourage à persévérer dans nos efforts. Nous avons besoin de ces appuis.

M. Pollin, et moi-même, nous nous sommes demandés si nos soucis étaient les mêmes que ceux de nos collègues de Normandie et d'ailleurs. C'est un peu pourquoi nous sommes allés au congrès de Vire avec beaucoup de questions dans la tête.

Et nous avons constaté que nos difficultés étaient partagées à des degrés divers par tous les présidents ou directeurs que nous avons rencontrés. Cette mise en commun nous a ragailardés en quelque sorte, car chacun œuvre dans sa société avec un dévouement inlassable sans lequel rien ne pourrait continuer.

Notre Fédération de Normandie est vraiment un lieu de rencontre, un point de ralliement indispensable à toute société qui veut vivre, car elle a une longue expérience et des moyens pour cela. Et nous avons à sa tête le dévouement personifié en MM. Anne et Angot. Eux aussi connaissent de grosses difficultés dont les principales viennent de l'incompréhension et de la négligence. Ils ont foi dans l'avenir et nous ont communiqué leur flamme. Ils aiment la musique et y ont consacré une grande partie de leur vie. Ils sont là, au fil des années, pour nous aider à trouver la bonne solution à tous nos problèmes. Qu'ils soient remerciés tous les deux, ainsi que ceux qui les entourent. Que leur exemple soit suivi et que les présidents ou directeurs qui me liront, s'ils ne font pas encore partie de notre Fédération, sachent qu'ils retireront le plus grand bien de leur adhésion. Ils trouveront notamment près de M. Anne, tous les conseils dont ils ont besoin pour diriger leur société pour les aider dans la formation des jeunes et c'est très important.

Il est vraiment réconfortant de sentir que la solidarité et l'amitié jouent leur rôle bienfaisant entre cette Fédération toujours jeune et dynamique et les Sociétés membres. Sachons faire l'effort qui nous est demandé pour maintenir et développer l'art musical dans notre belle province. Ainsi nous aurons transmis à nos enfants le flambeau que nous avons reçu de nos aînés. Daniel FENOT.

OISE

Société Musicale d'Aux Marais

Les sociétés musicales ont diverses difficultés parmi lesquelles le problème des locaux n'est pas le moindre. La Société Musicale d'Aux Marais n'a pas échappé à cela.

Depuis sa création, il y a 17 ans bientôt, elle a dû changer par suite de circonstances diverses six fois de local: une grange, une salle de séjour, une buanderie aménagée, une ancienne étable et une salle de café.

Il était souvent difficile de travailler sérieusement et en tout cas presque impossible de le faire en toute tranquillité, ce qui est pourtant indispensable.

Il fallait sortir d'une situation devenant de plus en plus précaire et le conseil d'administration ainsi que l'ensemble des musiciens se sont attachés depuis le 15 mars dernier à réaliser un programme de nouveaux locaux à la fois convenables et indépendants.

Après 6 mois de travail, le gros œuvre est maintenant terminé et l'aménagement intérieur presque fini. Depuis le mois d'octobre, ces nouveaux locaux ont été progressivement utilisés et les premiers jours de l'année 1965 voient une reprise totale d'activité.

L'édifice construit à l'aide d'éléments préfabriqués, contient une salle de 50 m² pour les répétitions, trois salles plus modestes pour les cours de solfège et d'instruments ainsi que pour le rangement du matériel, un vestiaire et par la suite une installation sanitaire. La lumière et le chauffage sont également totalement installés.

Cette réalisation n'a été possible que grâce à une ambiance exceptionnelle où chacun a apporté sa foi, sa compétence et son soutien, absolument confiant dans l'avenir. Pas moins de 54 sociétaires (membres du bureau, musiciens, élèves), parents d'élèves et supporters ont effectué près de 800 heures de travail. Une organisation impeccable et une discipline librement consentie ont permis la réalisation d'un plan soigneusement étudié.

Des concours précieux ont été apportés notamment celui du Conseiller général du canton pour les éléments préfabriqués, celui des cultivateurs pour le terrain et les transports; au sein de la société s'est réuni une véritable équipe constituée du maçon, du charpentier, du menuisier, de l'électricien, du serrurier, du peintre, les autres, y compris le Directeur faisant office de manœuvre sous leurs ordres.

Les membres honoraires de leur côté se sont montrés plus généreux que d'habitude, des dons spéciaux ont été accueillis et la commune

a alloué une subvention exceptionnelle.

Bien sûr, beaucoup de loisirs y sont passés, notamment des congés annuels et des dimanches. Il n'a pas été question de fêter la Sainte-Cécile; d'ailleurs ce jour-là 22 novembre a été fait un gros chantier afin de gagner la course contre le mauvais temps.

Bien sûr, aussi pendant six mois, on n'a pas beaucoup travaillé musicalement parlant, se contentant d'expédier les affaires courantes sur le programme acquis.

Mais maintenant tout le monde est content, prêt à redémarrer du bon pied pour le renom de la société, en particulier, et la musique en général.

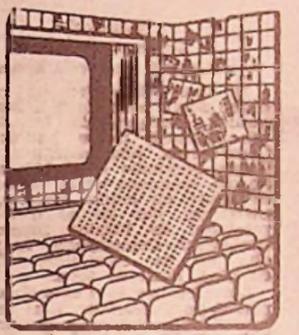
Vive la Musique!

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT-POINT

Salles d'exposition
FRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone 965-78-80
PARIS, 18, rue Volney (2^e) - Téléphone 073.65.74 et 073.69.12
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone 32.31.34

QUEST

Selon le désir formulé par l'Assemblée départementale des sociétés de musique de la Vienne, le 14 novembre à Loudun, une séance de travail et d'information en vue d'établir au point les principes et les méthodes qui doivent guider les responsables pour assurer la pérennité des Sociétés Musicales, a eu lieu à Châtelleraut le dimanche 30 janvier: 46 personnes dévouées à la cause de la musique: présidents, directeurs, professeurs étaient rassemblés.

On ne peut que se féliciter devant le succès de cette réunion qui montre, si on pouvait en douter, que nombreux sont encore ceux qui ont à cœur la survie de la Musique populaire, malgré les difficultés quasi insurmontables qu'ils doivent vaincre.

L'ordre du jour comportait: 1) Comment enseigner le solfège aux jeunes élèves par M. Hélène; 2) Comment débiter l'instrument par M. Masson; 3) Comment intéresser les jeunes et les conserver à la société.

Sur chaque point une discussion s'est ouverte et chacun de faire connaître les fruits de son expérience, de signaler les écueils à éviter et de recommander telle ou telle méthode.

Quittons les procédés anciens et périmés, il faut instruire en distrayant tout système d'éducation musicale étant basé sur la formation de l'oreille. Le chant doit être à la base de toute notre pédagogie.

Il est nécessaire que l'enfant ait entre les mains un instrument le plus rapidement possible (éviter l'écueil des années fastidieuses de solfège), la flûte douce au bout de quelques leçons est un procédé préconisé car en même temps qu'il intéresse l'enfant, il forme l'oreille, donne une formation et prépare le passage à l'instrument.

Evidemment chacun doit adapter son enseignement aux circonstances locales les plus disparates.

Il est indispensable d'attirer et de garder les élèves par des loisirs organisés, de les produire en public à toute occasion favorable et de créer une émulation salutaire.

Il ne sert à rien de regarder d'un bon œil d'envie d'autres activités de jeunes, aidées des pouvoirs publics, elles doivent au contraire nous servir d'exemple.

Le problème des cadres se pose avec acuité. Un représentant des Centres Musicaux Ruraux expose le travail poursuivi en ce sens. Des instructeurs itinérants sont la formule vers laquelle il faut tendre.

Il nous faut nous grouper. De notre union dépend notre succès. Aussi est-il décidé de créer immédiatement l'Union Départementale des Sociétés Musicales et chorales du Département de la Vienne.

Une prochaine réunion générale est prévue en mars à Bâtiers pour approuver les statuts.

Avant que les délégués ne se séparent M. Bailletu président de l'Espérance de Dissay, invite les sociétés à participer au festival organisé à Dissay à l'occasion du 30^e anniversaire de la société le 19 July 1965.

Société des Éditions PHILIPPO

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - PARIS (9^e)

CATALOGUE POUR HARMONIE ET BATTERIE-FANFARE

- de Jacques DEVOGEL:
 - MARCHE DU CHAPITEAU (marche entraînant), pour harmonie.
 - MARCHE ROCAMBOLESQUE.
- de Jacques DEVO:
 - Pour batterie-fanfare (clairs, trompettes, cors, basses et percussion)
 - Enregistré sur disque UNIDISC, par la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air
 - CUBA (samba brésilienne). N° EX 45.149 M
 - DJOLLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.149 M
 - MAZURKA (mazurka) N° EX 45.147 A
 - TROIKA (fantaisie). N° EX 45.165 M
 - LA BOITEUSE (marche au tempo modéré). N° EX 45.155 M
 - NELLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.155 M
 - GALOPADE (galop). N° EX 45.204 M
 - Pour fanfare de trompettes:
 - Enregistré sur disque UNIDISC
 - BADINAGE (fantaisie sur un rythme de cha-cha). N° EX 45.149 M
 - NOUVELLE VAGUE (fantaisie sur un rythme de charleston). N° EX 45.149 M
 - IL FAIT UNE BERGERE N° EX 45.165 M
- de L. FARFAX et F. JONATO:
 - QJAND LE CIRQUE, pour harmonie.
- de Robert GOUTE,
 - Tambour-Major de la Musique de l'Air:
 - LES ESSARTS, marche (facile), pour batterie-fanfare (clairs, trompettes, cors, basses et percussion).
 - GAI LURON (marche fantaisie), enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M
 - CLANDAMI, marche rythmée (facile), pour tambours et clairs.
 - TAMBOUR BATTANT, marche (assez facile), pour clairs, cors, basses et percussion.
- de Guy LUYPAERTS:
 - FRIFRELINE (fantaisie), pour batterie-fanfare, enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M
- de Fr. PLATEAU:
 - GLOIRE AU STADE, marche (facile), pour tambours, clairs et basses
- de Georges TERRE:
 - L'ÉTINCELLE, marche (facile), pour tambours, clairs et basses.

POUR REALISER VOS PROJETS D'AVENIR...



PLAN DE PLACEMENT PROGRESSIF

CRÉDIT LYONNAIS

Renseignez-vous dans l'une quelconque de ses 1.700 agences et demandez la brochure P.P.P.

SUD-OUEST

Nécrologie

Campugnan en deuil a pleuré Jean-Denis Eymard

Se sont déroulées en présence d'une foule considérable, les émouvantes obsèques de M. Jean-Denis Eymard, maire honoraire de Campugnan, administrateur, de la Caisse régionale de Crédit agricole, ancien président de la Caisse locale de Blaye au crédit agricole, administrateur des Régies d'électricité, président de l'Union musicale de Cartelègue-Campugnan, le patriarche de sa commune, l'homme de bien, l'ami de tous.

Dans l'église de Campugnan, trop petite pour recevoir tous les amis du défunt, l'office religieux, célébré par M. le curé Lousteau, se déroula dans le recueillement et une immense ferveur.

Après l'absoute et des paroles de consolation adressées à la famille par M. le curé Lousteau, prêtre, de la paroisse, un long et silencieux cortège se forma.

Précédé des drapeaux, des diverses sociétés auxquelles appartenait M. Eymard, le char funéraire, couvert de gerbes prenait la route du cimetière.

Derrière le char, de nombreuses personnalités accompagnaient M. D. Eymard à sa dernière demeure. Nous remarquons Dellaune, député conseiller général; Penaud, conseiller général de Saint-Ciers de nombreux maires: Cadusseau (Campugnan), Renou (Reignac), Raibout (Saint-Paul), Bossuet (Cars), Peyrat (Fours), Elias (Saint-Genès), Bourdillas (Saint-Girons), Mallet (Tauriac), Lucas (Teuillac), Palliet (Mazion), Barril, adjoint de Saint-Ciers-sur-Gironde; de nombreux conseillers municipaux de la région; Clran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest Sirdet, président du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzagnais; Carot, des Merlots de Cars et Blaye; Robin, de la Société musicale de Saint-Ciers-de-Canesse; des représentants des Sociétés musicales de Saint-Girons, Marcellac; etc.

Au cimetière, diverses personnalités devaient prendre la parole. M. Cadusseau, maire de Campugnan, qui s'inclina devant celui qui fut durant quarante-huit années le premier magistrat communal.

M. Baron, ancien maire, retraça la vie glorieuse du soldat puis de l'officier durant la grande guerre. M. Laborie rendit un émouvant hommage à l'ami, au musicien fidèle membre de l'Union musicale de Cartelègue-Campugnan.

M. Clran, au nom de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, parla avec émotion de celui qui fut toute sa vie, un éduité, un musicien, un ami sincère et dévoué et évoqua la récente récompense remise au disparu cet été, à Marcellac lors de la manifestation annuelle du groupement.

M. Paul Carreau, président de la Caisse de Crédit agricole retraça la carrière de son prédécesseur.

Enfin M. Pauzet, sénateur, maire de Berson, rappela la vie de son excellent ami; brillant combattant fidèle serviteur de la cause publique bon époux et bon père.

Nous prions Mme veuve Eymard et toute sa famille d'accepter nos sincères condoléances.

M. Régis Sirdet, nouveau président du groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzagnais

Nous sommes heureux de faire part que notre très dévoué président de la Lyre Saint-Christolyenne vient d'être élu à l'unanimité président, à la dernière assemblée générale de ce groupement qui a eu lieu récemment à Berson.

Notre ami Régis Sirdet étant une personnalité particulièrement dynamique dans la musique et dans les sports, nous sommes heureux de publier un aperçu de la vie du nouveau président:

Né à Saint-Ciers-de-Canesse en 1904. Entré à l'Harmonie Union musicale de Berson en 1910.

Service militaire au 168 d'infanterie, en Allemagne; passé à la musique de ce régiment.

Fondateur avec ses amis MM. Raymond Page et Jacques Tissier de l'Harmonie la Lyre Saint-Christolyenne, dont il est l'actuel président.

Vice-président de la Société de football de Saint-Christoly, de 1941 à 1953, puis président jusqu'en 1958. Actuellement vice-président du

district Blayais de football, dont il est sélectionneur agréé.

Membre du bureau de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; était depuis plusieurs années vice-président du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzagnais et la dernière assemblée générale l'a porté par acclamations à la présidence; nous devons ajouter que M. Jean Etie directeur de l'Etoile de Saint-Ciers-de-Canesse, a été proclamé premier vice-président du Groupement.

Nous sommes certains qu'avec de tels dirigeants et leurs collaborateurs, le Groupement est appelé à avoir une intense activité.



Création d'une union des sociétés musicales à Pau

Le 9 janvier, une réunion organisée par la F.S.M.S.O. s'est tenue à Pau, rassemblant une dizaine de sociétés musicales de l'arrondissement, parmi lesquelles on distinguait les présidents ou délégués de ces groupements venus de Salles-de-Béarn, d'Orthez, d'Oloron, de Sauveterre, de Billère auxquels s'étaient joints ceux de la ville de Pau.

M. Pardoel, directeur de l'Ecole Nationale de musique et de l'Harmonie Municipale assistait à la réunion.

M. R. Saint-Blancard, vice-président de la F.S.M.S.O., délégué du bureau fédéral ouvre la séance et présente les excuses de M. H. Clran, président fédéral, retenu à Bordeaux, qui a désigné M. A. David, vice-président et secrétaire de la commission artistique pour assister son collègue.

M. Saint-Blancard adresse ses remerciements aux représentants des sociétés et en particulier au directeur de l'E.N. de Musique de Pau qui a bien voulu nous recevoir dans une salle de cette Maison. L'orateur expose le but recherché qui est de resserrer plus étroitement encore les liens qui unissent toutes les sociétés musicales affiliées à la Fédération S.-O. qui comprend à ce jour un effectif de 215 sociétés réparties dans 6 départements et de les grouper, dans des unions ou centres, dans chaque département. Chaque union ainsi constituée permettra d'effectuer toutes démarches utiles auprès des organismes officiels pour obtenir des avantages et des subventions qui sont nécessaires à la vie des sociétés. C'est un bienfait social pour

les localités qui possèdent une ou plusieurs sociétés musicales, mais il faut que les Municipalités les subventionnent largement surtout lorsqu'elles créent leurs écoles de musique qui sont indispensables à la survie de ces groupements. Le conseil général du département devra aussi être sollicité pour subventionner l'action en faveur de l'enseignement musical.

Les Sociétés musicales qui relèvent du Ministère de Jeunesse et Sports, doivent aussi adhérer dans leur région académique, à l'inspecteur de Jeunesse et Sports. Pour obtenir des encouragements pour leur action dans la culture populaire de la musique.

M. Saint-Blancard, recommande aussi aux sociétés d'assurer leurs membres actifs, leur président (responsabilité civile) les instruments, matériel, archives et locaux contre l'incendie et autres risques suivant les indications qui leur seront fournies, sur leur demande, à la Fédération du Sud-Ouest.

Il indique, également, le bénéfice que l'on peut tirer de la convention passée avec la S.A.C.E.M. et la C.M.F. au sujet des droits d'auteurs.

Enfin, sur le vu des propositions faites par les sociétés et les Unions des récompenses fédérales et confédérales seront décernées aux musiciens, vétérans et jeunes, suivant leurs mérites et leur ancienneté.

Succédant à M. Saint-Blancard, M. David, apporta des précisions sur la constitution des écoles de musique dans chaque société dont le but est de former des élèves susceptibles plus tard de remplacer leurs aînés. Le programme, des matières à enseigner, qui est celui de la C.M.F., est exposé en détails pour permettre aux élèves de participer aux examens fédéraux fixés en fin d'année scolaire.

Il traite ensuite de l'organisation des examens dans les différents Centres dépendant, dans chaque département, des Unions normalement constituées. Il souligne le rôle important que peuvent remplir les membres du jury choisis pour cette mission. Il ne manque pas d'attirer l'attention des délégués sur les subventions officielles qui sont accordées aux sociétés présentant des élèves à ces examens fédéraux.

Il engage donc les représentants des sociétés invitées à cette réunion à créer ces écoles de musique pour préparer des élèves à ces examens.

Après un échange de vues sur toutes les questions traitées durant cet amical entretien, le principe de la création d'une Union des sociétés musicales de la région Paloise fut adopté et les membres ci-après désignés pour la représenter: MM. Latrubsse C., d'Oloron; Convert R., de Salles; Camet H., de Moureux; Baron G., de Billière; Lezian F., d'Orthez; Messageot A., de Pau.

Une réunion ultérieure déterminera la composition définitive du bureau de cette Union qui va devenir la cheville ouvrière dans une tâche exaltante: celle du développement de nos sociétés populaires de musique d'amateurs en ce beau pays béarnais.

Nous ne terminerons pas sans adresser nos plus vifs remerciements à M. Pardoel, le distingué directeur de l'école Nationale de musique à Pau, pour l'aide qu'il nous a apportée, les conseils prodigués et les encouragements escomptés.

Le Centre fédéré des Sociétés Musicales de l'arrondissement de Dax est né

Le 26 décembre, une très intéressante réunion s'est tenue à l'Atrium-Casino de Dax, rassemblant les représentants et délégués des nombreuses sociétés musicales de cet arrondissement.

Convoqués par le président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, qui groupe 6 départements, M. Henri Clran, avait délégué M. A. David, vice-président pour le représenter. Les nombreux assistants écoutèrent, avec beaucoup d'attention, les explications fournies par ce représentant.

Toutes les questions relatives à la constitution d'une union, liée à celle de Mont-de-Marsan, pour l'obtention de subvention, l'affiliation à la subdivision de Jeunesse et Sports pour les sociétés possédant une école de musique ou autre œuvre de culture populaire musicale furent discutées, de même que l'assurance des membres actifs de chaque société et des élèves, instruments, matériel, et locaux, le bénéfice à retirer de la convention passée par la C.M.F. avec la S.A.C.E.M. droits d'auteurs, etc.

Enfin les récompenses fédérales et confédérales furent signalées en vue de ne pas oublier d'encourager les musiciens, vétérans et jeunes, suivant leur ancienneté et leurs mérites dans les Sociétés.

L'accent principal fut porté sur la question des examens fédéraux qui sont passés en fin d'année scolaire. Le programme comme les épreuves émanant de la C.M.F. et les sociétés ont tout intérêt à présenter des élèves pour obtenir des subventions du Ministère des Arts et Lettres, qui découlent de ces examens.

Des circulaires établies par la Fédération donnent, au sujet de la préparation des élèves et de l'organisation des examens dans les centres, toutes précisions désirables pour une réalisation rapide de ces épreuves.

Dans l'ensemble, chacun des auditeurs a pu mesurer l'intérêt qui s'attache à la vie des sociétés, en constituant le centre fédéré de l'arrondissement de Dax.

Il y a donc un intérêt majeur à ce que toutes les formations locales de tous ordres, adhèrent à ce mouvement.

A l'issue de la réunion une délégation a été nommée pour établir un bureau provisoire formé de MM. H. Paleix, Soustons; J. Arbourt, Pomarez; R. Camiade, Montfort; J. Darraq; Dax; C. Dupujols; Dax.

Dans un avenir très prochain, ce bureau adressera un appel pressant à toutes les formations musicales qui n'ont pu assister à cette très intéressante réunion en vue de coordonner tous les efforts, dans un esprit de fraternité, et de concorde et mettre définitivement en place cette union fédérale de la région de Dax.

Si des félicitations sont à adresser à tous, des remerciements bien sincères doivent être réservés à MM. Lapique, président de la Nêhe, C. Dupujols, vice-président et J. Darraq, trésorier, qui ont facilité très largement la tâche du délégué fédéral de Bordeaux.

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique 56, rue Lepic PARIS-18° Tél. : MONTmartre 39.87 Anches et becs pour artistes Fêtes de Sainte-Cécile

SAINT-CIERS-DE-CANESSE L'Etoile A 10 h., M. André Robert, président, et M. Jean Etie, directeur, accueillent M. Dellaune, député-maire, et M. David, vice-président de la Fédération des sociétés musicales

du Sud-Ouest, représentant le président de cette fédération.

Et aussitôt c'est en notre église Saint-Jean-Baptiste, la grand'messe au cours de laquelle la nombreuse assistance apprécia le concert spirituel dirigé par notre ami Jean Etie, dont le programme bien choisi fut fort bien interprété. Mlle Jeanette Dufour et la schola paroissiale firent merveille dans la partie artistique. De même que le quatuor de saxophones.

M. l'abbé Vincent, félicita chaleureusement nos musiciens pour leur fidélité à leur sainte patronne et leur amour de la belle musique qui élève l'âme, et du soin qu'ils apportent à faire toujours mieux.

Après l'office, nos musiciens se dirigent vers notre salle des fêtes pour le concert offert par l'Etoile à ses membres honoraires et à tous les amis de la musique.

Nos musiciens, nous ont donné une représentation musicale parfaitement au point, exécutée pour la plus grande satisfaction de l'auditoire particulièrement attentif.

Sur scène, au piano, Mlle Anne-Marie Etie (fille du directeur) et Mlle Evelynne Ferrer, nous donnèrent un aperçu de leurs jeunes talents, très applaudis.

Et ce fut l'audition du quatuor de saxophones, composé de quatre éléments de l'Etoile, MM. Jean Ambroise, Jean Etie, Raymond Gendreau et Guy Hérit, que nous avions l'avantage d'entendre pour la première fois à Saint-Ciers, et nous devons dire que ce fut une réussite pleine et entière dans une délicieuse musique.

Nos jeunes amis Guy Hérit et Joël Grélier reçurent un diplôme de mérite, avec félicitations de M. David, représentant la Fédération; de même un musicien très assidu reçut la médaille et le diplôme de quinze années de présence. M. Roger Heraud.

M. David, dans une courte allocution dit toute sa joie de trouver à Saint-Ciers, une harmonie aussi vivante et félicita chaleureusement tous les musiciens.

C'est dans une salle gentiment décorée, que nos musiciens et leurs amis se réunirent pour les agapes amicales, sous la présidence de M. le député-Maire et de M. David entourés de M. Régis Sirdet, président de la société amie, la Lyre, Saint-Christolyenne, de M. André Robert, président de l'Etoile et Max Robin, vice-président; de M. Jean Etie, directeur et Mme; de M. Raymond Gendreau, vice-président de l'harmonie de Berson, et Mme; la plupart des conseillers municipaux et les amis du groupe artistique, avec la toujours jeune Mme Albert Etie.

Au dessert M. André Robert excusa quelques personnalités et des musiciens qui n'ont pu venir aujourd'hui, remercia les musiciens de l'Etoile et ceux des sociétés voisines qui ont apporté leurs précieux concours et adresse des félicitations aux dames présentes qui souf la parure et le sourire de ces agapes.

M. Robert félicite son ami Jean Etie, le dévoué secrétaire directeur qui dirige également son école de musique, qui groupe plus de vingt élèves, la plus importante de la région et dont les très beaux résultats nous apportent chaque année de jeunes musiciens très valables.

M. Jean Etie salue son ami Jacques Tissier, saxophoniste de la Garde Républicaine, à Paris, qui nous a apporté en ce jour son précieux concours et dit toute sa satisfaction de la réussite de cette fête.

M. Régis Sirdet apporte le salut de la Lyre Saint-Christolyenne et est heureux de se retrouver parmi ses amis musiciens de sa commune natale.

M. David, nous dit sa surprise, d'avoir trouvé, dans cette petite commune, une société musicale aussi valable, dans une ambiance aussi amicale et apporte à tous, les félicitations et les précieux encouragements de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest.

Et enfin M. Dellaune remercie tous ses amis de lui avoir donné la joie de cette belle manifestation et souhaite que l'Etoile brille encore longtemps à Saint-Ciers-de-Canesse.

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE L'Harmonie

Le 18 décembre, les spectateurs répondirent nombreux à notre appel.

La présentation des artistes faite par notre ami Pierrot Célerie qui, au pied-levé remplaça d'une façon magistrale un acteur empêché par un deuil, ne manqua pas d'esprit.

Cette pièce, comique fut enlevée avec brio par la troupe chère à MM. Benoit et Etie; tous ont droit à nos plus sincères félicitations.

Mme Dany Morys, une fois de plus, nous fit apprécier sa oeilie volx.

La matchiche ne fit que confirmer tout ce dont nous savions déjà de Miles Massières et Porsans. Les petits rats du « Beau Danube bleu » charmèrent l'assistance.

Nos musiciens furent, une fois de plus, égaux à eux-mêmes, tant au théâtre que le dimanche matin à la messe, ou le quatuor et Mlle Dufour se surpassèrent.

Au banquet étaient à la table d'honneur MM. Joseph Pelletan, Pierre Courpon, et Roger Derulneau, conseillers municipaux, nous firent l'honneur de leur présence, ainsi que MM. Gérard Taverrier, Roger Flobert, M. le curé Bourceau.

La plus amicale ambiance ne cessait de régner pendant le repas, et au dessert Mlle Dufour et Mme Dany Morys, nous charmèrent une fois de plus.

M. Clran président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, empêché, nous avait délégué M. le capitaine Dessaud.

LEBLANC 70 RUE DES RIGOLES, PARIS XX LA MARQUE DES ARTISTES

Actuellement vice-président du

BORDEAUX-CAUDERAN

Sainte-Cécile

de la Société Symphonique

Comme chaque année la messe de Sainte-Cécile, la Société symphonique en l'église Saint-Armand, est l'occasion d'une manifestation d'art de premier ordre...

Ce fut d'abord une œuvre inédite Choral sur un thème de Mme Janine Vauhourglou orchestré par M. Gendreau...

Après la messe les musiciens et leurs invités se rendirent à la salle du Bon Pasteur...

Nous avons noté parmi les personnalités présentes MM. Graud, représentant M. Chaban-Delmas; Beaugency, inspecteur de Jeunesse et Sports; Marc Dréhan, représentant M. Carrère...

Le banquet traditionnel, réunit 85 convives. Au dessert, M. Ciran, remercia tous les exécutants et leur chef éminent...

BORDEAUX

L'Harmonie de La Bastide

L'archiprêtre, M. Bloy, accueillait la société en l'église Sainte-Marie. L'Harmonie, sous la direction de M. Maurice Fizammes...

A l'issue de cette cérémonie, personnalités, musiciens, amis et sympathisants de la société se retrouvèrent en un repas amical.

Aux côtés de M. J. Goussebaire, adjoint au maire de Bordeaux, qui présidait, se trouvaient: Mme Goussebaire, M. P. Mora, conseiller général.

M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O.; M. Dauguet, conseiller municipal; M. le docteur Baron, et Mme: MM. Bonneton, Lhoumeau, Sleurac, Mlle P. Barber, M. Fizammes, Mmes Thomas, Lambert, Crocq, Bielle, Poirier, MM. Delpech, Grimaldos, Poirier, Polisset et Mme: Mlle N. Crocq, etc.

Au dessert, M. Sleurac remercia tous les présents et excusa les absents: M. Palau, et Vernières, président d'honneur; M. Mora, chef de la Musique municipale; MM. Mesnard, président honoraire de la Fédération; Frugon, etc.

Il rappela les activités de la société au cours de 1965 et les brillants succès remportés par les élèves de son école...

MM. J.-P. Lagard, et F. Larriba ayant obtenu respectivement le premier prix de clarinette et le premier prix de corne...

de la Confédération musicale de France; M. F. Larriba a obtenu le premier prix de corne, et Mlle Marie-Françoise Dubois, le deuxième prix de solfège et le troisième prix de piano.

Brillant succès et félicitations à Mlle Barber, directrice et aux professeurs, plus particulièrement à MM. Lasbasses, Fizammes et Piton.

Le secrétaire général remercia vivement M. Fizammes, d'avoir bien voulu se dévouer en acceptant de prendre la baguette et assurer ainsi la continuité de l'Harmonie.

A son tour M. P. Mora dit tout le plaisir qu'il éprouvait de se trouver au sein de cette vieille société bastidienne où règne une ambiance de franche camaraderie.

M. Ciran, se plut à constater que l'Harmonie de la Bastide, qui compte soixante-dix ans d'existence, mérite bien les succès remportés par son école. Il fit l'apologie de la musique populaire qui ennoblit l'esprit de la jeunesse.

Puis, M. J. Goussebaire, représentant M. le maire de Bordeaux, exprima ses chaleureux remerciements, accompagnés de paroles aimables à chacune des personnalités présentes...

Il termina en disant sa confiance dans l'avenir de la société, grâce au dévouement et à l'esprit de compréhension de tous, et ce malgré des difficultés toujours croissantes.

GUITRES

Le 9 janvier, l'Union Musicale, après la traditionnelle aubade donnée sous les fenêtres de M. Etienne Roy, président d'honneur, nos musiciens, précédés de leur drapeau, gagnèrent l'abbatiale brillamment illuminée. M. le doyen, au début de son prêche, salua l'Harmonie Sainte-Cécile, adressa ses remerciements aux personnes venues très nombreuses profiter de se régaler musical.

M. Vironneau, maire de Guitres, remit cinq médailles plaquées offertes par la ville, à MM. Beaupertuis; Max Duhard, chef de musique; Andrieu, Girardeau, Blanchet. Il félicita Max Duhard de son dévouement à la belle cause de la musique.

Au banquet, après l'exécution de deux morceaux joués avec brio, M. Beaupertuis presenta les excuses de MM. Ciran; Roy, président d'honneur; Rode, maire d'Abzac, ancien résident de l'Union Musicale de Coutras; Tournarie, de la même société; Jarry et Seynat empêchés. Il remercia les musiciens et leurs amis qui ont concouru à la réussite de cette manifestation...

M. Blanchard nous dit que beaucoup de jeunes élites ignorent tout de la musique et le déplorent; indique que le Festival 1966 aura lieu à Lussac le 23 mai; remercia le conseiller général de voter la subvention à la Fédération; insiste sur le fait que depuis vingt ans le président Beaupertuis est à la tête de l'Union Musicale; se réjouit de sa bonne santé et rappelle à tous que dans dix ans on fêtera le centenaire de la société.

Il adresse ses félicitations au chef Max Duhard, ainsi qu'au jeune Calmant pour un solo parfaitement joué; n'oublie pas le chef Rabier, de Saint-Denis-de-Piles ni M. Bousquet, de la Fédération, au dévouement illimité. Il donne rendez-vous à la réunion du groupement le 6 février à Castillon-la-Bataille. M. Bousquet, présente les excuses de son président M. Ciran; il est enchanté de la magnifique audition donnée dans l'abbatiale ainsi que les morceaux joués pendant le repas, ses félicitations vont au président Beaupertuis et aux décorés du matin.

Il adresse aux exécutants la recommandation de toujours suivre attentivement la baguette du chef Max Duhard. M. Vironneau, maire de Guitres, dit qu'il apprécie beaucoup la musique. L'Union Musicale connaît un recrutement difficile, mais d'accord avec son conseil municipal, il fera tout, pour que survive cette belle phalange qu'est l'Union musicale Sainte-Cécile. Il faut faire en sorte que les jeunes s'intéressent à l'art musical et qu'ils y trouvent un climat d'amitié et d'encouragement.

M. Duhard, conseiller général et maire de Sablons salue le président Blanchard ainsi que M. Bousquet et Beaupertuis sans oublier M. le doyen. — Il forme le vœu d'assister le plus longtemps possible à des manifestations identiques à celle d'aujourd'hui il dit merci à son ami M. Arnaud, ses vœux vont à tous et il lève son verre à la prospérité de l'Union musicale à la ville et au canton de Guitres.

LAGORCE

Le 12 décembre, à la messe à l'église de Montignaud nous avons entendu Ave Maria (Gounod), Sarabande et Alcèste (Haendel), Juedex (Gounod), interprétation parfaite qui fait honneur au chef Max Duhard. Après la messe M. Chantecaille remetait une gerbe au monument aux morts après la minute de silence, une vibrante «Marsillaise» éclatait écoutée dans le plus profond respect.

Dans la salle de la cantine scolaire, M. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, remettait à M. Albert premier trompette, et à M. Dias, porte-drapeau, la médaille d'honneur avec diplôme de la Fédération du Sud-Ouest. Un vin d'honneur offert par la municipalité de Lagorce suivit cette manifestation de l'amitié.

Un banquet fut servi dans la salle des fêtes.

Au dessert, M. Max Duhard, directeur et président de l'Union Musicale, prit la parole pour remercier les personnalités présentes: MM. Vironneau, député suppléant et maire de Guitres; Duhard, conseiller général et maire de Sablons-de-Guitres; M. Blanchard, et Mme; Bousquet, trésorier de la Fédération; Chantecaille, maire de Lagorce et ses conseillers municipaux; les musiciens de Lagorce et ceux qui des communes voisines, parmi lesquels M. Andrieu, président, de la Lyre de Saint-Denis-de-Piles et son chef M. Rabier. Puis successivement MM. Blanchard, Bousquet, Vironneau, Duhard Marc, et enfin M. Chantecaille, prit la parole pour vanter le plaisir de faire ou d'entendre de la bonne musique et souhaitèrent longue vie et prospérité à l'Union Musicale de Lagorce.

Harmonie de Libourne

Le 19 décembre 1965, à la messe de 11 h. en l'église Saint-Jean-Baptiste l'Harmonie, donna une audition en présence de nombreuses personnalités, des fidèles et des amateurs de belle musique.

Cette cérémonie était honorée de la présence de M. Boulin, secrétaire d'Etat, au budget, maire de Libourne; M. Magnien, sous-préfet, et Mme M. Mousset, procureur de la République; capitaine Jacquet, et Mme; M. Celle, commissaire de police adjoint; MM. Legendre, premier adjoint; Sanda, adjoint, et MM. les conseillers municipaux; M. Fauquet, secrétaire général de la mairie; M. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, de nombreux chefs des administrations locales, membres de l'enseignement, présidents et membres des sociétés et groupements libournais, etc...

Aux côtés des personnalités on remarquait M. Teuriay, président de l'Harmonie, entouré de MM. Peyreblanque et Déville, vice-présidents, puis les autres membres du conseil d'administration, dont la plupart sont musiciens.

Le programme, monté avec toute la minutie et le talent que nous connaissons à son directeur et chef, M. Léon Clairret, également directeur de l'école municipale de musique fut en tout point remarquable.

Il débuta par la Marche Solennelle de Haendel, puis Pastorale de Georges Bizet; Andante religioso de Gluck; enfin, avant-sorte solennelle Les Ruines d'Ithaque, pièce descriptive d'Edmond Avon (ex-professeur d'harmonie du Conservatoire national).

Mouvements, style, nuances accords, les pupitres étant au complet toutes ces qualités ont été une fois de plus scrupuleusement respectées par les soixante musiciens qui étaient si magistralement dirigés par M. Léon Clairret, officier principal et chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Bordeaux. Cette magnifique audition, qui a honoré une fois de plus cette année la fête de Sainte-Cécile, a montré toutes les indéniables qualités de nos musiciens libournais.

La petite cité de Laruscade avait été choisie comme lieu de rendez-vous pour le banquet.

Au tour du président, M. André Terulay; du directeur, M. Léon Clairret; des vice-présidents, MM. Peyreblanque et Déville; du trésorier, M. Desmarty, puis des membres du conseil d'administration, on notait la présence de nombreux musiciens anciens et jeunes qui, au cours du repas, manifestèrent leur joie de se retrouver au lieu de la grande famille de l'Harmonie.

Au dessert, M. Léon Clairret, après avoir présenté les excuses de M. Moueix, adjoint au maire, délégué aux beaux-arts, président du conseil d'administration de l'école municipale de musique, se plut à féliciter tous ses musiciens pour la parfaite exécution de la matinée et leur dit toute la satisfaction éprouvée par le président M. André Terulay et les membres du conseil d'administration. Il salua le nouveau bureau qui a été réformé depuis la disparition du regretté

président Beauchamp. Il félicita les professeurs de l'école municipale de musique qui sont d'excellents collaborateurs. Enfin, il demanda à tous les musiciens de persévérer et d'avoir toujours la plus grande foi pour que règne l'Harmonie de Libourne.

Enfin, c'est le président, M. André Terulay, qui en adressant les plus chaleureux compliments à M. Léon Clairret, qui dirige avec tant de compétence et dévouement la belle phalange de l'Harmonie de Libourne, félicita à son tour tous les musiciens, des plus jeunes aux plus anciens, en citant notamment le doyen M. Lagière qui, à l'âge de 81 ans, continue à être un actif exécutant et qui donne le meilleur exemple à tous.

VAYRES

Le 12 décembre l'harmonie de Vayres avait choisi pour la grand-

messe, cinq grandes œuvres classiques exécutées avec maestria. Nous féliciterons très chaleureusement tous ces musiciens amateurs ainsi que leur dévoué et très aimable chef M. Grelet qui malgré les difficultés qu'ils éprouvent pour se retrouver tous ensemble aux répétitions ont réussi une interprétation de haute qualité.

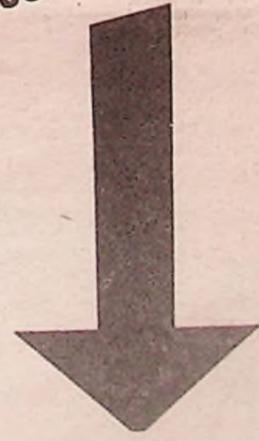
A l'issue de la messe, le nouveau président de la société, M. Feyte, déposa une gerbe au monument aux morts et ensuite au cimetière sur la tombe de son défunt prédécesseur et ancien maire, M. Edouard Dubois, où tous les membres se recueillirent profondément. Le banquet, eut lieu toujours dans une bonne ambiance.

Après la distribution des diplômes aux jeunes de l'école de musique vint le moment des discours et comme de coutume la journée se termina par des chansons.

IRRÉVOCABLEMENT Le Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F. paraîtra au cours du quatrième trimestre 1966



ATTENTION! le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé



Le prix de vente sera indiqué ultérieurement

TARN

MAZAMET

C'est d'une façon tout à fait originale et imprévue qu'a été fêtée la Sainte-Cécile par l'Alerte Mazamétaine, le samedi soir 11 décembre 1965.

En effet, le banquet, que l'on peut qualifier de fraternel, réunissait tous les membres de cette excellente fanfare au chalet-refuge du Tribly, qui se trouve à 1.100 m. d'altitude, près du Pic de Nore. Dans la grande salle de ce refuge, une quarantaine de cliquards étaient réunis, autour de leur président, M. Henri Carayol, et du vice-président, M. Gaston Farenç. A leur côté, se trouvaient M. Raynaud, maire-adjoint de Mazamet; M. Lefebvre, commissaire de police; M. René Bonnet, président de l'Harmonie et M. Bascoul, secrétaire fédéral.

Tandis que dehors, les flocons de neige ne cessaient de tomber, le repas se fit aux chandelles dans une ambiance chaleureuse et des plus sympathiques. Au dessert, le président Carayol, remercia les personnes présentes et adressa des félicitations aux membres de l'Alerte, qui a donné cette année, plus de 40 auditions à Mazamet et dans les environs. Le vice-président Farenç les complimenta pour leur activité, mais en regrettant qu'un certain malentendu au dernier concours de Luchon ait mis la société au bord de la dissolution. Il fit des vœux pour que ce mauvais souvenir soit effacé par le prochain concours d'Auch, en 1966, et dit son espoir de voir l'Alerte Mazamétaine continuer sa marche ascendante pour le plus grand renom de la ville. Après quelques mots de M. Raynaud, maire adjoint;

de M. Lefebvre, commissaire de police et de M. Bascoul, secrétaire fédéral, cette soirée prit fin par des chansons.

ALBI

Albi, était en fête ce dimanche 12 décembre. Une des sociétés doyennes, l'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi, célébrait dignement son 80^e anniversaire auquel sympathiquement de fait, de pensée, de cœur et officiellement s'est associée toute la ville.

A la messe, de 11 h. 15, à sainte Cécile, notre belle société musicale assurait la participation musicale. Avec brio elle exécuta le programme judicieusement élaboré, d'œuvres de maîtres tels Wagner, Grieg, et Meyerbeer, avec une telle perfection, sous la direction de son éminent chef M. Anciaux, qu'un des auditeurs de la foule qui emplissait la basilique, dit près de nous: «Dommage qu'on ne puisse applaudir».

Au cours de l'office, M. l'archiprêtre Gaben, commentant la parole de l'épître du jour Soyons heureux, souligna la belle mission de l'harmonie de diffuser la joie par l'art musical et de s'efforcer de l'inculquer aux jeunes, qui peuvent y puiser non seulement un agréable loisir, mais aussi un noble idéal, à l'image de sainte Cécile.

De la place de la cathédrale par la rue de Verdusse, exécutant le pas redoublé Les Gars du Nord, notre belle société, précédée de son drapeau, auréolé des nombreuses médailles gagnées brillamment au cours de 80 années, se rendit au monument aux morts, où en présence de M. le maire d'Albi, le président Musson, entouré de MM. Delrieu et Mollinier, vice-présidents, déposa, une magnifique gerbe. Une impeccable «Marseillaise» clôtura la cérémonie.

A midi, la municipalité d'Albi a

les musiciens dans la salle des Etats Albigeois.

Ainsi que le souligna M. Mathieu, maire, avec son éloquence habituelle, tenu à recevoir officiellement tous cette réception revêtait un sentiment de particulière joie et d'affection. Elle couronnait une belle étape de quatre-vingts ans d'une société qui est profondément ancrée à la vie albigeoise, participant à ses allégresses comme à ses douleurs.

Délicatement, M. le maire rendit hommage à la gentillesse et au caractère débonnaire du président Musson, à ses vice-présidents Mollinier, notabilité albigeoise, et Delrieu, toujours souriant mais ferme, et à son chef René Anciaux.

Au nom de la ville, et de ses prédécesseurs, il exprima la gratitude de la cité à cette société qui depuis 80 ans, maintient si dignement son renom, rendant un particulier hommage à M. Grégoire qui fut son chef de 1919 à 1953 et souhaita à tous les musiciens un siècle de plus de musique et de bonheur.

En reconnaissance, au nom de tous les membres de l'harmonie, M. le maire remit à M. Musson un magnifique ouvrage d'art «l'histoire des musiciens français», offert par tous les membres de l'harmonie. Le distingué président s'en déclara particulièrement touché et ému.

A côté des personnalités déjà citées; assistaient à cette réception: M. Astié, président d'honneur de l'Harmonie; MM. Fleu, inspecteur d'académie; Brouzès, président de l'A.M.C.C.A.; Gaben, archiprêtre d'Albi; Fournials, adjoint; Dossat, Mermet, Ricnaud, Galliard, Velopé, Vallès, conseillers municipaux; Fournier, secrétaire général de la mairie; Héral, chef de musique de Graulhet; Bouyssie, Rigaud, Féry et Bouviale, respectivement chefs des harmonies de Carmaux, Saint-Juéry, Réalmont et Cagnac. Une aubade «A M. le maire» dans la cour de l'hôtel de ville, avait précédé la réception.

Cette belle journée commémorative s'est terminée par le traditionnel banquet présidé par M. Mathieu, maire d'Albi. La fête se termina par des chansons et par des chœurs et ce 80^e anniversaire ne sera pas seulement l'apothéose d'un glorieux passé, mais le départ d'une nouvelle étape de l'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi. De succès en succès, elle va la conduire vers son centenaire, grâce au talent et au talent et au dévouement de ses musiciens, à la générosité de ses membres honoraires, à l'appui de la municipalité et à l'affectueuse sympathie de toute la population albigeoise.»

GRAULHET

Comme tous les ans, les deux sociétés musicales de Graulhet ont fêté ensemble leur patronne Sainte Cécile.

Cette manifestation artistique a eu lieu le dimanche 12 décembre dans la salle du stade de Grains, qui avait été aménagée et chauffée pour permettre aux auditeurs de pouvoir apprécier la belle musique qui leur était offerte.

Le concert débuta par Le clairon de Moudros, marche pour tambours et clairons, sous la direction de MM. Albert Rouyre et Marc Héral. Ensuite, ce fut une présentation de M. Dondeyne et dirigée par ce dernier d'une Fantaisie sur Carmen, de Bizet, qui recréa la merveilleuse atmosphère de ce grand compositeur et dont la chaleur communicative réclama une exécution bisnée de la fin de ce morceau brillamment interprété. L'Angelus de la mer, célèbre mélodie de G. Goublier, fit revivre les drames de l'océan avec les nuances profondes que son directeur Marc Héral sut mettre en valeur pour un auditoire réceptif. La 5^e demi-brigade, arrangée par A. Montfrax, fut exécutée par l'harmonie et la batterie sous la direction de M. Héral, et fut suivie par une valse lente de Crémieux. Quand l'amour meurt, qui fut très applaudie. M. Dondeyne dirigea une fantaisie sur Le pays du sourire, de Franz Lehar et ce beau concert se termina par Le grandier du Caucase, de Meister, avec les tambours et les clairons.

Aussitôt après l'exécution de ce programme, tous les musiciens se réunirent en des agapes fraternelles au Restaurant scolaire où 110 convives firent honneur au menu copieux et bien servi par le personnel de l'établissement.

M. Satgé, président de l'Union Musicale, exalta les sentiments qui animent les musiciens graulhétols et M. Dumontier, maire, n'eut pas de peine à lui faire écho en découvrant la surprenante vitalité de la Batterie Municipale et de l'Union Musicale, rappelant à témoins les vertus de la musique. Le président le chef Rouyre, prirent aussi la parole, alors que MM. Dondeyne et Héral se félicitèrent de leur coexistence artistique pour la plus grande joie de la population graulhétolaise.

MAZAMET

L'Harmonie de Mazamet a célébré la fête de Sainte-Cécile le dimanche 12 décembre.

A cette occasion un concert fut donné à 17 h. dans la salle de l'Union, sous la direction de son chef M. Noël Grand, avec le programme suivant: Au pays lorrain, ouverture de Balay; La veuve Joyeuse, de Franz Lehar; Porky and Bess, de George Gershwin; Sérénade espagnole, de Menichetti; et Toros y sol, passo doble de Urné neta.

Au cours du concert, des diplômes furent remis aux élèves ayant obtenu d'excellents résultats aux examens fédéraux.

Division élémentaire: MM. G. Monziols, E. Vieux, Jean-Louis Gaston, Lucien Marty, Denis Pagès, Jean-Marc Raynaud, Jacques Marty, Vincent Zaffino, Division moyenne: Robert Sire, Alain Grand, Serge

Sire, Michel Gardel. Division supérieure: Michel Radakowitch et Marc Cauquill.

En division préparatoire, ont été félicités MM. Daniel Bloch, Paul Gérard, Michel Blanc, André Poite, Pierre Cancel, Daniel Robert, Lucien Boyer, Jean-Marie Sémot, Alain Durand, Claude Gardel, Alain Albert, Daniel Rouanet, Francis Rouanet, et Charles Beltrand.

Le soir, à 19 h. 30 eut lieu un repas fraternel, servi cette année, à l'Hôtel du Nord. Parmi les invités nous notions entourant M. Bonnet, président de l'Harmonie; M. Bonnet, adjoint au maire de Mazamet, représentant la Municipalité; M. Carayol, également adjoint et président de l'Alerte Mazamétaine; M. Lengereau, président de la Caisse d'Epargne; M. Pierre Ballet, adjoint au maire d'Aussillon; M. Lefebvre, commissaire de police; M. Maurice Bascoul, secrétaire de la Fédération Musicale du Tarn; MM. Farenç et Marcou, animateurs de l'Alerte Mazamétaine; M. Sigulier, ancien directeur de l'harmonie et M. Noël Grand, directeur actuel.

Dans son allocution, M. Bonnet, président, signala tout d'abord la peine qu'il avait à annoncer le décès du vétéran de l'harmonie M. Henri Ihe, contrebasse irremplaçable et, comme il le soulignait «Je crains fort, irremplaçable», décédé la veille. Après avoir salué et remercié les personnalités présentes, M. Bonnet attira l'attention des responsables sur l'insuffisance des locaux mis à la disposition des musiciens, sur les besoins en instruments pour les jeunes musiciens qui deviennent de plus en plus nombreux sous l'impulsion de M. Noël Grand. Il remercia la Municipalité pour la réfection du kiosque du Jardin public, ce qui donnera l'occasion de faire au printemps une inauguration solennelle.

Prenant la parole, à son tour, M. Bascoul, secrétaire fédéral, exalta les vertus éducatives de la musique. Celle-ci exige certes de longues et patientes études, mais prodigue des satisfactions, l'apothéose, des concerts et la joie des sorties en groupe. Reconnaissant les mérites de M. Grand et de ses adjoints, MM. Barby, Gout, Cauquill et Sire, le secrétaire général souhaita que les lauréats des examens soient fêtés devant tous, que les meilleurs puissent se produire au cours d'un concert, afin d'encourager les autres, et que des prix ou des médailles, leurs soient offertes pour consacrer leurs mérites et leur travail d'une année.

M. Grand exposa les besoins de la société. L'Harmonie compte actuellement 40 musiciens et éduque 80 élèves répartis en quatre classes. Les effectifs sont en voie de constante augmentation, et il conviendrait donc qu'une aide supplémentaire soit consentie pour l'achat de nouveaux instruments.

M. Bonhomme, maître-adjoint a enregistré avec joie l'expansion et le renouveau de l'Harmonie, sous l'impulsion de M. Grand, mais il se plaît à rendre hommage à son ancien directeur, M. Albert Sigulier, insensible aux injures du temps. Après quelques mots de M. Pierre Ballet, maire-adjoint d'Aussillon, et de M. Henri Carayol, président de l'Alerte, M. Albert Sigulier ne put s'empêcher de tenir sous le charme convives et anciens élèves. Il évoqua les années heureuses de l'avant-guerre, au cours desquelles le nombre des musiciens était très important dans toutes les sociétés. Trop d'anciens musiciens dédaignent aujourd'hui d'assister aux concerts, ils se privent d'un grand plaisir et trahissent la musique, tout comme ces chefs militaires qui ont ordonné la dissolution des musiques de régiment. Il termina en félicitant M. Grand pour son zèle et son dévouement et affirma sa foi dans la pérennité de l'Harmonie Mazamétaine.

VAUCLUSE

Nous apprenons avec un grand plaisir que M. Henri Moutte, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse, vient de recevoir le diplôme de médaille d'or, de la Haute Académie internationale de Lutèce Lettres, arts, sciences pour services rendus à l'art musical populaire. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

PERNES-LES-FONTAINES

L'Harmonie

«Les Enfants de la Nesque» a fêté le mariage de son dévoué secrétaire M. Gaston Cauty

Le mardi 25 janvier, le secrétaire général de la mairie de Pernes M. Gaston Cauty, membre exécutant et secrétaire de l'harmonie locale, a reçu de la population et de ses amis musiciens un vibrant témoignage de sympathie à l'occasion de son mariage avec Mlle Le Hallé, employée municipale.

C'est M. Moutte, maire de Pernes qui unit civilement ses dévoués collaborateurs.

A l'église l'harmonie, sous la direction du maître Igoulen, accueillait les mariés par une brillante marche nuptiale et exécutait un programme de choix au cours de la messe.

La cérémonie religieuse terminée, les musiciens faisaient entendre, sur la place de l'église un pot pourri sur des airs provençaux, avant que soit servi dans une joyeuse ambiance ce un apéritif d'honneur à la mairie.

M. Léon Ayme, député de Vaucluse président des enfants de la Nesque avait tenu à être présent à cette cérémonie.

Le bureau fédéral et son président M. Moutte se joignent à la population de Pernes pour adresser à M. et Mme Gaston Cauty leurs meilleurs vœux de bonheur.

SAINT-CHRISTOPHE-D'ALBION

Distinction

M. Kléber Constantin président de la Philharmonie locale a eu le plaisir de voir s'ajouter à ses nombreuses décorations, la médaille d'or de la Haute Académie internationale de Lutèce (Lettres, arts, science) pour services rendus à l'art musical.

M. Moutte, président de la Fédération Musicale de Vaucluse et les membres du bureau, adressent à M. Kléber Constantin leurs plus vives félicitations.

AVIGNON

Harmonie Municipale

Le 11 décembre, a eu lieu le banquet annuel, pour la Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale d'Avignon.

Parmi les personnalités nous notions la présence de M. Duplan, maire adjoint, conseiller général, président du Tribunal de Commerce de MM. Raoul Colombe, adjoint au maire et président du C.C.A.A.; Noël Hermitte, ancien maire d'Avignon; Maître Lombard, adjoint au maire; Auguste Ripert, conseiller municipal; De Terris, secrétaire général à la mairie; Goubert, conseiller municipal; Georges Machard, chef du protocole; Constantin, secrétaire général adjoint; le bâtonnier Bout, adjoint délégué aux Affaires culturelles et aux Beaux-Arts; Michel Leduc, directeur de l'Opéra; Paul Ethulin, directeur de la Musique de l'Opéra; Laurent Privat, adjoint au maire; Pierre Aymart, surveillant général des Etudes au Conservatoire, secrétaire de l'Harmonie Municipale; M. Bello, professeur au Conservatoire, directeur de l'Harmonie Municipale; Trinquier, directeur du Réveil Avignonnais; Vincent Lauzier, membre du Conseil d'Administration de l'Harmonie; Maître André Lhery, directeur du Conservatoire de Musique d'Avignon; Stoupan, professeur au Conservatoire, membre du Conseil d'Administration de l'Harmonie, les cinq membres du quintette à vent; MM. Maurice Bonnard Trinquier, président du Réveil Avignonnais; Martin, chef d'orchestre professeur au Conservatoire; M. Theulier Saint-Germain, conseiller municipal et membre de l'Harmonie; Delan, administrateur du Théâtre.

Au dessert, il y eut des discours mais simples et agréables à entendre car les quelques mots qu'ils contenaient furent trouvés la note alerte que l'on attendait.

Maître Bout et M. Colombe soulignèrent à l'harmonie autant de succès que ceux qu'elle connaît depuis sa création. L'expérience riche maintenant, qu'elle a su acquérir est le meilleur florilège de sept années de son âge de raison.

M. Fosco

chef de l'orchestre à plectre a été fêté par ses amis

Dimanche à 11 h. 30 a eu lieu au foyer Roland Schoepfer, un apéritif d'honneur de M. Fosco, auteur-compositeur de musique.

Maître Dreyfus, président du foyer Roland Schoepfer fit d'abord une allocution en l'honneur de M. Fosco, chef de l'orchestre à Plectre, dont une des œuvres, «à peine et à joie», dit le président, illustre parfaitement bien tout le mal que se donne son auteur pour la réalisation de ses ouvrages.

M. Fosco, célèbre aujourd'hui son entrée dans la S.A.C.E.A.I. (Société des Auteurs et Compositeurs de Musique). N'est-ce pas un témoignage de son beau talent?

Le colonel Montazard prend ensuite la parole, en prononçant une allocution sur M. Alphonse Fosco. Il remercia M. le représentant du maire, et excuse M. Moutte, président de la Fédération, gravement malade.

Puis c'est M. Fosco qui, à son tour remercia tous ses amis et, en particulier Maître Dreyfus, M. Trinquier, M. le colonel Montazard, de leur amicale attention.

Les éloges de l'Orchestre à Plectre, créé voici bientôt trois ans, ne sont plus à faire. Il a notamment participé à un concours à Toulon, d'où il a notamment participé à un concours à Toulon, d'où il est glorieusement revenu avec un fanion et une médaille que lui ont valu ses remarquables exécutions.

Souhaitons à M. Fosco, encore de nombreuses réussites au sein de l'orchestre à Plectre, et qu'il porte longtemps non seulement pour notre bonne ville d'Avignon, le Vaucluse, mais aussi pour le noble flambeau de l'art musical méditerranéen.

Sous les voûtes de Saint-Pierre la Maîtrise Gabriel-Fauré fut parfaitement digne de son «parrain».

Elles sont là, deux gouzaines, allégées et sages comme des jeunes filles modées au milieu des bois dorés luxuriantes de Saint-Pierre, et voilà que s'élevaient des sons inouïs de pureté, comme le timbre de quelque vieil orgue classique dans une construction terriblement savante du 13^e siècle d'un compositeur anonyme et de suite on est saisi par la qualité «biologique» des voix. C'est sans doute cette qualité qui est à l'origine de l'émotion qui se dégage de ce groupe.

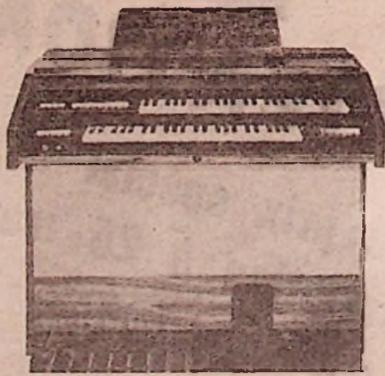
Elles sont là 24 jeunes filles, années d'une foi absolue dans le rôle qu'elles jouent et brûlées d'amour pour la musique. Parmi elles, une des solistes et qui ne se distingue pas des autres, devant elles leur conductrice et qui ne se distingue guère davantage. C'est pourtant à ces deux femmes que nous devons une soirée du plus haut potentiel et à qui on doit l'existence de la maîtrise Gabriel Fauré; Mme Thérèse Fauré-Fizio, fondatrice

ambiance

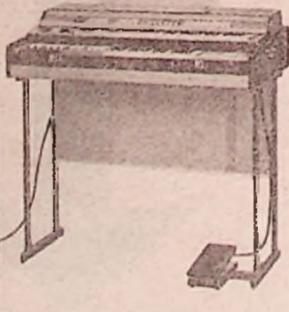


La robustesse de timbres des «cuivres» et la délicate harmonie des «archets», la finesse de la flûte et la sonorité puissante de l'orgue d'Église, l'écho suggestif d'un immense auditoire et la plus intime nuance d'une douce mélodie. Tout cet éventail est possible grâce à la variété des registres des orgues électroniques FARFISA dont les deux claviers sont comme une invitation à la détente et au calme.

LUXUEUSE PRÉSENTATION
GARANTIE TOTALE



modèles salon : Px tt. 3660 à 6200 F



modèles portatifs : Px tt. 2400 à 4700 F (+ ampli)

G. FARFISA

34, rue des Salettes - Levallois-Perret - PARIS X
Téléphone 770.718

et directrice de la maîtrise, et Mlle Denise Vial, la maîtresse de chant de cette formation.

C'est à elle que l'on doit cette justesse absolue, cette pureté pythagoricienne des intervalles musicaux. C'est à elles deux que l'on doit cette sûreté des attaques, cette souplesse des dessins, cette égalité des lignes ou cette subtile pesée des mélodies enchevêtrées lorsqu'il convient qu'il en soit ainsi.

Un « Benedictus » de Palestrina, un « Regina Cœli » d'Alcibiade, un « Adoramus » de Lassus et, à l'apogée de son art, ont chanté la registration comme un vitrail, un « Regret » de la Renaissance bien ingénieusement harmonisé par H. Vasseur.

Elles sont 21 venues en Avignon, la plus grande partie des choristes étant demeurées à Marseille mais il faut croire que nous avons ce soir les jeunes chanteuses les plus belles et les plus talentueuses car il faut une bien grande habileté pour vous traverser quelque chose comme cette « Adoration Universelle » de J.-S. Bach, horlogerie délicate en trio et en quatuor, puis voici un canon fort complexe de Mozart, un motet de Monteverdi, un chœur somptueux de Lotti.

Une émotion particulière nous envahit, celle qui naît de la parfaite authenticité. En somme, lorsque nous entendons ces virtuoses contemporains dans un « Concerto Brandebourgeois », nous sommes assurés que Bach n'a jamais eu l'occasion d'entendre une telle perfection.

Au contraire, quand c'est un ensemble vocal qui nous procure cette joie, il nous est permis de penser (est-ce une erreur ?) que c'est un écho (idéique) qui nous arrive d'une époque — le 18^e siècle par exemple — ou un sens aigu des possibilités de la voix humaine devait aboutir à des auditions de cet ordre de perfection.

Ce sens aigu s'est atrophie au cours des derniers siècles, émoussé par le goût des effets et celui des grandes masses, mais voici que renaît, grâce aux efforts de groupements courageux, zélés et animés de l'amour le plus pur, ce sens d'un art profond et d'une sélection irréductible à la virtuosité instrumentale.

Et avec des nuances très exactement dosées, dans un esprit d'équipe absolument unanime, ces 24 adolescents nous régalaient d'un Brahms « goûteux », d'un Schubert d'une grande délicatesse et d'un Faure des années tendres (tellement tendres que cela valut au tout jeune organiste de Saint-Sauveur-de-Rennes une bien cocasse mésaventure, mais chut...).

Tout ce que l'on peut dire, c'est que ces jeunes étudiants ont bien mérité le droit de broder sur leur fanion le nom du maître de « Pénélope ».

Complexes bigrement bien fichus, (mais tout de même moins purs d'écriture), les Noëls roumains mijotés par J. Absil retiennent notre curiosité.

Emile Passani a merveilleusement servi « Adam et sa compagne ». Nicolas Saboli qui repose à deux pas, après avoir tant fait « per la Jojo di Reire e la Nostro », a certainement tressailli en écoutant le solo d'une émotion si intense.

Pour terminer, arrangés par Georges Aubanel, un inaltérable et ardent prosélyte de l'art choral, la Marche des Rois et quatre Negro spirituals dont l'éblouissant « Jéricho ».

Elles étaient deux douzaines, venues de ce lycée Edgar-Quinet qui, officiellement, ne les connaît pas. Faut-il réviser (au risque de porter préjudice à Mme Farré-Fizio, professeur d'éducation musicale dans cet établissement) que cette activité « latérale » est aussi clandestine et considérée par certains comme un peu honteuse.

Alors qu'à l'étranger, on braque le projecteur (et comme on a raison !) sur les productions artistiques des jeunes, on en est en peine au pays de Josquin Despres de Goudimel et de Clément Janquin, à opposer une oreille bien sourde à des réalisations qui honorent grandement ceux qui les mènent à bien.

Kaureusement que la désobéissance est une grande vertu !

Jean-François BOURGUIGNON.

L'Harmonie Durance et Lubéron a fêté Sainte-Cécile à Cadencé. Fidèle à ses traditions déjà fort bien établies, l'Harmonie Durance et Lubéron, que préside le souriant M. Adrien Baude, avait réuni ses membres et ses invités pour le banquet de Sainte-Cécile.

Autour du président Baude, nous avons noté la présence de MM. J. Martin, président du S. I. de Pertuis; M. Chaplet, secrétaire du S. I. de Pertuis; M. Conil, conseiller municipal, représentant M. Guignes, maire de Pertuis; M. Turc, président d'honneur de l'Harmonie; Jaubert, conseiller général du canton de Pertuis; Dumas, maire adjoint de Cucuron; Imbert, chef de la philharmonique d'Ansouls, et de nombreux autres amis de l'Harmonie Durance et Lubéron.

Jeunes et moins jeunes mirent beaucoup d'entrain dans ces agapes parfaitement réussies en l'honneur de la patronne des musiciens.

MONTEUX La fête de famille des musiciens de Montoux a connu une exceptionnelle réussite pour cette Sainte-Cécile, qu'on ne pouvait que fêter avec éclat.

Actuellement en effet, 70 élèves sont inscrits à l'école et suivent avec une belle régularité les cours instrumentaux et de solfège qui leur sont enseignés par les professeurs de grande compétence.

Le maire, M. Edouard Grangier, qui avait tenu à assister à cette manifestation, rendit hommage au dévouement de tous ceux qui travaillent au sein de cette loisible entreprise et à laquelle il offre son aide efficace.

Puis, sous la direction de M. Magny, professeur de musique, l'orchestre des Amis de la musique donna un concert très apprécié, au cours duquel les frères Bries, jeunes accordéonistes carpentrains, récemment titulaires d'une médaille d'or au concours national d'interprétation firent une brillante démonstration de leur exceptionnelle virtuosité.

Un vin d'honneur devait, selon la tradition, célébrer joyeusement cette belle journée.

LES PERSONNALITES MM. Grangier, maire de Montoux; Grimaud et Nicolet, adjoints; Testinière, président fondateur des Amis de la musique de Montoux; Espinasse, directeur de la Maison des écoles de la Culture; Camille Moullade, neveu du célèbre compositeur montalais; les professeurs Parot et Faure; Bres, organiste, etc.

MONTFAVET L'Echo Musical fête la Sainte-Cécile

Cette sympathique phalange chère au chef Marcel Laty, a fêté sa patronne le 26 novembre 1965.

Le matin dans la salle des fêtes du centre psychothérapique de Mont-devergues, un brillant concert fut exécuté à la plus grande joie des malades de cet établissement.

Un apéritif d'honneur était ensuite offert par la direction du centre et des remerciements étaient adressés à tous les musiciens qui avaient participé au concert.

Un repas amical réunissait ensuite les exécutants et quelques invités.

Au dessert, le président Roger Fournier remercia l'assistance et exprima le souhait de voir pendant de longues années encore une assemblée aussi nombreuse de musiciens si joyeusement établis.

Il dédia une pensée émue à M. Henri Moutte, président fédéral qui, retenu par une longue convalescence ne pouvait assister à cette amicale réunion, et tous les musiciens s'associèrent à ses paroles en acclamant celui qui depuis plus de quinze ans est responsable des destinées de notre fédération.

M. l'adjoint délégué du maire, puis M. Pascal, secrétaire de l'Echo Musical, devaient prononcer des allocutions dans le même sens.

Des applaudissements spontanés et affectueux crépitèrent lorsqu'un invité annonça que le chef Marcel Laty allait recevoir dans une localité voisine la médaille de chef, décernée par la confédération nationale en récompense de ses trente-deux années d'activité. Cette distinction qui doit être remise par une autorité fédérale, ne pouvant lui être remise en présence de ses musiciens (et c'est bien regrettable), le président Moutte étant malade et M. Boitelet, secrétaire fédéral étant retenu par ailleurs.

On verra d'autre part qu'il lui reçut des mains de M. Boitelet avec tous les honneurs qui lui étaient dus en reconnaissance de ses longues années de dévouement à la cause de l'art musical populaire.

Belle journée pour la musique, qui se termina comme il se doit par des chansons et au cours de laquelle brilla particulièrement notre ami Henri Julien, avec son inépuisable répertoire d'airs d'opéra et d'opéra-comique.

OPPEDE La Sainte-Cécile de la « Fraternelle Oppedoise »

Le concert eu lieu dans la grande salle des établissements Granier à Menerbes il donna pleine satisfaction au public qui ne ménagea par ses applaudissements. Au programme Smarteuse, une polka-marche de Popy, l'ouverture de la Roche du Midi de Planel, La Fantaisie Moderne de René Bourdon, qui nous a permis d'écouter quelques belles pages de Boieldieu, Suppe, Delibes, Offenbach, L. Ganne. Les Trois valses de Oscar Strauss, et pour terminer sur du moderne, la marche d'Enrico Macias fut enlevée avec tout le brio qu'il se doit.

Après un apéritif offert par Mme Granier, chacun fit honneur à un menu de choix. Au champagne des allocutions furent prononcées par le président Allès, le directeur Robert, le maire d'Oppède M. Jouval, M. Conil, conseiller général. Il est regrettable que cette fête eut lieu en l'absence de notre président fédéral, M. Henri Moutte, retenu par la maladie; il était représenté par M. Genevet, trésorier-adjoint de la fédération de Vaucluse. Des vœux et souhaits de prompt rétablissement furent prononcés en sa faveur. Nous avons que le président Moutte affectionne particulièrement la fraternelle oppédoise. Les dames avaient tenu à accompagner leur époux en cette journée de liesse, nous les félicitons et renvoyons la partie à l'année prochaine. Très belle journée pour la musique populaire.

Au cours d'une réunion amicale, la Lyre Saigonnaise a pris possession de son nouveau siège à Apt.

Oui ! Nos amis Saigonnais, qui s'occupent activement de musique, puisqu'il s'agit de « la Lyre Saigonnaise » ont tenu une réunion à leur nouveau pied à terre, au club (anciennement Bar Moderne), qual de la Liberté.

Cette réunion bien amicale avait pour but d'établir un contact constant entre tous les adhérents à cette société, ainsi qu'avec leurs familles. C'est pour cela que chaque mois, un repas amical aura lieu, toujours dans la salle réservée au siège de ce club musical qui va de l'avant et fait honneur au bon jeu de la Lyre de Saignon. Au cours de ces réunions, toutes les questions, celles qui concernent la parfaite vitalité, et surtout l'or au sein de cet ensemble, auront leurs réponses ou seront mises à l'étude.

Comme on peut s'en rendre compte, rien n'a été négligé au sein de cette société qui a déjà fait ses preuves.

Mais comme il se doit, nous donnons aujourd'hui la formation officielle du bureau :

Président d'honneur : M. Roger Castel, maire de Saignon maritime, Mme Anne-Marie Castel, présidente adjointe; M. Roger Castel, président actif; M. Roger Castel; secrétaire : M. Robert Signoret; trésorier : M. Laurent Fabrègues; conseiller juridique : M. Gabriel Savouillan. Voilà donc des responsables de qualité !

Mais bien des personnes seront en droit de se demander la raison pour laquelle une société dépendant de la commune de Saignon, vient, si l'on peut dire, tenir ses assises à Apt.

La réponse à cela est bien simple, c'est tout simplement parce que un grand nombre d'adhérents même, ce qui facilite évidemment les déplacements de chacun, de chacune, à l'occasion des réunions mensuelles importantes auxquelles nous assistons toujours avec plaisir.

Ceci dit, souhaitons bien sincèrement une parfaite prospérité à la « Lyre Saigonnaise » dans notre bonne ville d'Apt qui se montre heureuse de les recevoir.

SARRIANS Echos d'une belle manifestation

Le 12 novembre 1965, l'Union Musicale Sarriannaise faisait la Sainte-Cécile.

Rarement, notre patronne fut si bien honorée tant par l'excellence du concert qui fut exécuté le matin que par la belle tenue et l'ambiance amicale qui présidèrent au repas en commun et aux cérémonies qui suivirent.

M. Grangier, maire de Sarrians, retenu par des obligations familiales avait délégué son premier adjoint M. Cochet, pour le remplacer au banquet. Il avait tenu cependant à assister à l'apéritif d'honneur offert par la municipalité.

Nos musiciens firent un grand honneur au repas et au moment où les bouchons de champagne allaient claquer, M. Jean Pierre Boitelet, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse, délégué de M. Moutte, président fédéral, retenu en convalescence, prenait la parole pour prononcer l'allocution d'usage. Après avoir exalté les vertus musicales des convives, il engageait les jeunes à persévérer dans l'effort commencé, et dans une belle peroration rendait un vibrant hommage à l'art musical populaire, et à ses ardents serviteurs dont les mérites, hélas, sont trop ignorés des pouvoirs publics.

Sa brillante intervention fut longuement applaudie.

Il annonça ensuite qu'il allait, au nom du président Moutte, procéder à la remise des récompenses.

« La Fédération de Vaucluse et la Fédération Nationale sont généreusement dit-il, et Sarrians est particulièrement gâté ». En effet, onze décorations allaient être remises : M. Marcel Laty, chef de musique à Montfavet, invité d'honneur, médaille confédérale de chef; M. Louis Agard, chef de musique à Sarrians, médaille confédérale de chef; M. Louis Brès, doyen, médaille confédérale, 44 ans de services; M. Paul Charasse, médaille confédérale, 40 ans de service; M. Albert Charasse, médaille confédérale 40 ans de services;

Recevaient ensuite la médaille de la Fédération de Vaucluse, M.M. Albert Charasse, 40 ans d'activité; Eugène Moricelly, 30 ans; Raymond Blanchini, sous-chef de l'Union Musicale 25 ans; Emile Granget, 25 ans; Yves Brès 25 ans et André Glez 20 ans.

Les récipiendaires, furent copieusement applaudis.

Prenant ensuite la parole, le chef Louis Agard, en termes émus remercia le secrétaire général Boitelet, et félicita ses collègues pour les belles récompenses obtenues. « Cette belle journée, dit-il, figurera dans les annales de l'Union Musicale parmi les plus fastes et les plus glorieuses. Cependant, une place est vide à nos côtés, que nous avons la joie et l'honneur de voir occupée les autres années. Mais malgré ce vide matériel, une grande présence est en chacun de nous et plane sur cette assemblée. Je suis certain qu'en retour, celui qui j'appelle un jour le pèlerin de la musique et qui en a été toute sa vie l'ardent apôtre est en ce moment dans sa maison de Cavallon et malgré la distance qui nous sépare, de plein cœur avec nous, j'ai nommé le président Henri Moutte, et je vous demande, Messieurs, de l'acclamer ».

M. Moutte, est alors longuement et chaleureusement applaudi, des bans son battus en son honneur et des tonitrus portés à sa santé et à son prompt rétablissement.

Qu'il veuille bien trouver ici l'écho de toute la sympathie et de la dévouée amitié dont il fut l'objet au cours de cette belle journée.

M. Cochet, adjoint au maire, prononça ensuite quelques paroles de remerciements et rappelait toute la sollicitude de la municipalité à l'égard de l'Union Musicale.

VOSGES

Manifestations de Sainte-Cécile

EPINAL

Le 11 novembre, l'Harmonie Municipale d'Epinal, que dirige M. Emile Henry, s'est fait hautement apprécier au cours de la messe célébrée à l'église Saint-Pierre-Fourier devant une assistance extraordinairement dense et recueillie, et en présence des personnalités municipales et musicales de la ville, dont il faut citer au passage : MM. Argant, Monniote, Bilgry, etc.

Par un ensemble très équilibré, bien étoffé, avec un style particulièrement nuancé, les musiciens de M. Henry, interprétèrent successivement et sous son habile baguette : Marche religieuse d'Alceste de Gluck; Réverie mystique de P. Andre préluce du déluge, de C. Saint-Saëns; Marche des ruines d'Athènes, de Beethoven.

Une sympathique réception offerte par l'abbé Vannesson, permit de rassembler musiciens et personnalités dès la fin de l'office où les remerciements furent échangés de part et d'autre, entre M. l'abbé Vannesson et M. Philippe, président de l'Amicale de l'Harmonie.

Au cours du vin d'honneur servi dans le salon de l'Hôtel de Ville, après que le maire est rendu hommage à la mémoire du regretté Jérôme Roussei, les médailles et les diplômes de la Fédération Musicale ont été remis par M. Monniote à M. Mougnot (médaille d'argent), M. Laurent Simon (médaille d'argent), M. Leclerc (médaille de bronze), M. Jean Lucien (médaille de bronze).

A l'issue du banquet des allocutions furent prononcées tour à tour, par MM. Philippe, Henry, Monniote, M. Argant qui termina par des compliments en promettant de créer dans la Cité des images plusieurs postes de chefs de pupitres et enseignement musical.

REMIREMONT

Le 21 novembre à Remiremont, la messe était célébrée brillamment avec la participation des sociétés locales, la Musique Municipale, la chorale abbatiale et le club des Mandolinistes.

La Musique Municipale, sous la direction de M. Monniote, interpréta tout d'abord l'ouverture du Messie de Haendel, et, à la fin de l'office, le psaume 150 de C. Franck, orchestré pour la circonstance par le directeur, et interprété avec le concours de la chorale abbatiale que dirige M. l'abbé Aubry. Cette interprétation très nuancée produisit une forte impression sur l'assistance.

De son côté, le Club des Mandolinistes, sous la baguette de M. Zaug, interpréta avec beaucoup de sensibilité deux œuvres choisies de son répertoire.

M. Pierre Lucas, titulaire du grand orgue exécuta la pièce héroïque de C. Franck et ensuite la Cantate 147 de J.-S. Bach, dont la partie soliste fut exécutée à la trompette avec beaucoup d'expression par M. M. Jaillan, sous-chef de la Musique Municipale.

A la fin de l'office, la Musique Municipale, après un court défilé, rejoignit l'Hôtel de Ville, où tous les participants à cette messe et leurs chefs furent accueillis par M. Baumgartner, premier adjoint, entouré des personnalités municipales. Des félicitations et remerciements furent adressés aux exécutants par M. Donze, président de la Musique Municipale, et M. Baumgartner. Les médailles de la Fédération furent remises aux musiciens méritants ainsi que les diplômes des lauréats des examens fédéraux aux jeunes musiciens des deux sociétés.

EPINAL (21 novembre)

La fanfare des A.P.G., sous la direction de M. Vincent, rendit hommage à sa sainte patronne en même temps qu'elle fêta le 20^e anniversaire de sa fondation. Après un brillant défilé dans les principales artères de la cité des lauzes, un banquet anniversaire fut servi à la Grande Taverne, où des allocutions furent prononcées par M. Reiny et M. Vincent.

RAON-L'ÉTAPE (21 novembre)

Suivant les traditions les deux formations musicales de la ville de Raon-l'Étape, la Musique Municipale et la Société Symphonique ont honoré, leur sainte patronne.

A la grand'messe célébrée en l'église Saint-Luc, la Musique Municipale, sous la direction de M. G. Roy-arranteur, premier prix du Conservatoire de Nancy, exécutait pour l'entrée La marche pontificale de Gounod.

Exécution parfaite de notre harmonie qui laissa une excellente impression sur la nombreuse assistance qui se pressait sous les voûtes de l'église du Doyné.

A l'élévation, la batterie, sous la direction de son jeune chef, M. Maurice Chapelier, exécutait la sonnerie « Aux Champs » puis, sous la direction de M. Lenuzza, le dévoué chef de la symphonie, entendait l'élévation numéro 135 de Mendelssohn.

A l'offertoire, M. Marchai, premier prix du Conservatoire de Strasbourg, exécutait à la clarinette, accompagné par le talentueux organiste M. Georges, un extrait du concerto de Weber.

A la communion, nous avions le plaisir d'entendre l'ombre de l'abbaye, de G. Antias, par la société symphonique qui devait, à la sortie exécuter une marche composée par son chef.

La chorale paroissiale excellente dans ses chants religieux, était accompagnée par M. Georges.

CHARMES (21 novembre)

Nos musiciens ont participé à la messe solennelle de 11 h. au cours de laquelle ils ont interprété deux morceaux de musique.

Ce fut un beau dimanche, et nous en sommes très heureux pour eux, car ils le méritent bien, par leurs efforts de toute une année.

SAINT-DIE (21 novembre)

A la messe célébrée en l'église Saint-Martin, en présence de M. Pierre Noël maire de Saint-Dié, entouré des personnalités municipales et musicales.

L'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Albert Vogt, exécuta plusieurs morceaux religieux. L'index de Gounod, Hymne à la nature de Beethoven Ave Verum de Mozart, et Marche religieuse de Gounod. L'interprétation de ce programme fut très soignée et particulièrement appréciée de tous les fidèles. A l'issue de l'office, les musiciens de l'Harmonie se regroupèrent devant l'église pour interpréter un concert très apprécié.

A la fin du banquet des médailles de la Fédération furent remises à quelques anciens pour récompenser leur dévouement dans la société. Ceux-ci furent vivement félicités et plusieurs allocutions furent prononcées par M. A. Vogt, M. A. Blesch, président de l'Harmonie, M. Pierre Noël, maire de Saint-Dié, pour féliciter et remercier les musiciens et leur directeur.

SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

(21 novembre)

L'Harmonie Municipale de Saint-Michel-sur-Meurthe a participé à une messe en musique. Nos musiciens se sont fait entendre dans Vienna, ouverture de Scipio, dans le célèbre Largo de Haendel et enfin dans un offertoire de Beger.



Tous ces morceaux ont été appréciés des fidèles et des personnalités.

VAL-D'AJOIOL (21 novembre)

L'Harmonie Jeanne-d'Arc, et la chorale participèrent à une grande messe en musique, où furent interprétés avec bonheur Extase d'Andrieu, Prière de Joseph de Mohul et la Marche des Anges de Gavarentz. Un concert et un défilé en ville suivirent cette audition et tous les musiciens et invités se retrouvèrent au banquet traditionnel.

Une bonne journée pour les musiciens de la « Jeanne d'Arc ».

GRANGES-SUR-VOLOGNE (21 novembre)

1) Grand-messe à 10 h. en l'église de Granges, au cours de laquelle fut interprété Le Martial, marche; Prière à sainte Cécile, andante religieux; Intermezzo cavalleria rusticana; Cherbourg, défilé.

2) Le même programme, plus la marche le tram fut ensuite exécuté à l'hospice, permettant ainsi aux vieillards ne pouvant se déplacer d'apprécier l'audition.

3) Après cette matinée bien remplie, tout le corps de musique accompagné de ses invités, maire adjoints, présidents de diverses sociétés locales et membres du comité se rendit au restaurant Le Corsaire, pour le succulent banquet traditionnel qui termina cette belle journée.

VITTEL (21 novembre)

Au cours de la grand-messe célébrée par M. le chanoine Albiser et en présence de M. G. de la Motte-Bouloumie, conseiller général et maire de Vittel, nos musiciens, sous la direction de leur talentueux chef M. André Muckensturm, interprétèrent Dejanire, Fantaisie, (Saint-Saens); La plainte du clocher, (pièce descriptive) (G. Balay); Marche des ruines d'Athènes (sortie de grand-messe numéro 5) (Beethoven).

L'exécution de ces trois morceaux, d'ailleurs très réussie, fut suivie par un nombreux auditoire.

Ensuite, notre harmonie et sa clique donnèrent un concert au Marché Couvert municipal.

Après l'apéritif d'usage, le banquet traditionnel eut lieu sous la présidence de M. le conseiller-général-maire, entouré des membres du comité de l'Harmonie Municipale et de diverses personnalités vitelloises.

Au dessert, MM. de la Motte-Bouloumie, maire et Rollin, président prirent la parole pour remercier vivement chefs et musiciens de leur dévouement et des services rendus.

CORNIMONT (28 novembre)

Cette journée a débuté par un service religieux demandé par l'Harmonie et qui fut célébré à 10 h. par M. l'abbé Bernard Jacquot, curé-doyen, à l'intention de M. Jean Favre, le regretté président d'honneur de l'Harmonie trop prématurément disparu, ainsi qu'à l'intention des musiciens défunts. Au cours de l'office l'Harmonie interpréta trois morceaux de son répertoire.

M. le curé doyen remercia tous les musiciens qui, tout le long de l'année prêtent leurs concours à toutes les cérémonies.

A la sortie de l'église, les musiciens se dirigèrent vers la salle de l'Hôtel de Ville, où un concert fut donné en présence de nombreux représentants de la Municipalité, de la grande Commission de l'Harmonie, ainsi que de nombreux amis de la musique. Cette salle devait une fois de plus s'avérer trop petite pour contenir tous ceux qui étaient venus entendre et encourager par leur applaudissements, les dévoués exécutants.

Dirigé par le chef René Corte, le concert débuta par un pas redoublé avec tambours et clairons, tambour battant, puis tour à tour, furent interprétés U.S.A. made in France, marche, Amour printanier, fantaisie d'Oscar Strauss; La marche russe de Louis Ganne, et festival de Charles Trenet; Retour d'Alsace, avec tambours et clairons a mis à ce concert très goûté.

Au repas amical, M. Perrin, président, remercia les personnalités présentes, ainsi que les dames. Il adressa également ses remerciements à tous les musiciens pour le magnifique concert donné le matin même dans la salle de l'Hôtel de Ville. Il fit ressortir le mérite de tous ces volontaires qui assistent aux répétitions pour présenter un programme de valeur, tout en participant aux sorties.

CHATEL-SUR-MOSELLE (28 novembre)

Au cours de la messe, fut exécuté le célèbre Largo de Haendel et l'Ave Maria de Gounod sur un arrangement de O. Fillois avec un

solo de trombone, morceau très apprécié des assistants. Le soliste était M. Sylvain Prud'homme.

DOMPAIRE (28 novembre 1965)

Programme des œuvres exécutées à la messe Marche Pontificale (Ch. Gounod); Le Tannhauser (R. Wagner); Cavalleria rusticana, intermezzo Mascagni; Sortie solennelle (J. Steillan).

A l'issue de la messe, défilé au monument aux morts. A la fin du banquet, audition musicale.

RAMBERVILLERS (28 novembre)

Hier, trois phalanges importantes de la cité, trois phalanges qui apportent à ses habitants au long de l'année, des auditions de qualité l'Harmonie municipale, la chorale paroissiale et la chorale des Moineaux, s'étaient associées.

Cette union eut pour effet de donner aux paroissiens une messe au cours de laquelle la Musique Municipale, sous la baguette de son chef, M. Coster, exécuta quelques belles pages musicales, qui résonnèrent bien haut sous les voûtes séculaires de l'église.

La chorale paroissiale sous la direction de M. l'abbé Thiriet et la chorale des Moineaux, sous la direction de jeune Jean-Claude Jacquot qui remplaçait M. Gaspar, interprétèrent tour à tour de très beaux chants.

A 11 h. 30, l'Harmonie Municipale et la clique se rassemblèrent sur la place du 30-Septembre pour se former en un défilé qui se rendit au monument aux morts, où une gerbe fut déposée par MM. Toussaint secrétaire de l'Harmonie Municipale, Jeanvoine, conseiller municipal et Claude Jacquot, représentant M. Gaspar, directeur de la chorale des Moineaux.

SENONES (28 novembre)

Après s'être rassemblés devant l'Hôtel de Ville des Princes de Salm, musiciens et personnalités se rendirent à l'église abbatiale, pour la messe de 10 h. 30.

Au cours de l'office, la Musique municipale interpréta trois morceaux prélude numéro trois, de P. Demoulin, Andante de la douzième Sonate de Beethoven et Intermezzo de l'Arlésienne de Bizet. L'exécution de ces œuvres valut aux musiciens et à leur chef, de chaleureuses félicitations des autorités et du public, à tel point qu'une réauidition a été demandée pour la Sainte-Barbe.

Après un défilé en ville, invités et musiciens se retrouvèrent pour le banquet traditionnel et, tard dans la soirée la cité de Dom Calmet et du Prince de Salm résonna encore du gal accent de cette bonne journée.

GERARDMER (28 novembre)

Après avoir rendu hommage aux musiciens décédés par un dépôt de gerbe au monument aux morts, l'Union Musicale de Gérardmer sous la direction de M. Libraire, donnait un concert de gala, fort apprécié dans la salle de spectacle du Casino. Les musiciens de M. Libraire furent mis en valeur dans un programme varié et bien mis au point, comportant Les grenadiers du Caucase, suivi d'une sélection sur l'opérette Blanche-Neige, exécuté avec beaucoup de nuances. Une mazurka de concert de Julien Nattes exécuté en soliste par Roger Gegout, saxophone, soprano à l'Union musicale et, pour terminer une composition plus rythmée Modern Story, suivi des Dragons de Noailles exécuté avec chant !.

Entre l'interprétation de ces œuvres, le quintette à vent et l'orchestre de musique de chambre d'Epinal crée et dirigé par M. E. Henry interpréta avec une mise au point parfaite et une grande finesse d'expression.

Les variations sur un thème corse de H. Thomas à vent et le quintette à vent, La deuxième suite de Th. Dubois et La petite symphonie de Ch. Gounod.

Un dernier hommage fleuri fut accompli au cimetière par une délégation de musiciens sous la conduite de M. Pierre, le sympathique président de l'U.M., sur la tombe de Victor Michel, ancien président de l'U.M.

A l'issue du banquet qui se déroula dans une ambiance de franche camaraderie, des allocutions furent prononcées successivement par MM. Libraire, Moniotte, et Gilles, maire de Gérardmer, avant de procéder à la remise des médailles de la fédération qui venaient récompenser les bons et loyaux services de quelques anciens et notamment M. Libraire et M. Pierre, directeur et président de l'Union Musicale.

MIRECOURT (28 novembre)

La cérémonie débuta par une messe célébrée en l'église paroissiale à laquelle prirent part la maîtrise paroissiale, la société des trompes de chasse de l'I.M.P. Ravenel et surtout de l'Harmonie Municipale, dirigée par M. Menier.

Un programme de fort belle tenue fut exécuté par l'Harmonie Municipale, débuta par l'Adagio molto et allégo de la première symphonie en ut majeur de Beethoven, fut exécuté avec précision, suivi de l'Intermezzo de l'Arlésienne de G. Bizet. Alternant avec la maîtrise paroissiale, l'Harmonie se fit entendre successivement par le Chant de victoire de Gretry, l'Intermezzo de Cavalleria rusticana et pour terminer par l'Ouverture du roi d'Ys de E. Lalo, dont l'exécution fut particulièrement remarquable.

Les trompes de chasse de l'I.M.P. de Ravenel, sous la direction de MM. Auffray et Gonnand, interprétèrent l'offertoire de la Messe de Saint-Hubert.

Après l'office les personnalités et les musiciens se rendirent à l'Hôtel de Ville où ils étaient accueillis par M. Parisot, sénateur-maire accompagné de ses adjoints et du conseil municipal.

Ce fut l'occasion pour le maire de Mirecourt d'exprimer ses félicitations à tous les exécutants et à leur chef, sans oublier de saluer la corporation des luthiers qui inaltablement encore bien haut la renommée de Mirecourt, patrie des violons.

PLAINFAING

Société de l'« Union » Musique

La cérémonie a eu lieu le 12 décembre et s'est déroulée selon le programme suivant

A 11 h. 30, revue de la compagnie de sapeurs-pompiers et l'Union Musicale suivie d'une remise de décorations

A 12 h. 30, banquet à la salle des fêtes de Plainfaing.

A 16 h., concert par l'Union Musicale, œuvres exécutées

Saint-Cyr, défilé de J. Alazard; Plume au vent, marche, de V. Tirine; L'oiseleur, sélection opérétique de Zeller, avec Arr. Van Leeuwen; Salut au président, pas redoublé, de J.M. Champ; Paris-Beffort, pas redoublé, de Farigoul.

VOGSES

Harmonie Tival

L'Harmonie Tival, a su contenir une nouvelle fois les Thaumais. La journée de nos musiciens débuta par une grand-messe. Ce fut un office émouvant auquel les morceaux suivants Choral numéro 5 et 17, de A. Durand, puis sous la voûte céleste de A. Durand Ave Maria de Schubert, et une marche de Durand, interprétés par l'Harmonie ont conféré une grandeur et une solennité inaccoutumées.

Il est 11 h., quand l'Harmonie au grand complet se rassemble devant le monument aux morts où le président M. Labiche, déposa une gerbe puis la société exécuta quelques morceaux, concert très apprécié dont la Marche consulaire à Marengo.

Parmi les 92 musiciens, il faut souligner le nombre de jeunes. Les invités MM. Moulleron et Mielle (maire adjoints), Bollon, commandant le Centre de secours; Sherrer et Mme, de la Gendarmerie; Jean Roosz et Mme, président du Comité des fêtes; Roland Etienne, président de l'association familiale; Beymann du comité d'entreprise, furent accueillis par M. Labiche Perret, sous-chef; Thomas, chef de fanfare; Chartron, secrétaire.

Le repas se déroula dans une ambiance très délicate, parmi les rires et les acclamations des jeunes. Etaient excusés M. Leowstein, président honoraire; M. Moniotte, président de la F.M.V. Estivalat, ancien chef.

Au dessert, des décorations furent remises à MM. Durand, Wermelster, Chartron, Perrin, Villemain (Mérite civique); — Munsch, Mathieu, Bailand, Mérite national, Herbe Raymond, Arts et Lettres, Marotel, médaille de la F.M.V.

Puis M. Labiche, avec beaucoup d'humour, sut remercier tous les présents. Il dit sa reconnaissance à la municipalité dont l'aide généreuse est pour beaucoup dans l'actuelle tenue de l'Harmonie — s'adressant aux jeunes, il espéra en leur fidélité et indique pour 1966 les diverses manifestations prévues.

M. Moulleron ne cache pas sa satisfaction de se trouver avec les musiciens il est juste et normal que la municipalité aide l'Harmonie Tival dont l'esprit est excellent et qui donne aux fêtes de la commune beaucoup d'animation et de lustre. Il dit combien il était heureux de voir que le problème de la relève ne se soulevait plus à l'Harmonie et félicita M. Durand, de ses efforts de rajeunissement, enfin il rapporta les paroles de M. Erhwein (maire excusé). Dernier orateur M. Durand, sut dissimuler ses reproches en cette journée de fête à je veux être un ami pour les anciens et un père pour les jeunes» déclara-t-il en recueillant les applaudissements de tous. Bref, ce fut pour tous musiciens comme invités une très agréable journée et le témoignage de la vitalité et de la valeur de l'Harmonie Tival.

Extrait du Journal Liberté de l'Est du 23 novembre 1965

Pour vos prochaines sorties pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés

ARTICLES D'HABILLEMENT DE MUSICIENS

CASQUETTE drap bleu marine, qualité supérieure, visière dessus cuir véritable, broderie cannetille lyre et palmes, forme marine	27,30	En serge bleu marine	71,50
Forme aviation	29,25	En gabardine bleu marine	81,50
HOUSSE blanche en toile sanforisée, forme marine	5,85	PANTALON sans passepoil, en popeline bleu roi ou rouge	35,00
Forme aviation	6,50	PANTALON sans passepoil, en croisé blanc irrétractissable	32,50 et 38,00
VESTON DE MUSICIEN, en drap bleu marine	155,00	CHEMISE, col tenant, manches longues avec pattes d'épaules et poches, en toile bleu marine	23,00
En serge bleu marine	180,00	En popeline blanche	30,00
En gabardine bleu marine	194,00	CALOT croisé, modèle Armée, doublé avec soufflet et soutache couleur	14,65 et 18,00
VESTON DE MUSICIEN en popeline-toile bleu roi ou rouge	51,00	BERETS BASQUES, tous modèles.	
PANTALON avec passepoil, en drap bleu marine	59,00	BERET DE PARACHUTISTES, genre Armée	11,15

ARTICLES D'EQUIPEMENT

CEINTURE DE PANTALON en tissu élastique	3,15	En matière plastique légère (à préciser) blanche, rouge ou bleue	5,80
CRAVATE forme régente en royale rhodia	4,00	GIBERNE nue avec courroie réglable en cuir noir	28,00
La même décorée	5,60	En cuir blanc	32,25
FOURRAGERIE modèle Armée	3,50	GUETRES en toile blanche, la paire	25,50
Modèle Gendarme	7,35	FANBIERES modèle Armée, la paire, en cuir blanc	37,50
GANTS blancs en coton, sans crispins, la paire	5,10	En matière plastique	33,00
GANTS blancs en coton, avec crispins, toile d'une seule pièce, la paire	7,65	PATTES D'ÉPAULES en drap noir ou bleu marine, la paire	2,10
CRISPINS amovibles en toile blanche rigide, la paire	4,35	Autres couleurs	2,75
En cuir	27,00	PATTES D'ÉPAULES ET ÉPAULETTES tous autres modèles : nous questionner	
En matière plastique épaisse (à préciser)	22,50		

FLAMMES EN DRAP TOUTES FORMES

CLAIRON ou TROMPETTE	9,00	FANBOUR	13,50
CLAIRON BASSE, TROMPETTE BASSE, COR DE CHASSE	10,50	GROSSE CAISSE (Broderies en sus)	15,00

DRAPEAUX, FANIONS, BANNIÈRES

DRAPEAU 90 x 90 en fibrane	127,50	En sole naturelle	150,00
En sole naturelle	280,00	BANNIÈRE 120 x 75 en velours (Broderies et accessoires en sus)	230,00
FANION 60 x 60 en fibrane	100,00		

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue et si vous ne l'avez pas, demandez-le en nous indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN,

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »